

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 41
Wednesday, November 3, 2021

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 41
le mercredi 3 novembre 2021

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Wednesday, November 3, 2021

Request for Emergency Debate	
M. K. Arseneau	3387
Speaker's Ruling	3471
Introduction of Guests	
Mr. Speaker.....	3388
Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Mr. Allain, Ms. Thériault	3389
Mr. K. Arseneau, Mr. Turner	3390
Mrs. Anderson-Mason	3391
Mr. D'Amours, Mr. Coon	3392
Mr. Guitard, Ms. Mitton	3393
Statements by Members	
Mr. McKee.....	3393
Mr. Coon.....	3394
Mr. Austin, Mr. Ames, Mr. Bourque	3395
Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy	3396
Ms. Sherry Wilson, Mr. Gauvin.....	3397
Ms. Mitton, Mr. Turner.....	3398
Point of Order	
Hon. Mr. Savoie.....	3399
Oral Questions	
Collective Bargaining	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	3400
Government Employees	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	3404
Health Care	
Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard.....	3406
Collective Bargaining	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Flemming	3408
Climate Change	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mr. Crossman,	
Hon. Mr. Higgs.....	3409
Police	
Mr. Austin, Hon. Mr. Flemming	3411
Government	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Higgs	3412
Collective Bargaining	
Hon. Mr. Higgs, Mr. Austin	3414
Unanimous Consent Denied	
Mr. Coon.....	3415
Point of Order	
Hon. Mr. Savoie.....	3416

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 3 novembre 2021

Demande de débat d'urgence	
M. K. Arseneau	3387
Décision du président de la Chambre	3471
Présentation d'invités	
Le président.....	3388
Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M. Allain, M ^{me} Thériault.....	3389
M. K. Arseneau, M. Turner.....	3390
M ^{me} Anderson-Mason	3391
M. D'Amours, M. Coon.....	3392
M. Guitard, M ^{me} Mitton	3393
Déclarations de députés	
M. McKee	3393
M. Coon	3394
M. Austin, M. Ames, M. Bourque	3395
M. K. Arseneau, M ^{me} Conroy	3396
M ^{me} Sherry Wilson, M. Gauvin	3397
M ^{me} Mitton, M. Turner	3398
Rappel au Règlement	
L'hon. M. Savoie	3399
Questions orales	
Négociations collectives	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	3400
Personnel du gouvernement	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	3404
Soins de santé	
M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard	3406
Négociations collectives	
M. Melanson, l'hon. M. Flemming	3408
Changement climatique	
M. K. Arseneau, l'hon. M. Crossman,	
l'hon. M. Higgs.....	3409
Police	
M. Austin, l'hon. M. Flemming	3411
Gouvernement	
M. Melanson, l'hon. M. Higgs	3412
Négociations collectives	
L'hon. M. Higgs, M. Austin.....	3414
Refus du consentement unanime	
M. Coon	3415
Rappel au Règlement	
L'hon. M. Savoie	3416

Bills—Introduction and First Reading

No. 70, <i>An Act to Amend the Beverage Containers Act</i>	
Hon. Mr. Crossman	3418
No. 71, <i>An Act to Amend the Pension Benefits Act</i>	
Hon. Mr. Steeves.....	3418
No. 72, <i>An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships</i>	
Hon. Mary Wilson.....	3419

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault	3419
-------------------------	------

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie.....	3419, 3423
----------------------	------------

Bills—Second Reading

No. 65, <i>An Act Respecting the Family Income Security Act</i>	
Debated	3420
Second Reading.....	3442
No. 66, <i>An Act to Amend The Residential Tenancies Act</i>	
Debated	3442
Second Reading.....	3462
No. 67, <i>An Act to Amend the Procurement Act</i>	
Debated	3462
Second Reading.....	3466
No. 68, <i>An Act to Amend the Construction Remedies Act</i>	
Debated	3466
Second Reading.....	3468
No. 69, <i>Intimate Images Unlawful Distribution Act</i>	
Debated	3469
Second Reading.....	3471

Projets de loi — Dépôt et première lecture

N° 70, <i>Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson</i>	
L'hon. M. Crossman.....	3418
N° 71, <i>Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension</i>	
L'hon. M. Steeves	3418
N° 72, <i>Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée</i>	
L'hon. Mary Wilson.....	3419

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault.....	3419
-----------------------	------

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie	3419, 3423
------------------------	------------

Projets de loi — Deuxième lecture

N° 65, <i>Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial</i>	
Débat	3420
Deuxième lecture.....	3442
N° 66, <i>Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation</i>	
Débat	3442
Deuxième lecture.....	3462
N° 67, <i>Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics</i>	
Débat	3462
Deuxième lecture.....	3466
N° 68, <i>Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction</i>	
Débat	3466
Deuxième lecture.....	3468
N° 69, <i>Loi sur la communication illégale d'images intimes</i>	
Débat	3469
Deuxième lecture.....	3471

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-21
 Speaker: Hon. Bill Oliver
 Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac		Vacant
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin		Vacant
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick
 (L) Liberal Party of New Brunswick
 (PA) People's Alliance of New Brunswick
 (PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2021

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac		Vacant
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraque	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin		Vacant
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires
Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Social Development / ministre du Développement social
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Jour de séance 41Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 3 novembre 2021**Daily Sitting 41**Assembly Chamber,
Wednesday, November 3, 2021.

10:01

(La séance est ouverte à 10 h 1 sous la présidence de l'hon. M. Oliver.

(The House met at 10:01 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prière.)

Prayers.)

Demande de débat d'urgence**Request for an Emergency Debate**

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je désire proposer que la Chambre s'ajourne maintenant afin que nous ayons un débat d'urgence sur le conflit de travail entre 22 000 travailleurs et travailleuses de la fonction publique demandant des augmentations de salaire réelles et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Mes collègues du caucus et moi jugeons que ce conflit est une affaire urgente, sous l'article 45 du Règlement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I wish to move that the House now adjourn so that we can hold an emergency debate on the labour dispute between the government of New Brunswick and 22 000 civil servants demanding real wage increases. My caucus colleagues and I consider this dispute to be an urgent matter under Rule 45 of the *Standing Rules of the Legislative Assembly of New Brunswick*.

Veillez s'il vous plaît noter que, hier, lors de la mêlée de presse, le premier ministre a clairement indiqué qu'il ne prévoyait pas amener ce sujet à la Chambre dans un avenir rapproché et qu'il y a eu très peu de discussions à ce sujet au sein du Cabinet.

Please note that, yesterday, during the scrum, the Premier made it clear that he was not planning on bringing this matter to the House in the near future and that there has been very little discussion about it in Cabinet.

De plus, veuillez s'il vous plaît noter que nous ne pouvons pas débattre de cette question pendant notre journée d'opposition, ce jeudi, car il est impossible de donner l'avis nécessaire. Ce ne sera pas non plus possible la semaine prochaine, en raison du jour du Souvenir, ou le 18 novembre, car il n'est pas prévu à l'horaire que nous allons siéger à cette date.

Also, please note that we cannot debate this issue on our opposition day this Thursday as it is impossible to give the required notice. It will also not be possible next week, because of Remembrance Day, or on November 18, because we are not scheduled to sit that day.

I move that this House now adjourn to make time for a debate about the ongoing labour issue between 22 000 public service workers who are asking for real wage increases and the government of New Brunswick. This is an important matter requiring urgent consideration under Rule 45 of the *Standing Rules of the Legislative Assembly of New Brunswick*.

Je propose que la Chambre s'ajourne maintenant pour permettre la tenue d'un débat sur le conflit de travail en cours entre 22 000 employés des services publics, qui demandent des augmentations de salaire réelles, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'une affaire importante dont l'étude presse, conformément à l'article 45 du *Règlement de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick*.

10:05

Please note that yesterday, during the scrum, the Premier made it clear that he did not plan to bring this

Veillez noter que, hier, pendant la mêlée de presse, le premier ministre a clairement indiqué qu'il n'avait pas

matter to the Chamber in the near future and that there had been very little discussion about it at the Cabinet level. Also, please note that we cannot debate this issue this week on our opposition day, Thursday, because we cannot give proper notice, or next week due to Remembrance Day or on November 18 because we are not scheduled to sit. Thank you.

Mr. Speaker: Member, thank you. I will take your motion into consideration and report back at a later time today.

Introduction of Guests

Mr. Speaker: Members, at this time, I would like to take a moment to introduce and welcome our pages who will be serving us this year. It is always a pleasure to welcome them to our Assembly.

This year, we have three returning pages. Jane Landry of Fredericton, New Brunswick, is attending Mount Saint Vincent University. Emma Wagner of Bridgewater, Nova Scotia, is attending St. Thomas University. Graci Young of Pictou, Nova Scotia, is attending St. Thomas University as well, and she will be serving as our head page for this session.

We also have six new pages for this session. They are Bradley Doucet of Dieppe, New Brunswick, who is attending the University of New Brunswick; Maggie Jardine of Blackville, New Brunswick, attending St. Thomas University; Brock Johnson of Fredericton, attending St. Thomas University; Rosalind Keyes of Rothesay, New Brunswick, attending the University of New Brunswick; Emily Simon of Battleford, Saskatchewan, attending the University of New Brunswick; and Claudia Ruiz Valdes of Miami, Florida, attending St. Thomas University.

Je veux souligner le rôle indispensable que jouent ces personnes pendant les séances.

I would like to highlight the invaluable work that these individuals do for us during the daily sittings. On behalf of all members, I would like to wish them a warm welcome.

l'intention de soumettre cette affaire à la Chambre dans un avenir proche et qu'il y a eu très peu de discussions à ce sujet au Cabinet. Veuillez également noter que nous ne pouvons pas débattre de la question cette semaine lors de la journée réservée à l'opposition, le jeudi, parce que nous ne pouvons pas donner un avis approprié, ni la semaine prochaine en raison du jour du Souvenir, ni le 18 novembre parce qu'il n'est pas prévu que nous siégerions. Merci.

Le président : Merci, Monsieur le député. Je vais prendre en délibéré la motion que vous avez proposée et faire un rapport plus tard dans la journée.

Présentation d'invités

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'aimerais prendre un moment pour présenter les pages qui travailleront pour nous cette année et leur souhaiter la bienvenue. C'est toujours un plaisir de les accueillir au sein de notre Assemblée.

Cette année, trois pages reprennent du service. Jane Landry, de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, fréquente la Mount Saint Vincent University. Emma Wagner, de Bridgewater, en Nouvelle-Écosse, fréquente la St. Thomas University. Graci Young, de Pictou, en Nouvelle-Écosse, étudie également à la St. Thomas University et sera notre page en chef pour cette session.

Nous avons six nouveaux pages pour cette session. Les nouveaux pages sont Bradley Doucet, de Dieppe, au Nouveau-Brunswick, qui fréquente l'Université du Nouveau-Brunswick ; Maggie Jardine, de Blackville, au Nouveau-Brunswick, qui fréquente la St. Thomas University ; Brock Johnson, de Fredericton, qui fréquente la St. Thomas University ; Rosalind Keyes, de Rothesay, au Nouveau-Brunswick, qui fréquente l'Université du Nouveau-Brunswick ; Emily Simon, de Battleford, en Saskatchewan, qui fréquente l'Université du Nouveau-Brunswick ; Claudia Ruiz Valdes, de Miami, en Floride, qui fréquente la St. Thomas University.

I want to emphasize the invaluable role that these people play during the daily sittings.

Je tiens à souligner le travail inestimable que ces personnes accomplissent pour nous pendant les séances quotidiennes. Au nom de tous les

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M. Allain : Monsieur le président, nous avons été profondément attristés par le décès de l'honorable juge Pierre F. Dubé, le samedi 11 septembre dernier. Le juge Dubé a pratiqué le droit principalement à Campbellton. Il n'a jamais hésité à agir comme ami de la cour en offrant des services juridiques bénévolement aux gens qui avaient besoin de son aide.

Au cours des 17 dernières années, Pierre a été juge à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick. Il a d'abord servi à Campbellton et plus récemment à Fredericton. Il a présidé des procès criminels dans les deux langues officielles dans toutes les régions de la province. Au cours des dernières années, il a encadré et guidé les nouvelles personnes nommées à la cour, leur donnant de sages conseils.

Upon returning to Fredericton, where he had studied at St. Thomas University and the University of New Brunswick, he continued his career as a judge until he passed. Son of former Minister of Finance and Campbellton MLA Fernand Dubé, Pierre loved Campbellton and his cottage on the beautiful Restigouche River. His favourite pastime was to spend time with family and friends, and he loved to prepare a beautiful meal.

Pierre était très aimé des gens. Toutefois, ses trois principaux amours étaient sa femme, Heather, et ses deux filles, Sasha et Breanna. Il laisse également dans le deuil sa mère, Monique, une résidente de ma belle circonscription de Moncton-Est ; son frère, Jean, et ses sœurs, France et Anik, qui est une de mes meilleures amies.

Je tiens à exprimer, Monsieur le président, nos plus sincères condoléances à la famille Dubé. Merci beaucoup.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, nous pleurons la disparition du grand poète acadien, Raymond Guy LeBlanc. Chantre de la liberté et de l'espoir, il nous lègue une œuvre magistrale qui marque le début de la poésie moderne en Acadie et qui constitue un jalon important de la littérature canadienne.

parlementaires, je leur souhaite la plus cordiale des bienvenues.

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Mr. Allain: Mr. Speaker, we were deeply saddened to learn of the passing of the Honourable Judge Pierre F. Dubé on Saturday, September 11. Judge Dubé practiced law primarily in Campbellton. He was always ready to act as a friend of the court by providing pro bono legal services to people in need of his help.

For the past 17 years, Pierre sat as a Provincial Court Judge. He first served in Campbellton and more recently in Fredericton. He presided over criminal trials in both official languages in all regions of the province. In recent years, he mentored and guided newly appointed judges, providing them with wise counsel.

De retour à Fredericton, où il avait étudié à la St. Thomas University et à l'Université du Nouveau-Brunswick, il a poursuivi sa carrière de juge jusqu'à son décès. Fils de l'ancien ministre des Finances et député de Campbellton, Fernand Dubé, Pierre adorait Campbellton et son chalet sur la magnifique rivière Restigouche. Son passe-temps favori était de consacrer du temps à sa famille et à ses amis, et il aimait préparer un bon repas.

Pierre was very well liked. However, his three main loves were his wife, Heather, and his two daughters, Sasha and Breanna. He is also survived by his mother, Monique, a resident of my beautiful riding of Moncton East, his brother, Jean, and his sisters, France and Anik, who is one of my best friends.

Mr. Speaker, I would like to express our deepest condolences to the Dubé family. Thank you very much.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, we mourn the passing of the great Acadian poet, Raymond Guy LeBlanc. An advocate of freedom and hope, he has left us a masterful collection of work that marks the beginning of modern poetry in Acadia and constitutes an important milestone in Canadian literature.

10:10

D'une profonde beauté, les poèmes de Raymond Guy LeBlanc ont mis en lumière le caractère universel de notre réalité quotidienne, de nos luttes et de nos aspirations. Sa parole reste, encore de nos jours, un puissant outil d'émancipation et de transformation sociales. Depuis la parution de *Cri de terre*, en 1972, elle n'a cessé de croître en popularité et continuera à nous inspirer.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble de la communauté littéraire. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. C'est avec grande tristesse que je me lève à la Chambre aujourd'hui afin d'annoncer le décès de Noëlla Marie Gallant, survenu le 23 septembre 2021, à l'âge de 52 ans. Elle demeurait à Collette et était la femme de René Gallant. Née le 23 décembre 1968, elle était fille de Louis Bernard et de Gloria Bernard.

Outre ses parents et son mari, elle laisse dans le deuil un fils — et mon ami —, Steven Gallant, qui demeurait à la résidence familiale ; une fille, Annick Gallant, de Rosaireville ; trois petits-enfants, Abel, Anabelle et Antoine ; un frère, une sœur, sa marraine, son parrain, deux filleules, ses collègues de la Coopérative alimentaire de Rogersville, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Noëlla était connue de tous pour son travail à la coopérative, et la collectivité se souviendra longtemps de son sourire et de sa gentillesse. Monsieur le président, j'invite mes collègues à se joindre à moi pour offrir nos condoléances les plus sincères à René, Steven, Annick, ainsi qu'à la famille et aux amis.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I will ask for a few extra seconds.

I speak today in friendship, respect, and sorrow to tell this House about the legendary life and passing, at 95, of my friend Jack Proud. A recent tribute story in the *Times & Transcript* read, “‘One-in-a-million’ Jumpin’ Jack Proud lived a legendary life”. In his own words, “God gave me more fun in life than anyone really deserves.” Well, if anyone really deserved fun, it was Jumpin’ Jack Proud. He earned it.

Raymond Guy LeBlanc's profoundly beautiful poems brought to light the universal nature of our daily lives, our struggles, and our aspirations. His words remain a powerful tool for social emancipation and transformation, even today. Since the publication of *Cri de terre* in 1972, Raymond's work has continued to grow in popularity and will continue to inspire us.

We offer our deepest condolences to his family, his loved ones, and the entire literary community. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. It is with great sadness that I rise in the House today to announce the passing of Noëlla Marie Gallant on September 23, 2021, at the age of 52. She lived in Collette and was the wife of René Gallant. She was born on December 23, 1968, to Louis and Gloria Bernard.

She is survived by her parents, her husband, a son—and my friend—Steven Gallant, who was living at the family home, a daughter, Annick Gallant, of Rosaireville, three grandchildren, Abel, Anabelle, and Antoine, a brother, a sister, her godmother, her godfather, two goddaughters, her colleagues at the Coopérative de Rogersville, and a number of brothers-in-law, sisters-in-law, uncles, aunts, nephews, nieces, cousins, and friends.

Noëlla was known to all for her work at the co-op, and her smile and kindness will long be remembered in the community. Mr. Speaker, I invite my colleagues to join me in offering our deepest condolences to René, Steven, Annick, and the family and friends.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je demande quelques secondes additionnelles.

Je prends la parole aujourd'hui pour témoigner de mon amitié, de mon respect et de mon chagrin et pour parler à la Chambre de la vie légendaire et du décès, à l'âge de 95 ans, de mon ami Jack Proud. D'après un récent article lui rendant hommage publié dans le *Times & Transcript*, la personne exceptionnelle que l'on surnommait Jumpin' Jack Proud avait vécu une vie légendaire. Comme il l'a lui-même dit : Dieu m'a donné plus de plaisir dans la vie que quiconque en mérite vraiment. Eh bien, si quelqu'un méritait

Jack was born and lived on Prince Edward Island and later made Moncton his home. He earned his nickname on Prince Edward Island because there was not an event that Jack was not a part of. At Moncton's First Baptist Church, Jack was known as a one-man welcoming team. Rev. Jackson said: "Nobody who came within Jumpin' Jack's purview left feeling down. He never met a stranger. As soon as he met you, he was a friend." That is how Jumpin' Jack Proud will be remembered.

I ask my colleagues to join me in extending sympathy to Jack's son, Bob; his daughter, Patti; his many grandchildren; and the communities who knew, loved, and were touched by Jumpin' Jack Proud. Thank you, Mr. Speaker.

Mrs. Anderson-Mason: Thank you, Mr. Speaker. I, too, may need a few extra moments.

It is with great sadness that I rise in the House today to express my condolences on the passing of Canada and New Brunswick's oldest man, Arnold Seymour Hawkins, in his 111th year. Arnold passed away on September 18. He was born on January 30, 1911, in Beaver Harbour, the eldest of eight siblings. You always knew that it was his birthday because Beaver Harbour would be full of traffic and more media than any politician could ever attract.

Arnold lived a simple life, but he worked hard for everything he had by fishing and digging clams. He married the love of his life, Vera Morse, in 1936, and they were blessed with five children. He swore that his diet of fish and potatoes and drinking water resulted in his long life, but his old age also came with great genes, as his grandmother died at the age of 107. He was a sweet and dear man who loved his family and his community of Beaver Harbour. When he turned 110, he received over 6 000 birthday greetings from across Canada and around the world.

Arnold will be dearly missed by his children, Ronald Hawkins, Wayne Hawkins, Belva McIntyre, Anita

vraiment d'avoir du plaisir, c'était Jumpin' Jack Proud. Il l'avait mérité.

Jack est né et a vécu à l'Île-du-Prince-Édouard et, plus tard, il s'est établi à Moncton. C'est à l'Île-du-Prince-Édouard qu'il a reçu son surnom parce qu'il n'y avait pas une activité à laquelle Jack ne participait pas. À l'église First Baptist de Moncton, Jack était réputé comme étant un comité d'accueil constitué d'un seul membre. Selon le rév. Jackson, aucune personne qui côtoyait Jumpin' Jack ne le quittait la mine basse ; il traitait tout le monde en ami ; aussitôt qu'il vous rencontrait, il devenait votre ami. Voilà comment l'on se souviendra de Jumpin' Jack Proud.

J'invite mes collègues à se joindre à moi pour présenter nos condoléances au fils de Jack, Bob, à sa fille, Patti, à ses nombreux petits-enfants et aux membres des communautés qui connaissaient et aimaient Jumpin' Jack et qui ont été touchés par lui. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Anderson-Mason : Merci, Monsieur le président. J'aurai, moi aussi, besoin de quelques instants de plus.

C'est avec beaucoup de tristesse que je prends aujourd'hui la parole à la Chambre pour présenter mes condoléances à la suite du décès de l'homme le plus vieux du Canada et du Nouveau-Brunswick, Arnold Seymour Hawkins, à l'âge de 111 ans. Arnold est décédé le 18 septembre. Il est né le 30 janvier 1911, à Beaver Harbour. Il était l'aîné de huit enfants. On savait toujours à quel moment c'était son anniversaire, car, à cette occasion, la localité de Beaver Harbour était bondée de monde et il y avait plus de médias que ne pourrait jamais en attirer un politicien.

Arnold a mené une vie simple, mais il a travaillé fort pour tout ce qu'il avait en pêchant et en récoltant des myes. Il a marié l'amour de sa vie, Vera Morse, en 1936, et, à leur plus grand bonheur, ils ont eu cinq enfants. Il a juré que sa longévité était attribuable à son régime alimentaire composé de poisson et de pommes de terre, mais son âge vénérable était aussi le résultat de bons gènes, puisque sa grand-mère est décédée à l'âge de 107 ans. C'était un homme doux et tendre qui aimait sa famille et sa collectivité de Beaver Harbour. Lorsqu'il a eu 110 ans, il a reçu plus de 6 000 souhaits de joyeux anniversaire d'un peu partout au Canada et d'ailleurs.

Arnold manquera énormément à ses enfants, Ronald Hawkins, Wayne Hawkins, Belva McIntyre, Anita

Frye, and Violet McKinley, along with his 14 grandchildren, 27 great-grandchildren, and 7 great-great-grandchildren. On behalf of all my colleagues, I wish to extend my heartfelt sympathy to his family. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

M. D'Amours : Monsieur le président, RPB Construction Ltée fête ses 45 ans. Réal P. Bossé, fondateur de l'entreprise, a débuté ses activités en 1976. Homme visionnaire, il a débuté un développement résidentiel à Edmundston Nord et il est devenu un entrepreneur reconnu au Nord-Ouest pendant plus de 30 ans. Jimmy Bossé, fils du fondateur, a rejoint l'entreprise en 1986. En 2006, il est devenu propriétaire et président de la compagnie. Travaillant sans relâche, il a assuré une expansion durable de l'entreprise avec son équipe chevronnée.

L'entreprise se distingue par la diversité de sa qualité dans les constructions résidentielle, commerciale et institutionnelle. Elle se spécialise dans l'excavation. L'un des plus importants projets résidentiels à Edmundston Nord continue son développement grâce aux investissements de RPB Construction et est un exemple au sein de sa ville et de sa province.

De plus, RPB Construction contribue à la collectivité par son appui à plusieurs organisations actives en santé et dans les sports. RPB Construction Ltée est un fier bâtisseur depuis 45 ans. Encore une fois, félicitations, et bon succès pour l'avenir.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I would like to congratulate Abram Lutes on being the inaugural recipient of the Brian Beaton Annual Prize in Journalism for Justice. This honour will be awarded annually to celebrate and promote thoughtful coverage of New Brunswick stories that serve the cause of social justice. In addition, this prize aims to inspire journalists to challenge power when covering stories on the unceded territories of the Wolastoqiyik, Mi'kmaw, and Peskotomuhkati.

Abram's body of work with NB Media Co-op is an exemplar of the social justice journalism that this award celebrates. Besides being a news writer and a former member of the board of directors of NB Media Co-op, Abram is a provincial coordinator for the Common Front for Social Justice and a graduate student at Carleton University. I invite all members to please join me in congratulating Abram Lutes on being

Frye et Violet McKinley, ainsi qu'à ses 14 petits-enfants, 27 arrière-petits-enfants et 7 arrière-arrière-petits-enfants. Au nom de tous mes collègues, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à sa famille. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, RPB Construction Ltd. is celebrating its 45th anniversary. Founder Réal P. Bossé launched the business in 1976. A visionary man, he started a residential development in Edmundston North and went on to become a recognized entrepreneur in northwestern New Brunswick for over 30 years. Jimmy Bossé, his son, joined the business in 1986. In 2006, he became its owner and president. He and his experienced team have worked tirelessly to ensure sustainable growth for the business.

The business stands out for the diversity and quality of its residential, commercial, and institutional construction. It specializes in excavation. One of the largest residential projects in Edmundston North continues to develop thanks to investment by RPB Construction and sets an example for the city and the province.

Moreover, RPB Construction contributes to the community through its support of a number of health and sports organizations. RPB Construction Ltd. has been a proud builder for 45 years. Once again, congratulations, and good luck in the future.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais féliciter Abram Lutes d'avoir été le premier lauréat du Brian Beaton Annual Prize in Journalism for Justice. Cet honneur sera décerné chaque année pour célébrer et encourager les reportages réfléchis des événements du Nouveau-Brunswick qui contribuent à faire avancer la cause de la justice sociale. De plus, ce prix vise à inciter les journalistes à contester le pouvoir lorsqu'ils couvrent des événements portant sur les territoires non cédés des peuples wolastoqey, mi'kmaq et peskotomuhkati.

L'ensemble du travail accompli par Abram avec NB Media Co-op est un modèle exemplaire du genre de journalisme pour la justice sociale que souligne le prix en question. En plus d'être rédacteur de nouvelles et ancien membre du conseil d'administration de NB Media Co-op, Abram est aussi coordonnateur provincial du Front commun pour la justice sociale et étudiant diplômé à la Carleton University. J'invite tous

the very first recipient of the Brian Beaton Annual Prize in Journalism for Justice. Thank you, Mr. Speaker.

M. Guitard : Merci, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de me lever à la Chambre aujourd'hui afin de féliciter les gagnants du Gala de l'entreprise 2021 organisé par la Chambre de commerce Chaleur. Mes félicitations à Marie-Pierre Godin et Ève Arsenault, co-propriétaires des Centres Mieux-Être de Bathurst et de Campbellton ; à Luc Haché, d'Elevation Enterprises ; à Saran Diane Boudreau, de Saran's Hair Extension and Wigs ; à Nathalie Blanchard, du Camping Malybel ; à Joey Boudreau, de Plomberie Chaleur, ainsi qu'au Club de golf Squire Green. Je demande à mes collègues des deux côtés de la Chambre de se joindre à moi afin de reconnaître les réussites des gens de la région Chaleur en ces temps très difficiles. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I would like to congratulate the town of Sackville on being crowned New Brunswick's Most Active Community, winning a \$15 000 prize in the ParticipACTION Community Better Challenge. The ParticipACTION challenge is a monthlong national physical activity challenge that brings communities together through physical and sport participation. During the month of June, Sackville residents tracked more than 3 million physical activity minutes, while across Canada, close to 400 million physical activity minutes were tracked.

The COVID-19 pandemic has brought significant challenges to our communities, including a disruption to our physical activity levels. It is important that we stay physically active, as it brings out substantial physical and mental health benefits. I invite all members of the House to please join me in congratulating Sackville on being New Brunswick's Most Active Community. Thank you, Mr. Speaker.

Statements by Members

Mr. McKee: Mr. Speaker, in this time of considerable unrest and when more than half of New Brunswick's public service has been forced into strike action by the Conservative government, I believe it is important to acknowledge the incredible work of all public servants

les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Abram Lutes d'être le premier gagnant du Brian Beaton Annual Prize in Journalism for Justice. Merci, Monsieur le président.

Mr. Guitard: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise in the House today to congratulate the winners of the 2021 Business Excellence Award Gala organized by the Chaleur Chamber of Commerce. Congratulations to Marie-Pierre Godin and Ève Arsenault, co-owners of the Bathurst and Campbellton Mind at Peace Centres, to Luc Haché of Elevation Enterprises, to Saran Diane Boudreau of Saran's Hair Extension and Wigs, to Nathalie Blanchard of camping Malybel, to Joey Boudreau of Chaleur Plumbing, and to the Squire Green Golf Club. I invite my colleagues on both sides of the House to join me in recognizing the achievements of the people of the Chaleur region in these very difficult times. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, j'aimerais féliciter la ville de Sackville d'avoir été couronnée la Communauté la plus active du Nouveau-Brunswick et d'avoir gagné le prix de 15 000 \$ dans le cadre du défi Ensemble, tout va mieux de ParticipACTION. Le défi ParticipACTION est d'un défi national d'activité physique d'un mois qui permet de rassembler les communautés grâce à l'activité physique et à la participation aux sports. Pendant le mois de juin, les gens de Sackville ont enregistré plus de 3 millions de minutes d'activités physiques, alors que dans l'ensemble du Canada près de 400 millions de minutes d'activités physiques ont été enregistrées.

La pandémie de COVID-19 a posé d'importants défis à nos collectivités, y compris une perturbation de nos niveaux d'activité physique. Il est important que nous restions actifs physiquement, puisque cela a de grands bienfaits sur la santé physique et mentale. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Sackville d'avoir été nommée la Communauté la plus active du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de députés

M. McKee : Monsieur le président, en cette période trouble et au moment où plus de la moitié des services publics du Nouveau-Brunswick ont été forcés par le gouvernement conservateur de se mettre en grève, je crois qu'il est important de souligner le travail extraordinaire de tous les employés des services

who work so hard to provide services to New Brunswickers.

Ces travailleurs et travailleuses continuent à offrir toute sorte de services, qu'il s'agisse de fournir des soins de santé ou des soins aux personnes âgées, d'assurer la sécurité de nos collectivités, de veiller au bon fonctionnement de notre système judiciaire ou d'éduquer et de prendre soin de nos enfants, pour ne citer que quelques exemples. Ces hommes et ces femmes ont persévéré malgré le stress énorme de la pandémie et face à une relation de plus en plus tendue avec leur employeur.

To each and every one of these workers, know that your contributions are deeply valued and appreciated. We thank you very much for your services.

Merci, Monsieur le président.

10:20

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday, the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship presented its first report on the use of glyphosate in New Brunswick. While I agreed with the recommendations contained in the report, I did not believe that they went far enough, so I wrote a supplemental opinion to that report and asked my colleagues to vote on whether it could be attached to the committee's report. While that motion failed at committee, I will make it independently available.

Every Indigenous witness who appeared over the course of our two-day hearings asserted that spraying glyphosate on Crown forest lands infringes on their rights, which are entrenched in Canada's Constitution. Furthermore, the way that the scientific evidence was presented concerning the impact of glyphosate spraying on forest biological diversity and on the health of wildlife populations supports the recommendations that I made in my opinion, which is that the Department of Natural Resources and Energy Development should end the spraying of herbicides on Crown forest land. Thank you, Mr. Speaker.

publics qui travaillent si fort pour fournir des services aux gens du Nouveau-Brunswick.

These workers continue to provide all kinds of services, from health and senior care to keeping our communities safe, and from making our justice system work to educating and caring for our children, to give but a few examples. These men and women have persevered despite the enormous stress of the pandemic and an increasingly strained relationship with their employer.

Je tiens à dire à chacun des employés en question que leur apport est très précieux et que nous leur en sommes reconnaissants. Nous vous remercions de vos services.

Thank you, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Hier, le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement a présenté son premier rapport sur l'utilisation du glyphosate au Nouveau-Brunswick. Bien que j'aie approuvé les recommandations formulées dans le rapport, selon moi, elles n'allaient pas assez loin : j'ai donc rédigé un texte d'opinion complémentaire au rapport et demandé à mes collègues de voter sur la possibilité de le joindre au rapport du comité. Même si la motion à cet égard a été rejetée en comité, je rendrai le texte accessible de façon indépendante.

Tous les témoins autochtones qui se sont présentés pendant nos deux journées d'audience ont fait valoir que l'épandage de glyphosate sur les terres forestières de la Couronne porte atteinte à leurs droits, lesquels sont fixés dans la Constitution du Canada. De plus, la façon dont ont été présentées les preuves scientifiques quant aux répercussions de l'épandage de glyphosate sur la diversité biologique des forêts et sur la santé des populations d'animaux sauvages appuie les recommandations que j'ai formulées dans mon texte d'opinion, c'est-à-dire que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie devrait mettre fin à l'épandage d'herbicides sur les terres forestières de la Couronne. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. This past summer, a vehicle went off the road and hit a tree in our front yard. Luckily, both passengers survived, but the injuries to one of them were extensive. From the time of the call, it took our local volunteer fire department approximately 6 minutes to respond, with paramedics arriving a few minutes thereafter. However, the RCMP showed up 37 minutes after the initial call. Earlier in the summer, another call was made from our local health clinic where a nurse was assaulted. In that incident, it again took the RCMP 40 minutes to respond.

Response times in rural New Brunswick have become completely unacceptable. Police in rural communities no longer attend monthly council meetings to present reports, and community policing is all but nonexistent. Officers are stretched extremely thin and are covering larger areas with fewer officers. Now more than ever, we need a policing model that will offer reasonable service to rural New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Ames: Mr. Speaker, prior to October 1, 2021, social assistance payments were reduced dollar for dollar by the amount a client received in child support payments. Yesterday, the Minister of Social Development brought forward changes to the *Family Income Security Act*, changes that have been long overdue. Under this legislation, child support payments will no longer be a hindrance to obtain social assistance. On this side of the House, we recognize that for people to get ahead, we, as a government, must reduce barriers and red tape that hinder clients' needs to succeed. I am proud to be part of a government that is working together with New Brunswickers to succeed. Thank you, Mr. Speaker.

M. Bourque : Monsieur le président, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a finalement réussi à faire l'unanimité. En effet, les membres du personnel enseignant sont unanimement contre les récentes actions du ministre. La présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick l'a clairement

M. Austin : Merci, Monsieur le président. L'été dernier, un véhicule a fait une sortie de route et a heurté un arbre dans notre cour avant. Heureusement, les deux passagers ont survécu, mais l'un d'eux a subi des blessures graves. À partir du moment où l'appel a été fait, il a fallu au service de pompiers volontaires environ 6 minutes pour se rendre sur les lieux, et les travailleurs paramédicaux sont arrivés quelques minutes plus tard. Toutefois, la GRC est arrivée 37 minutes après l'appel initial. Plus tôt pendant l'été, un autre appel a été fait depuis notre clinique de santé locale où un membre du personnel infirmier a été agressé. Lors de cet incident, il a encore fallu 40 minutes à la GRC pour intervenir.

Les délais d'intervention dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick sont devenus tout à fait inacceptables. Comme les policiers des collectivités rurales n'assistent plus aux réunions mensuelles de conseil, ils ne présentent plus de rapports ; par ailleurs, les services de police communautaires sont presque inexistantes. Les agents de police sont extrêmement débordés et couvrent des régions plus larges, et moins d'agents sont affectés à ces dernières. Maintenant plus que jamais, nous avons besoin d'un modèle de maintien de l'ordre qui permet de fournir des services raisonnables aux régions rurales du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Ames : Monsieur le président, avant le 1^{er} octobre 2021, les prestations d'aide sociale étaient réduites du montant équivalent qu'un bénéficiaire recevait en pension alimentaire pour enfants. Hier, le ministre du Développement social a proposé des modifications de la *Loi sur la sécurité du revenu familial*, soit des modifications qui se font attendre depuis longtemps. En vertu de la mesure législative, la pension alimentaire pour enfants ne nuira plus à l'obtention de l'aide sociale. De ce côté-ci de la Chambre, nous comprenons que, pour que les gens puissent améliorer leur situation, nous, en tant que gouvernement, devons réduire les obstacles et les formalités administratives qui nuisent à la réussite des bénéficiaires. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui travaille en collaboration avec les gens du Nouveau-Brunswick pour les aider à réussir. Merci, Monsieur le président.

Mr. Bourque: Mr. Speaker, the Minister of Education and Early Childhood Development has finally achieved unanimity. Indeed, teachers are unanimously opposed to the minister's recent actions. The president of the Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick made this clear. Here is a quote: "The question we are asking ourselves

affirmé. Je la cite : « La question qu'on se pose c'est est-ce que le ministre est prêt à gérer la situation, ou il est prêt à s'en aller. »

The New Brunswick Teachers' Federation has unequivocally said this: "Lead the system or leave the system." The minister is perspicacious, and I am sure he gets the drift. We all know he does, in fact. So, minister, stop the rhetoric and come clean. Wages must follow inflation. Tell your boss to go back to the negotiating table and to clean up your government's mess. If the minister does not, the workers may chase him out of his current party the way they chased him out of the previous one. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui encore, les travailleurs et les travailleuses sont dans la rue pour demander de meilleurs salaires, avec une offre plus que raisonnable. Ils demandent une véritable augmentation de salaire, soit 3 % par an pendant 4 ans, pour rattraper un retard historique. Les concessions, ils en ont fait assez.

Pour être honnête, Monsieur le président, je suis d'avis qu'ils méritent encore plus. Cependant, Monsieur le président, les travailleurs et travailleuses de cette province ont fait leur bout de chemin. Comme nous le savons tous, les Conservateurs sont radins. Ils ajoutent 5 ¢ au salaire minimum le plus bas du Canada. Ils refusent de plafonner les augmentations des loyers. Ils s'attaquent aux plus vulnérables et ils traitent les gens de la province de paresseux.

10:25

Pendant ce temps, les loyers augmentent, les évaluations foncières augmentent, le coût de l'épicerie augmente et le prix de l'essence augmente. Tout augmente. Or, Monsieur le président, il y a une chose qui décline dans la province, soit la popularité d'un premier ministre incapable d'avoir une once d'empathie pour les gens de cette province.

Mrs. Conroy : Mr. Speaker, housing continues to be a crisis in New Brunswick. Every week, I get more and more calls from people whose apartment buildings have been bought by an out-of-province company, causing them to be evicted or to have their rent doubled. Single moms are getting evicted and are afraid that they will lose their children because they do not have a place to stay. Rents are doubling, causing

is whether the minister is ready to handle the situation or if he is ready to walk away." [Translation].

Voici ce qu'a dit sans équivoque la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick : « Gérez le système ou quittez le système. » Le ministre est perspicace, et je suis certain qu'il comprend le message. Nous savons tous qu'il le comprend, en fait. Alors, Monsieur le ministre, cessez la rhétorique et mettez cartes sur table. Les salaires doivent être indexés sur l'inflation. Dites à votre patron de retourner à la table des négociations et de réparer les dégâts qu'a causés votre gouvernement. Si le ministre ne le fait pas, les employés le chasseront peut-être de son parti actuel comme ils l'ont fait de son ancien parti. Merci.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. Today, workers are still in the streets demanding better wages, with a more-than-reasonable offer. They are asking for a real salary increase of 3% per year for four years, to make up for historical delays. They have made enough concessions.

To be honest, Mr. Speaker, I think they deserve even more. However, Mr. Speaker, the workers of this province have done their part. As we all know, the Conservatives are cheap. They add 5¢ to the lowest minimum wage in Canada. They refuse to cap rent increases. They attack the most vulnerable and call the people of the province lazy.

Meanwhile, rents are going up, property assessments are going up, the cost of groceries is going up, and the price of gas is going up. Everything is going up. Mr. Speaker, one thing that is going down in this province, though, is the popularity of a Premier who is incapable of having an ounce of empathy for the people of New Brunswick.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, le secteur du logement au Nouveau-Brunswick traverse une crise. Chaque semaine, je reçois de plus en plus d'appels de personnes en situation d'expulsion ou dont le loyer a été doublé parce que l'immeuble où elles occupent un appartement a été acheté par une compagnie de l'extérieur de la province. Des mères de famille monoparentale se font expulser et ont peur de perdre

people to lose their homes when they cannot afford to pay for them, and there are no subsidies.

Mr. Speaker, imagine someone's fear when they cannot find an apartment in their city and they are told that they have been put on a waiting list. There are not enough affordable housing units, and there is not enough money in the budget to repair the units that we do have so that they will not sit empty. Although there are good things in the upcoming legislation, there is not enough being done to address the insane rent increases.

Mr. Speaker, when you sit and consider the chaos that the entire province is in right now over giving an extra 1% increase to our workers, just imagine being a single parent on minimum wage and being told that your rent just went up by 150% or that you have 30 days to find a new home. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Sherry Wilson: Mr. Speaker, most people have a phone in their pocket. We have all become used to selfies, filters, memes, and mashups, but our pervasive photo culture has also made it easier for people to cause harm through the distribution of private, intimate images. Releasing sexually explicit images without consent causes real harm. The perpetrator may wish to control, punish, extort, or inflict harm on the person photographed, or the perpetrator may be looking for kicks, status, or financial gain. All are abusive. As technology changes so must our legislation. The *Intimate Images Unlawful Distribution Act* will supplement the remedies of the *Criminal Code* with civil remedies that will allow victims to apply for a takedown order, as well as to go after damages through litigation. Thank you.

M. Gauvin : Merci, Monsieur le président. Hier, devant l'Assemblée législative, nous avons été témoins de la véritable démocratie à l'œuvre. Des milliers de travailleurs et travailleuses ont pacifiquement rappelé au gouvernement le rôle

la garde de leurs enfants parce qu'elles n'ont pas d'endroit où loger. Les loyers doublent, ce qui fait que des gens perdent leur logement s'ils n'ont pas les moyens de le payer, et il n'y a pas de subventions.

Monsieur le président, imaginez la peur qui habite une personne lorsqu'elle ne parvient pas trouver un appartement dans sa ville et qu'on lui dit qu'elle a été mise sur une liste d'attente. Il n'y a pas assez de logements abordables, et il n'y a pas assez de fonds prévus dans le budget pour faire réparer les logements existants afin qu'ils ne restent pas vacants. Bien que des mesures favorables soient prévues dans le projet de loi imminent, les efforts déployés pour s'attaquer aux augmentations folles de loyer sont insuffisants.

Monsieur le président, lorsqu'on examine le chaos dans lequel se trouve toute la province à l'heure actuelle en raison de l'augmentation supplémentaire de 1 % réclamée par des employés de la province, on n'a qu'à imaginer la situation que vit une famille monoparentale qui gagne un salaire minimum lorsqu'elle apprend que son loyer vient d'augmenter de 150 % ou qu'elle n'a que 30 jours pour trouver un nouveau logement. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Sherry Wilson : Monsieur le président, la plupart des gens ont un téléphone dans leur poche. Les égoportraits, les filtres, les mêmes et les mixages font maintenant partie de notre quotidien, mais la culture omniprésente de l'image incite aussi les personnes à porter préjudice aux autres par la communication d'images privées et intimes. La diffusion d'images sexuellement explicites sans consentement cause un réel préjudice. L'auteur d'un tel délit pourrait avoir comme mobile d'exercer une emprise sur la personne photographiée, de la punir, de l'extorquer ou de lui faire du mal ; il pourrait aussi le faire pour le plaisir ou le prestige ou pour obtenir un gain financier. Toutes ces pratiques sont abusives. Nos lois doivent évoluer au rythme de la technologie. La *Loi sur la communication illégale d'images intimes* complétera les recours prévus dans le *Code criminel* par des recours civils qui permettront aux victimes de demander une ordonnance de retrait et de réclamer des dommages-intérêts par voie judiciaire. Merci.

Mr. Gauvin: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday, in the Legislative Assembly, we witnessed true democracy at work. Thousands of workers peacefully reminded the government of the important role they play in providing the services we all need.

important qu'ils jouent dans la prestation des services dont nous avons tous besoin.

I am incredibly proud of our caucus. Each member went out and talked to the people, those courageous workers who are standing up for fair wages and better working conditions—workers who are standing up for their rights and the rights of their children.

Malheureusement, la majorité des parlementaires du côté du gouvernement n'étaient pas là, non pas que nous aurions dû nous attendre à autre chose. Il faut du courage pour défendre ce en quoi on croit, comme la démocratie. Je félicite les travailleurs et travailleuses qui le font. Je me demande si tous les députés d'en face appuient l'approche de leur chef. Peut-être devraient-ils avoir le courage de leurs convictions et défendre ce qui est juste. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, one question that I often ask myself when looking at government priorities and decisions is, Who has the power, the influence, and the money in this province? New Brunswickers are struggling to pay for their housing and groceries while corporations such as Irving do not have to pay their fair share of property tax. This government is penny-pinching when it comes to investing in public-sector workers, but it easily found millions for Moltex Energy's speculative nuclear investment.

Yesterday, the Premier said that he represents all New Brunswickers equally, but his actions show otherwise. Being Premier is not about squeezing the public sector, using government as a venue for advancing the interests of big industry, and encouraging a race to the bottom. If these are the Premier's priorities, then this job is not for him. The role of the Premier is to serve the common good, not the wealthy few. Public-sector workers serve the common good in our communities every day. To serve the common good and not the needs of the wealthy, power needs to be returned to the people. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. We know that housing is a human right. We know that New Brunswickers need to feel confident that, at the end of the day, there is a roof over their heads and a place for them to sleep. We also know that over the past year and a half, through this global pandemic, it has become

Je suis extrêmement fier de notre caucus. Chaque membre est sorti pour parler aux gens, aux courageux employés qui réclament des salaires équitables et de meilleures conditions de travail — des employés qui défendent leurs droits et ceux de leurs enfants.

Unfortunately, most of the government members were not there, not that we should have expected anything different. It takes courage to stand up for what you believe in, like democracy. I commend the workers who are doing this. I wonder if all government members support their leader's approach. Perhaps they should have the courage of their convictions and stand up for what is right. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je me pose souvent la question suivante quand j'examine les priorités et décisions du gouvernement : Qui a du pouvoir, de l'influence et de l'argent dans la province? Les gens du Nouveau-Brunswick ont du mal à payer leur logement et leur épicerie alors que des sociétés comme Irving n'ont pas à payer leur juste part d'impôts fonciers. Le gouvernement actuel réalise des économies de bouts de chandelles quand il s'agit d'investir dans les employés du secteur public, mais il a facilement trouvé des millions pour l'investissement spéculatif dans le projet nucléaire de Moltex Energy.

Hier, le premier ministre a dit qu'il représentait équitablement tous les gens du Nouveau-Brunswick, mais ses actions indiquent le contraire. Le rôle du premier ministre ne consiste pas à comprimer le secteur public, à se servir du gouvernement pour promouvoir les intérêts des grandes industries et à favoriser le nivellement vers le bas. S'il s'agit là des priorités du premier ministre, alors le poste n'est pas pour lui. Le rôle du premier ministre consiste à servir le bien commun, pas les intérêts de quelques biens nantis. Les employés du secteur public servent chaque jour le bien public dans nos collectivités. Afin de servir le bien commun et non les besoins des mieux nantis, le pouvoir doit revenir à la population. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Nous savons que le logement fait partie des droits de la personne. Nous savons que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'avoir la certitude que, au bout du compte, ils ont un toit et un endroit où dormir. Nous savons aussi que, en raison de la pandémie mondiale,

harder and harder for everyone to find a place to call home. Often, we hear people praise the low cost of living in New Brunswick, and we want to make sure that it stays that way. That is why this government is imposing restrictions on rental increases, lengthening eviction windows, and doing so much more to make sure that all people are able to live somewhere that they can be proud to call home. Thank you, Mr. Speaker.

10:30

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. During member statements, the member for Kent South exhorted the Minister of Education and Early Childhood Development to “come clean”, and that is very clearly unparliamentary. As the rule book states, it “imputes false or unavowed motives to another Member”. By asking the minister to come clean, he is expressing that the minister is hiding something, has false motives, or is doing something wrong in his role as minister. Those words are clearly unparliamentary. I would ask that you have this member stand on his feet and retract that statement. Thank you.

Mr. G. Arseneault: Well, what he is raising, Mr. Speaker, is certainly a debate. It is very clear that we are not entering into a debate here. It is a statement by a member. It is very clear.

For another thing, I will refer you to *Beauchesne's*. If you consider points of order and the words that can be used or cannot be used, context has to be part of it. One of the contexts is whether it is very disruptive in the House. I say to you, Mr. Speaker, that you could have heard a pin drop on the carpeted floor when the honourable member made that statement, so it was not very disruptive. If you take it in context, there was nothing about imputing something. It was this: Let's make a statement on it, and let's do something about it. That is what it was doing. The honourable Government House Leader is imputing motive himself, so he should stand to be corrected. Thank you.

soit depuis un an et demi, il est de plus en plus difficile pour tout le monde de se trouver un logement. Souvent, nous entendons des gens faire l'éloge du faible coût de la vie au Nouveau-Brunswick et nous voulons faire en sorte qu'il en reste ainsi. C'est pourquoi le gouvernement impose des restrictions en matière d'augmentations de loyer, prolonge les délais d'expulsion et prend bien d'autres mesures pour veiller à ce que tous les gens puissent vivre dans un logement dont ils sont fiers. Merci, Monsieur le président.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Pendant les déclarations de députés, le député de Kent-Sud a exhorté le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance à mettre cartes sur table, ce qui est une expression décidément non parlementaire. Selon le Règlement, cela « prêle des intentions fausses ou inavouées à un autre député ». En demandant au ministre de mettre cartes sur table, le député insinue que le ministre cache quelque chose, a de fausses intentions ou se livre à des actes répréhensibles dans son rôle de ministre. De tels propos sont décidément non parlementaires. Je vous demande d'enjoindre au député de se lever pour se rétracter. Merci.

M. G. Arseneault : Eh bien, Monsieur le président, le ministre soulève certainement un débat. Il est très clair que, à ce moment-ci, nous ne lançons pas de débat. Il s'agit d'une déclaration de député. C'est très clair.

Par ailleurs, je vous renvoie au *Beauchesne*. En ce qui concerne les rappels au Règlement et les expressions parlementaires et non parlementaires, il faut tenir compte du contexte. L'un des contextes est de savoir si les propos perturbent beaucoup la Chambre. Monsieur le président, je vous dis qu'on aurait pu entendre une mouche voler à la Chambre quand le député a fait sa déclaration ; celle-ci n'était donc pas très perturbatrice. Compte tenu du contexte, il ne s'agissait pas du tout de prêter quelque intention que ce soit. Il s'agissait de faire une déclaration et d'intervenir. Tel était l'objet des propos. Le leader parlementaire du gouvernement prêle lui-même des intentions ; il devrait admettre son erreur. Merci.

Mr. Speaker: Members, I will have to check the record to see the context in which the statement was given. We will get back to you if necessary.

Oral Questions

Collective Bargaining

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I have to say that yesterday was kind of an emotional day. It was a very difficult day to absorb, discussing and talking to all those 4 000 workers who wanted to be at work. There is no society that wants to see this.

There should not be any employer who wants to punish and not respect its workers. Collective bargaining is a right, but doing it in good faith is even more important. Yesterday, the Premier said to all of us and through the media . . . Well, he said a few things. It is pretty confusing, but he did say that he wants to go back to the negotiating table. What has happened since yesterday to bring people back to the negotiating table? Did the Premier make that call?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, this is an unfortunate situation, without question. Bargaining is part of a process that requires both parties to be willing participants. We all have to recognize that each one of us has limitations in how we manage, in the case here, taxpayer dollars and in how the union leadership works with its membership. None of us wants a strike in a pandemic. It is really unfortunate, in a pandemic, to see impacts on our health care system.

Yes, it is true, we have gone through the major portion of this pandemic. However, we are coming out of the fourth wave, which was our worst experience, I guess. But in that process, we looked after people throughout the pandemic as well. For many people who certainly did not have jobs, we ensured that they did have a paycheque, and we did that throughout the entire province. To indicate that we did not recognize and support our workers . . . We did indeed.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vais devoir consulter le compte rendu pour bien saisir le contexte de la déclaration. Nous y reviendrons si nécessaire.

Questions orales

Négociations collectives

M. Melanson : Monsieur le président, je dois dire qu'hier était une journée plutôt forte en émotions. C'était une journée très éprouvante, en raison des discussions et des conversations avec les 4 000 employés qui voulaient être au travail. Aucune société ne veut connaître une telle situation.

Il ne devrait pas y avoir d'employeurs qui veulent punir leurs employés et leur manquer de respect. Le processus de négociation collective est un droit, mais il est encore plus important de le mener de bonne foi. Hier, le premier ministre nous a dit à tous et par l'intermédiaire des médias... Eh bien, il a fait quelques observations. Cela porte beaucoup à confusion, mais il a bien dit qu'il voulait retourner à la table des négociations. Depuis hier, qu'est-ce qui a été fait pour ramener les gens à la table des négociations? Le premier ministre a-t-il téléphoné?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, la situation est regrettable, cela ne fait aucun doute. Les négociations s'inscrivent dans un processus auquel les deux parties doivent participer de bon gré. Nous devons tous reconnaître que chacun d'entre nous a des limites quant à la façon dont nous gérons, dans le présent cas, l'argent des contribuables et quant à la façon dont les dirigeants du syndicat travaillent auprès de ses membres. Personne ne veut une grève en temps de pandémie. C'est vraiment regrettable, en temps de pandémie, de constater des répercussions sur notre système de santé.

Oui, c'est vrai, la plus grande partie de la pandémie est derrière nous. Toutefois, nous sortons de la quatrième vague, laquelle a été notre pire expérience, je dirais. Cependant, au cours de ce processus, nous nous sommes aussi occupés des gens tout au long de la pandémie. Pour beaucoup de gens qui n'avaient assurément pas d'emploi, nous avons veillé à ce qu'ils aient un chèque de paye et nous l'avons fait dans toute la province. Aller jusqu'à dire que nous n'avons pas reconnu et appuyé nos employés... Nous l'avons effectivement fait.

Yes, we are talking about a date and a meeting this week.

10:35

Mr. Speaker: Time.

Mr. Melanson: This morning, I am listening to the Premier try to show that he has empathy, which has not really been his trademark since he has been the Premier, for sure. He is now always using the pretext of this pandemic. Yes, we are still in the pandemic. The fourth wave has been really, really difficult. However, it has been three years—it has been three years, Mr. Speaker—that he has been the Premier of the province, and he could have had these collective agreement issues resolved. He had budgeted \$554 million for collective bargaining over the past three years. He did not use that. He chose to push it away. He tried to get his way and did not get this resolved. Yes, we are in a pandemic, but the issue is still not resolved.

The question is this: Did you call the president of CUPE last night to get a date set?

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, the Leader of the Opposition knows full well the budgeting process, and he knows that there is a wage mandate that is put into it. He knows how all of that works. It is basically based on what settlement would appear.

Yesterday, I went through the issues around what the pandemic did for us in this sense. While there was lots of hype from the federal government about money coming to the province from the federal government that was not being spent, that is absolutely false. Every dime that the federal government gave us and more went out to the population of this entire province. The \$2.3 billion totally went out to the municipalities, individuals, companies, and wherever else—every dime. In addition to that, Mr. Speaker, an additional \$330 million was spent by the province. The federal government had given us \$280 million of that, so we spent more on the province than the federal government actually gave us. We heard all the hype, and we heard all the jumping on that. There is a mandate—

Oui, nous parlons d'une date et d'une réunion cette semaine.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Melanson : Ce matin, j'écoute le premier ministre essayer de montrer qu'il a de l'empathie, ce qui n'est pas sa marque de commerce depuis qu'il est premier ministre, c'est certain. Il invoque maintenant toujours le prétexte de la pandémie. Oui, nous sommes encore aux prises avec la pandémie. La quatrième vague a été vraiment très difficile. Toutefois, il est premier ministre depuis trois ans — depuis trois ans, Monsieur le président —, et aurait pu régler les questions liées aux conventions collectives. Il a budgété 554 millions de dollars pour les négociations collectives au cours des trois dernières années. Il n'a pas utilisé l'argent en question. Il a choisi de mettre la situation de côté. Il a essayé de parvenir à ses fins mais n'a pas réglé la situation. Oui, nous sommes en pandémie, mais le problème n'est toujours pas réglé.

La question est la suivante : Avez-vous appelé le président du SCFP hier soir pour fixer une date?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le chef de l'opposition connaît très bien le processus budgétaire, et il sait que des consignes au sujet des salaires y sont prévues. Il sait comment fonctionne l'ensemble du processus. Essentiellement, le tout est fondé sur les conventions à négocier.

Hier, j'ai passé en revue les effets que la pandémie a eus sur nous à cet égard. Même si le gouvernement fédéral a fait beaucoup de battage médiatique au sujet des fonds qu'il avait envoyés à la province et qui n'avaient pas été dépensés, c'est absolument faux. Chaque sou que le gouvernement fédéral nous a donné et plus encore a été mis à la disposition de la population de la province. La somme de 2,3 milliards de dollars a entièrement été affectée aux municipalités, aux particuliers, aux compagnies et ailleurs — chaque sou. De plus, Monsieur le président, la province a dépensé une somme additionnelle de 330 millions de dollars. Le gouvernement fédéral nous a fourni 280 millions de dollars de cette somme ; nous avons donc dépensé plus d'argent dans la province que les fonds que le fédéral nous avait effectivement donnés. Nous avons entendu tout le battage médiatique, et nous

Mr. Speaker: Time.

M. Melanson : Monsieur le président, le premier ministre essaie de détourner les questions. Il ne veut pas parler des enjeux actuels et du problème des relations de travail avec les employés de la fonction publique. Quant au budget fédéral et aux transferts, nous aurons cette discussion un autre jour.

Les employés en question ne veulent pas être en grève ; ils veulent travailler. Ils demandent une augmentation annuelle de 3 % sur 4 ans. L'augmentation de l'évaluation foncière est en moyenne de 7,7 %, ce qui augmentera l'assiette fiscale de 5,2 milliards de dollars. Vous avez budgétisé 454 millions de dollars au cours des 3 dernières années pour les conventions collectives. Vous aviez déjà un excédent de 408 millions, l'année dernière, et vous prévoyez un excédent de 160 millions au deuxième trimestre. Les économistes disent qu'il pourrait être de 500 millions, ce qui représenterait donc 1 milliard d'excédent depuis 2 ans. Ces employés n'ont pas de bonnes conditions de travail. Ils ont des salaires inadéquats. Quand allez-vous les rencontrer et régler la situation?

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, once again, we see the Leader of the Opposition espouse a whole lot of numbers. Only a few, if any, have any factual basis.

In relation to the assessment increases, we do the assessments and the average increase in the province is over 10%. That is the average. However, Mr. Speaker, you will notice that the municipalities are changing their tax rates because the revenue . . . That is where the change that will affect the citizens will be made. It is in the municipalities' rates, which they are now changing. This is not a windfall that all comes to the province. A lot of this extra money goes to the municipalities, and the Leader of the Opposition knows that.

With the issue around the forecast of what is coming forward, I do not know where that number is coming from. We expect that in the second quarter, with the rebate received from the HST, there likely will be a surplus of a couple hundred million dollars—

avons entendu tout le bruit à cet égard. Des consignes sont prévues...

Le président : Le temps est écoulé.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, the Premier is trying to avoid answering questions. He does not want to talk about the real issues and the problem of labour relations with civil servants. As for the federal budget and transfers, we will have that discussion another day.

These employees do not want to be on strike; they want to be working. They are asking for an annual increase of 3% over four years. The increase in property assessments is an average of 7.7%, which will increase the tax base by \$5.2 billion. You have budgeted \$454 million over the last three years for collective agreements. You already had a \$408-million surplus last year, and you are projecting a \$160-million surplus for the second quarter. Economists say it could be \$500 million, which would represent \$1 billion in surplus over the last two years. These employees do not have good working conditions. Their wages are insufficient. When are you going to meet with them and resolve this situation?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, encore une fois, nous constatons que le chef de l'opposition cite de nombreux chiffres. S'il y en a qui sont fondés sur des faits, ce ne sont que quelques-uns d'entre eux.

En ce qui concerne la hausse des évaluations, nous effectuons les évaluations, et l'augmentation dans la province est en moyenne de plus de 10 %. C'est la moyenne. Toutefois, Monsieur le président, vous constaterez que les municipalités changent leur taux d'impôt, car les recettes... Voilà où est effectué le changement qui touchera les gens. Il vise le taux d'impôt des municipalités, car ces dernières le modifient à l'heure actuelle. Ce ne sont pas des recettes inattendues que la province recevra en totalité. Les municipalités reçoivent beaucoup de ces recettes additionnelles, et le chef de l'opposition le sait.

En ce qui concerne les prévisions de ce qui s'en vient, je ne sais pas d'où vient le chiffre. Grâce à la somme perçue pour la TVH, nous nous attendons au deuxième trimestre à ce qu'il y ait probablement un excédent de quelques centaines de millions de dollars, peut-être de

somewhere in that range of \$200 million to \$300 million maybe. But, Mr. Speaker, you look out over the next while and you say 3%. Do you think that 3% was ever budgeted in the budget?

Mr. Speaker: Time.

10:40

Mr. Melanson: You know, the Premier said that only a few of these numbers are factual. That means that all of what the government is putting out is not factual. Are all of the numbers not factual? I took these numbers from the budget. Now, the Premier is saying that the second quarter numbers may have a \$200-million surplus. Last week, he said that it was \$160 million. It changes as he goes.

Impulsive, reacting—he is so confused. He is so confused that it is getting confusing, to be quite frank. We do not hear anything from the Finance Minister because the Premier is the Finance Minister. Then he said that only a few of the numbers that I just laid out were factual. They all come from government documents—his numbers.

Can you resolve this labour dispute, please? They need it. New Brunswickers need it. We deserve it.

Mr. Speaker: Time.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, there is one thing that we could all agree on: It is not difficult to confuse Liberals with a number, because it is the furthest thing from their minds.

The Leader of the Opposition knows full well that there would never be a 3% wage increase in a budget. He knows full well that in a negotiation that is demanding 3% . . . It took two to three years to get 2% off the 5%. Now, it is 3%. To say that we have not been working on this . . . We finally got from 5% to 3%. We have three other unions that have accepted less than that. We have two that are pending, and their

200 millions à 300 millions environ. Toutefois, Monsieur le président, on pense à l'avenir et on demande une augmentation de 3 %. Pensez-vous qu'une augmentation de 3 % a été prévue dans le budget?

Le président : Le temps est écoulé.

M. Melanson : Vous savez, le premier ministre a dit que seulement quelques-uns des chiffres que j'ai donnés sont fondés sur des faits. Cela veut dire que les données que le gouvernement présente ne sont pas toutes fondées sur des faits. Tous les chiffres ne sont-ils pas fondés sur des faits? Je les ai tirés du budget. Le premier ministre dit maintenant qu'il y aura peut-être un excédent de 200 millions de dollars pour le deuxième trimestre. La semaine dernière, il a dit que l'excédent serait de 160 millions. Le chiffre change d'un jour à l'autre.

Le premier ministre réagit impulsivement et il est perdu. Il est si perdu que, bien franchement, cela devient mêlant. Nous n'entendons rien de la part du ministre des Finances parce que le premier ministre, c'est le ministre des Finances. Il a dit que seulement quelques-uns des chiffres que je viens de citer sont fondés sur des faits. Ils proviennent tous de documents du gouvernement ; ce sont ses chiffres.

Pouvez-vous, s'il vous plaît, résoudre le conflit de travail? Les employés ont besoin qu'il soit résolu. Les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin qu'il soit résolu. La population mérite qu'il soit résolu.

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous pouvons tous nous entendre sur une chose : Il n'est pas difficile de désorienter les Libéraux au moyen de chiffres, car c'est la dernière chose à laquelle ils pensent.

Le chef de l'opposition sait très bien qu'une augmentation salariale de 3 % n'aurait jamais été prévue au budget. Il sait très bien que, lorsqu'on demande une augmentation de 3 % pendant des négociations... Il a fallu deux ou trois ans pour arriver à une augmentation de 2 % au lieu de 5%. L'augmentation demandée est maintenant de 3 %. Or, de dire que nous n'effectuons pas de travail à cet égard... Au départ, l'augmentation demandée était de

big issue is in relation to how to improve the workplace.

While we can talk about whether there have been changes, the Leader of the Opposition also knows how the refunds from the HST come from the federal government, because he was in Finance. He knows that we do not have a handle on that until it shows up and it is a year away. He knows that. He can espouse all this stuff, but he knows that.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Government Employees

Mr. Melanson: I know that all the numbers I gave you this morning come from your official government documents. If they are not true, please correct them. Please correct them.

I want to ask you a question. Over the weekend, you locked out people who are in the education system. The Labour and Employment Board ruled that it was illegal. When you, as a government—all of you—decided to do that, did you have legal advice to do what you did?

Hon. Mr. Higgs: I will clarify what the ruling was and what it was not. There are designated workers in the system. The ruling was based on the fact that we did not have the legal right to lock out designated workers. In the situation of the other locked-out members, we do not have a facility that is operating. We do not have schools operating. Saying that we are going to bring in designated workers who do not have a place to work was the debate. Yes, it was ruled that we have to bring them in anyway during the strike. Well, we have to pay them anyway during the strike.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Higgs: But what I think is relevant here is that we have probably 3 000 people who are not

5 % et elle est maintenant de 3 %. Trois syndicats ont accepté une plus petite augmentation. Nous sommes encore en négociation avec deux autres syndicats, et la question qui leur importe, c'est la façon d'améliorer le milieu de travail.

Bien que nous puissions parler de changements, le cas échéant, le chef de l'opposition sait aussi que les remboursements de la TVH proviennent du gouvernement fédéral, étant donné qu'il était au ministère des Finances. Il sait que nous ne savons pas de quelle somme il s'agit avant de la recevoir, et nous ne la recevons pas avant un an. Il le sait. Il peut dire ce qu'il voudra, mais il le sait.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Personnel du gouvernement

M. Melanson : Je sais que tous les chiffres que j'ai donnés ce matin viennent des documents officiels de votre gouvernement. S'ils ne sont pas vrais, veuillez les corriger. Veuillez les corriger.

J'aimerais vous poser une question. Pendant la fin de semaine, vous avez placé en lock-out des employés du système d'éducation. La Commission du travail et de l'emploi a jugé que c'était illégal. Lorsque vous, en tant que gouvernement — tous les membres du gouvernement —, avez décidé d'agir ainsi, aviez-vous obtenu des conseils juridiques avant de le faire?

L'hon. M. Higgs : Je vais préciser ce que comprenait la décision de la commission et ce qu'elle ne comprenait pas. Dans le système, des employés sont désignés. La décision a été prise en fonction du fait que nous n'avions pas légalement le droit de mettre en lock-out les employés désignés. En ce qui concerne les autres employés en lock-out, leur milieu de travail n'est pas ouvert. Les écoles ne sont pas ouvertes. Le débat portait sur le fait de faire travailler les employés désignés qui n'ont pas d'endroit où travailler. Oui, il a été décidé que nous devons les faire travailler malgré la grève. Eh bien, nous devons tout de même les payer pendant la grève.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Toutefois, selon moi, ce qui est pertinent, c'est qu'il y a probablement 3 000 personnes

working and do not have pay because of the strike. That is the part we would like to correct, but we would like to correct that with stability. You have heard the minister say repeatedly that if there is going to be a random hit on every school in the province at any point in time, there would be no stability, and that is the issue here. We are hoping that it can be worked out so that we can get schools back up.

Mr. Speaker: Time.

Mr. Melanson: Basically, you are saying that you had really bad judgment, really bad judgment, when you made that decision. When there were lockdowns during the pandemic, you did not lock those people out. They were still on the payroll. Why did you do it now? It was all orchestrated. You decided to go with online learning, and the next day, you locked them out. Punishment—you are trying to punish these people. By the way, nobody listens to the minister anymore. You lacked judgment, Mr. Premier, on that decision, and it was illegal, based on the ruling of the board.

Tell me, did you have legal advice prior to making that decision? I think that it is important to know whether you made that decision on the fly while not having solid legal advice to do it.

10:45

Hon. Mr. Higgs: Well, I think that it is important to know that the ruling was based on the designated workers and not on the other workers who were locked out. That is important to know.

Did we have legal advice on whether we could do it in its entirety? Yes. But was there a question about the designated workers and whether that would be challenged? Yes. We thought it would be challenged, and it was. Why did we do it? Because we are in a strike. News flash—we have a strike situation here. So what does it mean? The employees—our employees, the folks who are on strike right now—are impacting schools and, in a pandemic, the health system throughout our province, which is most unfortunate. I am saying that it is shocking and surprising that this would be something that would be considered in a strike.

qui ne travaillent pas et qui ne reçoivent pas de salaire en raison de la grève. Il s'agit de l'élément auquel nous souhaitons remédier, mais nous voulions le faire afin d'assurer une certaine stabilité. Nous avons entendu le ministre dire plusieurs fois que, si chaque école dans la province pouvait être touchée à un moment donné, il n'y aurait aucune stabilité, et c'est cela le problème. Nous espérons pouvoir régler la situation pour que les écoles soient rouvertes.

Le président : Le temps est écoulé.

M. Melanson : Essentiellement, vous dites que vous avez fait preuve de mauvais jugement, de très mauvais jugement, lorsque vous avez pris la décision. Au début de la pandémie, lorsqu'il y a eu des confinements, vous n'avez pas mis les employés dehors. Ils étaient encore rémunérés. Pourquoi le faites-vous maintenant? Le tout a été orchestré. Vous avez décidé de passer à l'enseignement virtuel, puis, le lendemain, vous avez mis les employés en lock-out. C'est une mesure punitive ; vous essayez de punir les employés. En passant, plus personne n'écoute le ministre. En prenant cette décision, vous avez manqué de jugement, Monsieur le premier ministre, et, selon la décision de la commission, il était illégal de procéder ainsi.

Dites-moi, aviez-vous obtenu des conseils juridiques avant de prendre la décision? Je pense qu'il est important de savoir si vous aviez pris la décision à l'improviste sans avoir obtenu de bons conseils juridiques.

L'hon. M. Higgs : Eh bien, j'estime qu'il est important de savoir que la décision de la commission a été prise en raison des employés désignés, et non des autres employés mis en lock-out. Il est important de le savoir.

Avions-nous obtenu des conseils juridiques indiquant que nous pouvions prendre la mesure dans son ensemble? Oui. Toutefois, y avait-il des doutes à l'égard des employés désignés et de la possibilité que la décision soit contestée? Oui. Nous avons pensé qu'elle serait contestée, et cela a été le cas. Pourquoi avons-nous agi ainsi? Nous avons agi ainsi parce que nous sommes dans une situation de grève. Voici une nouvelle éclair : Il y a une grève. Que cela signifie-t-il donc? Le choix des employés — nos employés, les gens actuellement en grève — a une incidence d'un bout à l'autre de notre province sur les écoles et sur le système de santé alors qu'il y a une pandémie, ce qui

In any case, when it comes to the situation about locking others out, that is because we do not have a job for them. We are not operating. The schools are shut down, so that would be a logical next step, Mr. Speaker.

Soins de santé

M. D'Amours : Monsieur le président, il y a eu 6 décès et 48 cas présumés, ainsi qu'un syndrome qu'on peine à identifier. Plus le temps passe, plus l'affaire du mystérieux syndrome prend de l'ampleur. Après s'être cachée tout l'été, la ministre de la Santé a décidé d'essayer de sauver les apparences, mais, plus elle s'en mêle, plus la ministre complique la situation et plus les gens sont inquiets. C'est rendu que la ministre prend la parole à la place de la médecin-hygiéniste en chef et qu'elle s'ingère partout. Il y a des gens qui meurent, il y a des gens qui sont malades et il y a des familles qui sont rendues au bout du rouleau. Quand la ministre de la Santé va-t-elle cesser de s'ingérer et de politiser ce dossier? Quand va-t-elle laisser les véritables experts médicaux faire leur travail?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you. I appreciate the question.

Mr. Speaker, we are absolutely letting the experts do their job. In June, we proposed a two-component investigation. One component is a very lengthy epidemiological survey, a tool to help give the clinical advisory committee what it needs to finish its work. Six neurologists are providing oversight on all the cases. They are going to determine whether we need to do more investigation or whether there are other diagnoses that have not happened. It is very important for the families and the patients who are affected by this illness that they be given absolute certainty with regard to what we are dealing with. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Monsieur le président, ce n'est pas la place de la ministre de la Santé, lors d'une conférence de presse, de répondre à des questions spécifiques, mais bien celle de la médecin-hygiéniste en chef. La ministre ne peut pas s'improviser médecin-hygiéniste. Elle doit laisser les professionnels répondre aux questions. Au lieu de faire un « show de boucane » devant les médias, la ministre de la Santé devrait

est très dommage. Je dois dire que c'est surprenant et ahurissant qu'on pense à faire cela pendant une grève.

En tout cas, pour ce qui est de mettre en lock-out les employés non désignés, c'est parce que nous n'avons pas de travail pour eux. Leur milieu de travail est fermé. Les écoles ont été fermées ; le lock-out a donc été la prochaine étape logique, Monsieur le président.

Health Care

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, there have been 6 deaths and 48 suspected cases, as well as a syndrome that is under investigation. As more time passes, the scope of the mysterious syndrome issue grows. After hiding all summer, the Minister of Health has decided to try to save face, but the more she interferes, the more she complicates the situation and the more worried people become. It has come to the point where the minister is speaking for the Chief Medical Officer of Health and interfering everywhere. People are dying, people are sick, and families are at their wit's end. When is the Minister of Health going to stop interfering and politicizing this file? When is she going to let the real medical experts do their job?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci. Je suis reconnaissante de la question.

Monsieur le président, il n'y a aucun doute que nous laissons les experts faire leur travail. En juin, nous avons proposé une enquête à deux volets. L'un de ces volets est une enquête épidémiologique très longue, soit un outil qui donne aux membres du comité consultatif clinique ce dont ils ont besoin pour finir leur travail. Six neurologues surveillent tous les cas. Ils détermineront si nous devons enquêter davantage ou s'il faut poser d'autres diagnostics. Il est très important pour les familles et les patients qui sont touchés par la maladie en question de savoir avec certitude à quoi nous avons affaire. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, it is not up to the Minister of Health, in a press conference, to answer specific questions; it is indeed the Chief Medical Officer of Health who should do so. The minister cannot just decide that she is the Chief Medical Officer. She has to let the professionals answer the questions. Instead of throwing up a smokescreen in front of the media, the Minister of Health should let

laisser la médecin-hygiéniste en chef, comme je l'ai mentionné, et les experts médicaux, faire leur travail.

A-t-elle pris la peine de contacter les 48 familles touchées et les 6 familles en deuil? Les gens attendent des réponses, Monsieur le président. La ministre devrait se concentrer un peu plus sur les gens et un peu moins sur l'image de son parti et sur sa carrière politique. Quand la ministre va-t-elle appeler les familles? Monsieur le président, voilà la question.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, in the member's first question, he said I was not a medical expert, and he is now asking me to intervene. My goodness.

Contact with the families is done by a medical provider. That is the way it has always been done, and that is the way it will be. We have provided an oversight committee of six specialists, six neurological experts, and we are ensuring that this process is driven by the medical community. At the press conference, I had an epidemiologist and I also had two VPs, both physicians, from Vitalité and Horizon. So this is being clinically led. This is not being driven by any political agenda, and I am always going to defer to the experts.

M. D'Amours : Monsieur le président, la ministre de la Santé a tellement mis le système en difficulté, que même les familles ne sont pas capables de rencontrer un professionnel de la santé, parce que ce n'est pas possible d'obtenir un rendez-vous. C'est ce genre de travail qu'a fait la ministre de la Santé.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please. Order.

10:50

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, *W5*, the *Fifth Estate*, *Maclean's*, and the *Walrus*, all nationally recognized media, are raising questions about the government's handling of this whole situation. New Brunswickers are demanding answers and are beginning to wonder whether there is some sort of cover-up. What is the minister hiding from New Brunswickers? Can she tell

the Chief Medical Officer of Health, as I mentioned, and medical experts do their job.

Did she bother contacting the 48 families who are affected and the 6 families in mourning? People are waiting for answers, Mr. Speaker. The minister should focus a bit more on people and less on her party's image and her political career. When will the minister be calling the families? That is the question, Mr. Speaker.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, dans sa première question, le député a dit que je n'étais pas une experte médicale, mais il me demande maintenant d'intervenir. Ma foi.

Un fournisseur de soins de santé s'occupe de communiquer avec les familles. C'est ainsi que les choses ont toujours été faites, et c'est la façon dont ce sera fait. Nous avons créé un comité de surveillance constitué de six spécialistes, soit six experts en neurologie, et nous faisons en sorte que la communauté médicale mène le processus. Lors de la conférence de presse, j'étais accompagnée d'un épidémiologiste et de deux vice-présidents des réseaux Vitalité et Horizon, et ces derniers sont tous deux médecins. Le tout est donc mené d'un point de vue clinique. L'initiative n'est motivée par aucune considération d'ordre politique, et je m'en remettrais toujours aux experts.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, the Minister of Health has created so many difficulties in the system that families cannot even meet with a health professional, because it is impossible to get an appointment. This is the kind of job the Minister of Health has done.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît. À l'ordre.

M. D'Amours : Monsieur le président, *W5*, *Fifth Estate*, *Maclean's* et *The Walrus*, tous des médias reconnus à l'échelle nationale, soulèvent des questions sur la façon dont le gouvernement gère toute la situation. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent des réponses et commencent à se demander s'il n'y a pas anguille sous roche. Que cache la ministre aux personnes du Nouveau-Brunswick? Peut-elle nous le

us, or will we have to wait for the *Fifth Estate* on Thursday night to know more?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, the one thing that we have been is open and transparent throughout this process. While we cannot control what media outlets put out and we cannot control what other organizations do, the province of New Brunswick, the Department of Health, and Public Health have been very methodical in their approach to this illness, because it is incumbent on us to provide patients and families with real answers, not to give them assumptions. They need real answers, and that is what we have done.

The epidemiological survey is complete. That tool is now in the hands of the clinical experts as they review each and every case. They are going to come back with a final report in January. If we need to do more, we will do more. We have used our national experts. We have used all kinds of tools with our local people to ensure that this is done properly. Thank you, Mr. Speaker.

Collective Bargaining

Mr. Melanson: Mr. Speaker, we know that the Premier has said that to end the strike, he may bring in back-to-work legislation, which would include a wage mandate. My question is for the Minister of Justice and Public Safety and Attorney General. We know that in 2015 the Supreme Court ruled on this. It ruled in terms of the right to strike and governments unilaterally coming in and deciding to take that away from bargaining groups. The court said this: “The right to strike is an essential part of a meaningful collective bargaining process in our system of labour relations.” It said that this is “an indispensable component of that right”. Do you believe you have the legal authority, based on this ruling, to come forward with that type of legislation here in New Brunswick?

Hon. Mr. Flemming: Thank you for the question. It is indeed a complex question. There are assorted variations of jurisprudence on the matter. But I can assure you of one thing: So long as I am the Attorney General and this government is here, we would not do anything that we did not feel and that we were not advised was justified in law. And, as the Attorney General, we have the honour of the Crown to uphold,

dire, ou faut-il attendre de regarder *Fifth Estate* jeudi soir pour en savoir plus?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, une chose est sûre, c'est que nous avons été ouverts et transparents tout au long du processus. Même si nous ne pouvons pas contrôler ce que diffusent les médias ni ce que font d'autres organismes, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Santé et la Santé publique sont très méthodiques dans leur approche concernant la maladie, car il leur incombe de fournir de vraies réponses aux patients et aux familles, pas de leur donner des hypothèses. Ces derniers ont besoin de vraies réponses, et c'est ce que nous avons fourni.

L'enquête épidémiologique est terminée. L'outil est maintenant entre les mains des experts cliniques, qui passent en revue chacun des cas. Les experts présenteront un rapport définitif en janvier. S'il faut prendre d'autres mesures, nous en prendrons d'autres. Nous avons fait appel aux experts nationaux. Nous avons utilisé toutes sortes d'outils avec nos intervenants locaux pour veiller à ce que tout soit fait comme il se doit. Merci, Monsieur le président.

Négociations collectives

M. Melanson : Monsieur le président, nous savons que le premier ministre a dit que, pour mettre fin à la grève, il pourrait présenter une loi forçant le retour au travail, ce qui comprend des dispositions au sujet des salaires. Ma question s'adresse au ministre de la Justice et de la Sécurité publique et procureur général. Nous savons que, en 2015, la Cour suprême s'est prononcée sur la question. La cour a statué sur le droit de grève et la décision unilatérale des gouvernements de retirer ce droit aux groupes de négociation. Voici ce que la cour a indiqué : « Dans notre régime de relations de travail, le droit de grève constitue un élément essentiel d'un processus véritable de négociation collective. » Elle a ajouté qu'« il en constitue une composante indispensable ». Compte tenu de l'arrêt cité, croyez-vous avoir le pouvoir légal de présenter une telle loi ici, au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Flemming : Merci de la question. Il s'agit en effet d'une question complexe. Il y a divers cas de jurisprudence en la matière. Je peux cependant vous assurer d'une chose : Tant que je serai procureur général et que le gouvernement actuel sera au pouvoir, nous ne prendrons aucune mesure que nous estimons non justifiée par la loi ou qui est contraire aux avis qui nous sont donnés à cet égard. De plus, le procureur

and if one is advised as to the law of the land on a particular subject, we are obligated to conduct ourselves in accordance with that law. I can assure you that picking a quote out of a legal case, which sort of states the obvious, as opposed to whether legislation or back to work or constitutionality or anything else like that . . . But I can assure you that if it is not justified in law, we will not do it.

Mr. Speaker: Time, minister.

Changement climatique

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2021 bat son plein depuis dimanche, à Glasgow. Vraisemblablement, c'est la dernière chance pour la classe politique de démontrer qu'elle est sérieuse pour ce qui est de s'attaquer à l'urgence climatique au lieu de nous servir le bla-bla-bla auquel nous sommes dangereusement acclimatés. Le monde est en train de sortir de l'ère des combustibles fossiles, et il est temps pour le Nouveau-Brunswick de suivre le mouvement. Sinon, elle sera une laissée-pour-compte.

Ma question est pour le premier ministre : Quel est le message que le Nouveau-Brunswick apporte à COP 26 et quelles sont ses priorités pour combattre le plus grand enjeu de notre époque, soit l'urgence climatique?

10:55

Hon. Mr. Crossman: Thank you for the question, Mr. Speaker. It is a shame that we cannot be in Glasgow, Scotland, this year because of our circuit breakers and things going on here. We were looking forward to that trip and to getting an update.

The New Brunswick government is certainly committed to being part of the solution to climate change. We watch the COP26 daily for updates, and we see that our Prime Minister is making some headway there. We are looking forward to working with the new minister as well. We are leading the country, as you know, in greenhouse gas emission reductions of 38%, and we are looking forward to making more changes as we move ahead. Thank you.

général doit défendre l'honneur de la Couronne, et, si nous recevons des avis donnés en vertu des lois du pays sur un sujet en particulier, nous sommes tenus d'agir en conséquence. Je peux vous assurer que reprendre une citation tirée d'une affaire judiciaire, qui énonce en quelque sorte l'évidence, au lieu de déterminer si une loi, un retour au travail, la constitutionnalité ou toute autre chose du genre... Eh bien, je peux vous assurer que, si une mesure n'est pas justifiée par la loi, nous ne la prendrons pas.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Climate Change

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. The 2021 United Nations Climate Change Conference has been going on since Sunday, in Glasgow. This is presumably the last chance for the political class to show how serious it is about fighting the climate emergency instead of serving up the same old blah-blah-blah to which we have become dangerously accustomed. The world is emerging from the fossil fuel era, and it is time for New Brunswick to join the movement. If it does not, the province risks being left behind.

My question is for the Premier: What message did New Brunswick send to COP26 and what are the provincial priorities for dealing with the biggest issue of our time, the climate emergency?

L'hon. M. Crossman : Merci de la question, Monsieur le président. Il est regrettable que nous ne puissions être à Glasgow, en Écosse, cette année en raison de nos mesures coupe-circuit et des choses qui se passent ici. Nous avons hâte de faire le voyage et d'obtenir des renseignements à jour.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est certainement résolu à participer à la recherche de solutions pour lutter contre les changements climatiques. Nous suivons la COP26 pour nous tenir au courant de son déroulement au quotidien et nous constatons que le premier ministre du Canada fait des progrès là-bas. Nous nous réjouissons aussi à l'idée de travailler avec le nouveau ministre. Comme vous le savez, notre province est un chef de file au pays pour ce qui est de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, car nous avons réduit nos émissions de 38 %,

M. K. Arseneau : Je pense que les parlementaires ont applaudi pour pas grand-chose. Le premier ministre aime répéter ad nauseam qu'il agit pour l'avenir des gens de la province. Or, il refuse de s'attaquer adéquatement à l'urgence climatique. Il ne reconnaît même pas les risques associés à cette urgence. Il n'y a aucune priorité dans ce que vient de dire le ministre. Il n'y a aucune priorité. Il dit simplement : Je ne sais pas ; nous faisons ceci, et, s'il vous plaît, applaudissez pour me faire bien paraître.

Il est à se demander, Monsieur le président, si le premier ministre croit réellement au changement climatique. Ma question s'adresse donc à nouveau au premier ministre. Qui fait partie de la délégation du Nouveau-Brunswick à COP 26? S'il n'y a personne, pourquoi pense-t-il que le Nouveau-Brunswick est à l'abri des catastrophes naturelles à venir?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I think that in relation to what is being done here in the province as we transition from one economy to another, we have advocated with the Atlantic region for the Atlantic Loop, which is an upgraded transmission system to take hydropower from Quebec and Muskrat Falls. That will allow us to meet the 2030 requirements, and it would mean shutting down our only coal plant or finding an alternate use for it with clean fuel. Nova Scotia is doing the same thing.

I think that, with the focus that we have . . . Today, I listened to the member talk about the focus on the research for small modular reactors. But, Mr. Speaker, we have to balance out what we spend on how we manage and work to do the best for the people of the province with how we create an economic future for the province. I think that there seems to be a disconnect here in how you actually provide the resources to help people to get better and to have a better life in our province. The investment in SMRs is just that—clean energy, transportable clean energy, used anywhere in the world and an economic future for our province.

et nous nous réjouissons à la perspective d'opérer d'autres changements dans l'avenir. Merci.

Mr. K. Arseneau: I think the members were clapping for something pretty insignificant. The Premier likes to repeat ad nauseam that he is taking action for the future of the people in this province. Yet, he refuses to adequately address the climate emergency. He does not even acknowledge the risks associated with this emergency. There was no priority mentioned in what the minister just said. There is no priority. He just says: I do not know; we are doing this, so please clap and make me look good.

It is worth wondering, Mr. Speaker, if the Premier really believes in climate change. My question, therefore, is again for the Premier: Who is part of the New Brunswick delegation to COP26? If nobody is, why does he think New Brunswick will be spared the natural catastrophes to come?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, pour ce qui est des mesures prises dans la province alors que nous assurons la transition d'une économie à une autre, nous avons préconisé dans la région de l'Atlantique le projet de boucle de l'Atlantique, qui est un réseau de transmission amélioré visant l'acheminement d'hydroélectricité provenant du Québec et des chutes Muskrat. Le projet nous permettra de satisfaire aux exigences prévues pour 2030, ce qui entraînera la fermeture de notre seule centrale au charbon ou une nouvelle utilisation de celle-ci au moyen de combustible propre. La Nouvelle-Écosse fait de même.

Selon moi, étant donné l'attention que nous portons... Aujourd'hui, j'ai écouté le député parler de l'accent mis sur la recherche relative aux petits réacteurs modulaires. Toutefois, Monsieur le président, nous devons équilibrer nos dépenses quant à la façon dont nous gérons les choses et travaillons dans l'intérêt supérieur de la population de la province et la façon dont nous bâtissons un avenir économique pour la province. À mon avis, il semble y avoir un décalage dans la manière de fournir les ressources pour aider les gens à améliorer leur situation et leur qualité de vie dans notre province. C'est exactement ce que représente l'investissement dans les PRM, soit de l'énergie propre, de l'énergie propre transportable, qui est utilisée partout dans le monde, et qui assure à notre province un avenir économique.

Police

Mr. Austin: Mr. Speaker, I would like to take this opportunity to thank former RCMP Assistant Commissioner Larry Tremblay for his years of service to this province. I had the opportunity to meet Mr. Tremblay over the summer to discuss issues related to policing in rural New Brunswick. At the conclusion of that meeting, there was no doubt in my mind that budget constraints as well as the current model of policing are issues that need to be resolved.

Mr. Speaker, while the Minister of Justice is convinced that the removal of the former commissioner was necessary, I am hopeful that the minister does not view Mr. Tremblay's removal as some sort of fix to the larger issues of policing in rural New Brunswick. The structural problems of policing are much deeper than that. My question is for the Minister of Justice. Can the minister tell us what his plans are for reforming the current policing model? Would they include a provincial police force?

Hon. Mr. Flemming: Thank you, Mr. Speaker, to the member opposite for the question. It is interesting to note that when my colleague the minister responsible for municipal reform was touring the province, one of the messages that he got over and over again was on the issue of policing in rural New Brunswick. The member's question is timely. It is something that the government has been very, very focused on and working toward.

The Provincial Police Service Agreement is an agreement with the RCMP. However, it is the province that sets the objectives, priorities, and goals. We realize that there is significant room for improvement. We realize that there has to be more collaboration with municipalities, and, yes, we realize that there needs to be more funding. There is more to say on that, I am sure, than what 60 seconds provides.

Mr. Speaker: Time, member.

11:00

Police

M. Austin : Monsieur le président, j'aimerais saisir l'occasion pour remercier Larry Tremblay, ancien commissaire adjoint de la GRC, pour les années de service qu'il a consacrées à la province. J'ai eu l'occasion de rencontrer M. Tremblay cet été pour discuter de questions liées au maintien de l'ordre dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. À la fin de cette rencontre, je n'avais aucun doute que les contraintes budgétaires et le modèle actuel pour le maintien de l'ordre constituaient des questions qu'il fallait régler.

Monsieur le président, même si le ministre de la Justice est convaincu que le renvoi de l'ancien commissaire était nécessaire, j'espère qu'il ne voit pas le renvoi de M. Tremblay comme une quelconque solution permettant de résoudre les problèmes plus vastes liés au maintien de l'ordre dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Les problèmes structurels liés au maintien de l'ordre sont bien plus profonds que cela. Ma question s'adresse au ministre de la Justice. Le ministre peut-il nous dire quels sont ses plans pour réformer le modèle actuel de maintien de l'ordre? Ses plans comprendraient-ils un corps de police provincial?

L'hon. M. Flemming : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Il est intéressant de noter que, lorsque mon collègue, le ministre responsable de la réforme municipale, sillonnait la province, l'un des messages qu'il a reçus à maintes reprises portait sur la question du maintien de l'ordre dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. La question du député tombe à point. Il s'agit d'une situation que le gouvernement est vraiment déterminé à régler, et il travaille en ce sens.

L'Entente sur le service de police provincial est une entente conclue avec la GRC. Toutefois, c'est la province qui fixe les objectifs, les priorités et les buts. Nous sommes conscients qu'il est possible d'apporter beaucoup d'améliorations. Nous sommes conscients qu'il faut une plus grande collaboration avec les municipalités, et, oui, nous sommes conscients qu'il faut davantage de fonds. Il y a davantage à dire sur le sujet, j'en suis sûr, mais 60 secondes ne suffisent pas.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Government

Mr. Melanson: Mr. Speaker, this could be the last question today. I do not know. I have been observing and listening to the Premier over the past three years but also through the past few months. I want to tell him that I know that being the Premier can be overwhelming. There is a lot of stuff happening. There is a lot of stuff on the plate. When you are a micromanager, it is even worse—it is even worse. Actually, by wanting to control everything and being a micromanager, the wheel can fall off and things can get really messy. We have a few messes around the province, to be quite honest. I look around the Premier, and there is a whole team there. There is a whole team of ministers and MLAs, and we still do not know what they believe about this strike situation. But I want to ask the Premier, What is his team actually doing to help him out?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, that is a question that I guess every leader could ask another leader, and I am sure that I could ask it of every one of the Leader of the Opposition's . . . In opposition, of course, they would all be rah-rah and there would not be any issues other than the complaints. One of the things that was a strength during the pandemic was that we did set that aside and we did work to make decisions in the best interest of the province.

I think it is quite evident throughout my caucus—and I have been, probably more than most, open to discussion in relation to differences of opinions and views—that, yes, we do not all share the same opinions. At the end of the day, the Premier does what he believes is right with the collection of information that he receives from his caucus. We cannot move the province forward without a caucus that works together and drives results. I guess the difference between me and the Leader of the Opposition is that, to me, facts matter and, to me, results are more than a statement that I did something without any proof of it.

Mr. Speaker: Time.

M. Melanson : Monsieur le président, c'est intéressant d'entendre ce que le premier ministre est en train de dévoiler en réponse à cette question, ce

Gouvernement

M. Melanson : Monsieur le président, la question suivante pourrait être la dernière aujourd'hui. Je ne sais pas. J'ai observé et écouté le premier ministre au cours des trois dernières années, mais aussi au cours des derniers mois. Je veux lui dire que je sais que la fonction de premier ministre peut être accaparante. Il se passe beaucoup de choses. Il y a beaucoup de travail. Lorsque l'on fait de la gestion à outrance, c'est encore pire — c'est encore pire. En fait, lorsqu'on veut tout contrôler et faire de la gestion à outrance, cela peut déraiper et les choses peuvent vraiment se compliquer. Quelques gâchis se produisent dans la province, bien franchement. Je regarde autour du premier ministre, et il y a là toute une équipe. Il y a toute une équipe de ministres et de parlementaires, et nous ne savons toujours pas ce qu'ils pensent de la grève actuelle. Toutefois, voici la question que je veux poser au premier ministre : Que fait véritablement son équipe pour l'aider?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, voilà une question que tout dirigeant pourrait poser à un autre dirigeant, et je suis sûr que je pourrais la poser à tous les gens dans l'entourage du chef de l'opposition... Du côté de l'opposition, bien sûr, les gens seraient tous enthousiastes, et il n'y aurait aucun problème à l'exception des doléances. L'une des choses qui constituait une force pendant la pandémie, c'est que nous avons effectivement mis cela de côté et nous nous sommes efforcés de prendre des décisions dans l'intérêt supérieur de la province.

À mon avis, dans l'ensemble de mon caucus — et j'ai été ouvert, probablement plus que la plupart des gens, aux discussions en ce qui concerne les différences d'opinions et de points de vue —, il est très évident que, en effet, nous ne partageons pas tous les mêmes opinions. En fin de compte, le premier ministre fait ce qu'il croit être juste selon les renseignements qu'il obtient de son caucus. Nous ne pouvons pas faire progresser la province sans un caucus qui travaille ensemble et obtient des résultats. Je suppose que la différence entre moi et le chef de l'opposition, c'est que les faits m'importent, et, à mon avis, les résultats comptent plus qu'une déclaration indiquant que j'ai fait quelque chose sans aucune preuve.

Le président : Le temps est écoulé.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, it is interesting to hear what the Premier is revealing this morning in his answer to this question. You know, the Premier is

matin. Vous savez, c'est connu que le premier ministre est un patron et non pas un leader. C'est un patron qui veut contrôler et qui veut prendre toutes les décisions. Il veut certainement faire les choses à sa manière.

Ce que je demande au premier ministre, c'est quel rôle jouent réellement les membres de son caucus dans la prise de plusieurs décisions. Je connais plusieurs parlementaires du côté du gouvernement et je sais qu'ils ont la population et la province à cœur. Et je suis convaincu que les différentes situations problématiques qui existent actuellement... Je veux croire qu'elles n'existeraient pas si le premier ministre écoutait davantage, à tout le moins, son équipe.

Alors, Monsieur le premier ministre, expliquez à tout le monde quel rôle ces ministres et ces simples députés jouent dans le processus de prise de décisions. Ou bien, est-ce le premier ministre qui prend toutes les décisions?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, one of the things that I do not have to do is explain to the Leader of the Opposition how we work together as a caucus. He knows the process, and he knows how it works.

I think one of the things that is very important is that we are dealing with issues that the former government pushed aside. If you go back to the Gallant government, if you go back to the Liberals, if you go back to . . . Particularly, I am surprised that we have not had any questions on the First Nations file. I am surprised that there has not been a discussion on the tax exemption file and the tax refund. I am really surprised that the Liberals have not touched that. There is a lot of information under the hood. For some reason, the Leader of the Opposition does not want to talk about it.

But we are addressing all the issues in the province. At the end of the day, our province is going to be stronger and more united, but there is a rough path because when you talk about facts instead of just symbolic gestures, you get down to the truth and you get down to making a real difference. And that is our goal, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: The time for question period has expired.

known to be a boss and not a leader. He is a boss who wants to control everything and make all the decisions. He certainly wants to do things his own way.

What I am asking the Premier is what role the members of his caucus actually play in making a number of decisions. I know a number of government members, and I know they have the people and the province at heart. I am convinced, too, that the different problematic situations now . . . I want to believe that they would not exist if the Premier at least listened more closely to his team.

So, Mr. Premier, explain to everyone what role ministers and members play in the decision-making process. Well, is it the Premier who makes all the decisions?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, l'une des choses que je n'ai pas besoin de faire, c'est d'expliquer au chef de l'opposition la façon dont nous travaillons ensemble en tant que caucus. Il connaît le processus et il sait comment le tout fonctionne.

À mon avis, il est important de souligner que nous nous penchons sur des questions laissées de côté par l'ancien gouvernement. Remontons dans le passé et pensons au gouvernement Gallant, aux Libéraux, à... Je suis surtout surpris que nous n'ayons pas reçu de questions sur le dossier des Premières Nations. Je suis surpris qu'il n'y ait pas eu de discussion sur le dossier de l'exonération ou du remboursement fiscal. Je suis très étonné que les Libéraux n'en aient pas parlé. Il y a beaucoup d'information à examiner à cet égard. Pour une raison quelconque, le chef de l'opposition ne veut pas en parler.

Toutefois, nous nous penchons sur toutes les questions qui touchent la province. Au bout du compte, notre province sera plus forte et sa population, plus unie, mais le chemin pour y arriver est cahoteux, car, lorsqu'il est question de faits au lieu de gestes purement symboliques, la vérité se dégage et il est possible d'opérer un vrai changement. Voilà notre objectif, Monsieur le président.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Collective Bargaining

Hon. Mr. Higgs: Thank you, Mr. Speaker. I am just responding to a question from the Leader of the People's Alliance yesterday in relation to the number of CUPE employees who are not in the shared risk program. Combined, there are 2 468 active members in the two plans that would be converted to shared risk. There are 1 856 members in Local 1253 and 612 members in Local 2745. Once converted to shared risk, part-time workers would be eligible to be plan members, which they currently are not.

There are currently over 5 000 part-time workers, with the vast majority being EAs who could join the plan. These part-time workers currently have access to GNB's defined contribution plan for part-time workers. Participation in the plan is voluntary, and only 40%—around 2 000 people—have opted to participate in it. Upon conversion, they could join the more favourable shared risk plan along with the 3 000 part-time workers who do not participate in any plan at all. Thank you, Mr. Speaker.

11:05

Mr. Speaker: The member for Fredericton-Grand Lake and leader of his party for one question.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. Thank you, Premier, for that information. It is my understanding that 2 468 . . . I believe that is the number that you gave referring to the conversion from the defined benefit pension to the shared risk pension. I guess the question that I have as a follow-up to that transition is this: How much does it cost on an annual basis in relation to government to top up that defined benefit pension plan as opposed to the shared risk pension plan? Has government in the past been funding that plan appropriately for what its contributions should be?

Hon. Mr. Higgs: It is the same situation as the other defined benefit programs that were converted several

Négociations collectives

L'hon. M. Higgs : Merci, Monsieur le président. Je réponds simplement à une question posée hier par le chef de l'Alliance des gens en ce qui concerne le nombre d'employés représentés par le SCFP qui ne participent pas au régime de pension à risques partagés. Les deux régimes qui seraient convertis en régimes à risques partagés comptent en tout 2 468 participants actifs. Il y a 1 856 membres participants au sein de la section locale 1253 et il y en a 612 au sein de la section locale 2745. Une fois que les régimes auront été convertis en régimes à risques partagés, les membres du personnel à temps partiel y seraient admissibles, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Actuellement, il y a plus de 5 000 membres du personnel à temps partiel, dont la grande majorité sont des assistants en éducation qui pourraient participer au régime. Le personnel à temps partiel peut actuellement participer au régime à cotisations déterminées du GNB qui lui est destiné. L'adhésion à ce régime est volontaire, et seulement 40 % des membres du personnel — environ 2 000 personnes — ont choisi d'y adhérer. La conversion pourrait donner aux personnes concernées, tout comme aux 3 000 membres du personnel à temps partiel qui ne participent à aucun régime, la possibilité d'adhérer au régime à risques partagés, lequel est plus avantageux. Merci, Monsieur le président.

Le président : Le député de Fredericton-Grand Lake et chef de son parti a la parole pour une question.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je remercie le premier ministre de l'information. Je crois comprendre que 2 468... Je crois que c'est le chiffre que vous avez donné concernant la conversion du régime de pension à prestations déterminées en un régime de pension à risques partagés. La question complémentaire que je veux poser, je dirais, concernant la transition est la suivante : Combien cela coûte-t-il annuellement au gouvernement en raison des versements additionnels qu'il doit faire au titre du régime de pension à prestations déterminées par rapport au régime de pension à risques partagés? Le gouvernement a-t-il, par le passé, financé le régime de façon appropriée par rapport à ce que devraient être ses cotisations?

L'hon. M. Higgs : La situation est la même que celle des autres régimes à prestations déterminées, lesquels

years ago. Approximately \$7 million per year is spent on these two plans in order to keep them afloat. That is over and above anything to do with the normal contribution of employee and employer. It is \$7 million per year that is required to keep its funding at a respectable level and secure. What we are suggesting and saying is that if we convert that plan to a shared risk plan, we will take that money and put it toward those 3 000 people who do not have a pension plan and pay the portion of the pension plan to allow them, too, to have a plan. Regardless of the hours they work, they will all participate in having a pension.

Mr. Speaker, we think that is the right thing to do. That is one of the stalemates in the CUPE discussion. Why would you not want all your members to have a pension plan? It is one of those issues that needs to be addressed in this discussion. I think that it is the right thing to do, and I think that everyone would agree with me on that, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Thank you.

Unanimous Consent Denied

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I rise in the Chamber to seek unanimous consent from this House to table my supplemental opinion to the Standing Committee on Climate Change and Environmental Stewardship's report that was tabled in this House yesterday. It explains why, based on the evidence, I believe that the Department of Natural Resources and Energy Development should end the spraying of glyphosate on Crown lands.

Mr. Speaker: Members, this is for your information. Private members have neither the right nor the obligation to table documents. The member for Fredericton South and leader of his party has asked to table a document. Do we have unanimous consent to allow the member to table this document?

ont fait l'objet d'une conversion il y a plusieurs années. Environ 7 millions de dollars sont dépensés chaque année pour les deux régimes afin de les maintenir à flot. Cette somme s'ajoute aux cotisations normales de l'employé et de l'employeur. Il faut 7 millions de dollars par année pour maintenir le financement des régimes en question à un niveau raisonnable et sûr. Ce que nous proposons et disons, c'est que, si nous convertissons le régime à prestations déterminées en un régime à risques partagés, nous prendrons l'argent et le consacrerons aux 3 000 personnes qui n'ont pas de régime de pension, et ce, en versant au titre du régime de pension la somme qui leur permettra d'adhérer, elles aussi, à un régime. Quel que soit le nombre d'heures de travail que ces personnes font, elles pourront toutes adhérer à un régime de pension.

Monsieur le président, nous pensons que la mesure s'impose. C'est d'ailleurs l'une des impasses concernant la discussion avec le SCFP. Pourquoi ne voudrait-on pas que tous les membres aient un régime de pension? C'est l'une des questions qui doit être résolue au cours de la discussion. Monsieur le président, je pense que c'est la bonne mesure à adopter, et, à mon avis, toutes les personnes concernées seront d'accord avec moi sur la question.

Le président : Merci.

Refus du consentement unanime

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole à la Chambre pour demander le consentement unanime de la Chambre afin de déposer mon texte d'opinion complémentaire au rapport du Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement qui a été déposé hier à la Chambre. Mon document explique pourquoi, en m'appuyant sur les faits, je crois que le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie devrait cesser l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, je vous dis ce qui suit pour votre gouverne. Les simples parlementaires n'ont ni le droit ni l'obligation de déposer des documents. Le député de Fredericton-Sud et chef de son parti a demandé à déposer un document. Avons-nous le consentement unanime pour permettre au député de déposer ce document?

(Interjections.)

Mr. Speaker: I have received a negative vote.

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. During question period, the member for Edmundston-Madawaska Centre made a statement that accused the Minister of Health of a cover-up. Once again, I go back to the same well. It “imputes false or unavowed motives to another Member”.

You know, Mr. Speaker, we all have a role to play in this House, as we have discussed many, many times. I would simply ask that the member opposite and all of us, as members, play the role of parliamentarians so that we actually respect each other in this House and use appropriate language. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. I just want to make a comment. I was listening carefully. There was a term used. I think that it is good for our colleagues to know—and I am sure that you know as well, Mr. Speaker—that there are words that should not be used in the Legislature. But there are a lot of words that can be used in the Legislature that people think should not be used. Do you know what I mean? In other words, there is a myth out there that we cannot use certain words, but that is wrong.

“Cover-up” is one of those words that was used today. I heard it. I was not listening closely to whether there was an accusation that the minister was covering something up or whether people were asking whether there was a cover-up. I am not going to go into that now. I am going to have to look at the transcript. I do know that there is a list of words that can be used in Parliament, and one of the words is “cover-up”. That has been on the list since the seventies. I am sort of dating myself here; but it was used during debate in the House of Commons, and it was ruled that it could be used. You may want to check on it. Do not take my word for it. We are in a debate back and forth. I thank the honourable Government House Leader for raising that point because it helps to clarify some things that we sometimes do not realize. There are some words

(Exclamations.)

Le président : Le vote est négatif.

Rappel au Règlement

L’hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Pendant la période des questions, le député d’Edmundston—Madawaska-Centre a fait une déclaration accusant la ministre de la Santé de dissimulation. Encore une fois, je vais faire référence à la même source. Cela « prête des intentions fausses ou inavouées à un autre député ».

Vous savez, Monsieur le président, comme nous l’avons déjà dit maintes et maintes fois, nous avons tous un rôle à jouer à la Chambre. Je demande simplement que le député d’en face aise ainsi que nous tous, en tant que parlementaires, jouions notre rôle de façon à nous respecter les uns les autres à la Chambre et à employer un langage approprié. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Je veux simplement faire une observation. J’ai écouté attentivement. Une expression a été utilisée. Je pense qu’il est bon que nos collègues sachent — et je suis sûr que vous le savez aussi, Monsieur le président — qu’il y a des mots qui ne devraient pas être employés à l’Assemblée législative. Toutefois, beaucoup de mots qui, d’après des gens, ne devraient pas être employés à l’Assemblée législative peuvent être employés. Voyez-vous ce que je veux dire? Autrement dit, c’est un mythe de dire que nous ne pouvons pas utiliser certains mots ; c’est faux.

« Dissimulation » est l’un des mots en question qui a été employé aujourd’hui. Je l’ai entendu. Comme je n’écoutais pas attentivement, je ne peux pas dire si une accusation de dissimulation a été portée contre la ministre ou si des gens ont demandé s’il y avait eu dissimulation. Je ne vais pas entrer dans les détails maintenant. Je vais devoir consulter la transcription. Je sais cependant qu’il existe une liste de mots qui peuvent être utilisés au Parlement, et l’un de ces mots est « dissimulation ». Ce mot figure sur la liste depuis les années 70. Je trahis quelque peu mon âge ici, mais ce mot a été employé durant les débats à la Chambre des communes et il a été jugé admissible. Vous voudrez peut-être vérifier. Vous n’avez pas à me croire sur parole. Nous discutons de part et d’autre. Je remercie le leader parlementaire du gouvernement d’avoir fait une telle observation, car cela permet de clarifier certaines choses dont nous ne nous rendons

that we think should not be used but can be used if they are used properly. Thank you.

11:10

Mr. Speaker: I heard the statement as well, members. In the context that it was used, I do think, whether it was intended or otherwise, that it certainly implies that the minister is being less than truthful. For that, I would ask the member to withdraw his remarks.

M. D'Amours : Monsieur le président, si cela peut vous faire plaisir et faire plaisir au leader parlementaire du gouvernement que je retire les termes selon lesquels certaines personnes pensent que la ministre de la Santé cache certaines informations, je vais le faire.

Hon. Mr. Savoie: Mr. Speaker, it is not that certain people think that. It is the fact that he said it in the House. So that is not a retraction, Mr. Speaker. That is playing . . . Retract it.

Mr. G. Arseneault: With the ruling, he has withdrawn the remark. I made the point that on November 16, 1977, in a debate in the House of Commons, it was ruled acceptable. It is not he who is accusing the minister. He is just saying what people are saying—that there could be a cover-up by the government. It is pretty obvious what was said. The ruling from the Speaker was that you would look at the debate and see what the context was. Now, you want him to withdraw.

Mr. Speaker: I have made a ruling, and in the context that I heard it used, as I said, I believe that it was implying this, whether intended or not. I have asked the member to withdraw the remark, not whether or not he would consider it. I would just ask him directly to withdraw that remark.

(Interjections.)

Mr. Speaker: I do not believe that he specifically withdrew the remark. Just withdraw the remark, and we will move on.

parfois pas compte. Certains mots qui, d'après nous, ne devraient pas être employés, peuvent l'être s'ils sont utilisés à bon escient. Merci.

Le président : J'ai également entendu la déclaration, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Compte tenu du contexte, je pense en effet que la déclaration, peu importe l'intention, laisse bien entendre que la ministre manque de franchise. Pour cette raison, je demande au député de se rétracter.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, if it pleases you and the Government House Leader that I withdraw the remark that some people think the Minister of Health is covering up information, I will do so.

L'hon. M. Savoie : Monsieur le président, ce n'est pas le fait que certaines personnes pensent que la ministre cache certaines informations. C'est le fait que le député l'a dit à la Chambre. Il ne s'agit donc pas d'une rétractation, Monsieur le président. C'est jouer avec... Rétractez vos propos.

M. G. Arseneault : Conformément à la décision, le député s'est rétracté. J'ai fait valoir que, lors d'un débat tenu le 16 novembre 1977 à la Chambre des communes, de tels propos avaient été jugés acceptables. Ce n'est pas le député qui accuse la ministre. Il ne fait que répéter ce que des personnes disent, c'est-à-dire qu'il se pourrait que le gouvernement dissimule des choses. Ce qui a été dit était assez évident. La décision du président survient après qu'il examine le débat et le contexte. Or, vous voulez que le député se rétracte.

Le président : J'ai rendu une décision, et, comme je l'ai dit, selon le contexte dans lequel j'ai entendu les propos prononcés, je crois que c'est qu'ils insinuaient, que les propos aient été intentionnels ou non. J'ai demandé au député de se rétracter, pas s'il envisagerait de le faire ou non. Je lui demande directement de tout simplement se rétracter.

(Exclamations.)

Le président : Je ne crois pas que le député se soit bel et bien rétracté. Retirez simplement vos propos, et nous pourrions passer à autre chose.

M. D'Amours : Monsieur le président, il y a peut-être eu un problème lors de l'interprétation simultanée. Mais, j'ai quand même dit à la fin de ma prise de parole que je retirais les termes en question. Je le répète encore une autre fois.

Mr. Speaker: You said what you said. There was no interpretation. I believe that it was said in English, so I understood exactly how it was reported. It is not whether I feel that it was or was not. Anyway, you should withdraw that remark. I would ask the member to withdraw it completely without any other wording.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Under advice, I will accept your withdrawal.

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Crossman** moved that Bill 70, *An Act to Amend the Beverage Containers Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Crossman** said: Thank you, Mr. Speaker. The proposed amendments are a first step in the process of modernizing New Brunswick's Beverage Containers Program. I look forward to speaking on this bill in greater detail during second reading. Thank you, Mr. Speaker.

11:15

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 71, *An Act to Amend the Pension Benefits Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Thank you, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

The proposed amendments to this Act will modernize the Act, first of all, primarily in the areas where there have been recent industry developments. These proposed amendments will also clarify some sections where interpretation has differed, leading to a more efficient compliance with the Act, and will grant rule-making authority to the Financial and Consumer Services Commission to give the commission the agility to address changing technology and industry

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, there may have been a problem with the simultaneous interpretation. However, I said at the end of my comments that I was withdrawing the remark. I will say it again.

Le président : Vous avez dit ce que vous avez dit. Il n'y avait pas d'interprétation. Je crois que les propos ont été dits dans l'autre langue ; donc, j'ai exactement compris ce qui a été déclaré. Ce n'est pas comme s'il me semblait que c'était le cas ou non. De toute façon, vous devriez retirer vos propos. Je demande au député de se rétracter complètement sans ajouter rien d'autre.

(Exclamations.)

Le président : Ayant reçu des conseils, j'accepte votre rétractation.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Crossman** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 70, *Loi modifiant la Loi sur les récipients à boisson*.)

L'hon. M. Crossman : Merci, Monsieur le président. Les modifications proposées constituent la première étape du processus de modernisation du Programme de gestion des récipients à boisson du Nouveau-Brunswick. Je me réjouis à la perspective de parler du projet de loi de façon plus détaillée à l'étape de la deuxième lecture. Merci, Monsieur le président.

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 71, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension*.)

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Les modifications proposées de la loi permettront d'actualiser la loi, particulièrement dans les domaines où le secteur a connu de récents changements. Elles permettront aussi de clarifier des articles dont l'interprétation ne fait pas l'unanimité, ce qui permettra une meilleure application de la loi, et de conférer à la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le pouvoir d'établir des règles, ce qui lui donnera la souplesse nécessaire

needs. These measures and a few others that are being proposed will enhance pension plan members' protection, eliminate unnecessary administrative burdens, and increase harmonization with other jurisdictions.

Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mary Wilson** moved that Bill 72, *An Act Respecting the Modernization of Legislation Governing Limited Liability Partnerships*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mary Wilson** said: As recommended by stakeholders during the 2015 and 2021 consultation processes, we are introducing amendments to improve the way limited liability partnerships function. These amendments will make it easier to create a limited liability partnership by having less prescriptive legislation for the required liability insurance. Thank you, Mr. Speaker.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Alors, voici l'ordre du jour pour la journée de l'opposition de demain. Nous allons continuer l'étude du projet de loi 16. Ensuite, nous étudierons le projet de loi 46 et la motion 8.

We are going to continue on Bill 16, *An Act to Amend the Elections Act*, followed by Bill 46, *Life Partners in Long-Term Care Act*. These will be followed by Motion 8, which is on affordable housing.

Merci, Monsieur le président.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. The bills introduced today will go for second reading tomorrow.

pour s'adapter à l'évolution de la technologie et des besoins du secteur. Ces mesures et d'autres qui sont proposées amélioreront la protection des participants aux régimes de pension, élimineront les tâches administratives inutiles et assureront une plus grande harmonisation avec d'autres provinces et territoires.

Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. Mary Wilson** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 72, *Loi concernant la modernisation de la législation régissant les sociétés à responsabilité limitée*.)

L'hon. Mary Wilson : Comme l'ont recommandé les parties prenantes pendant les processus de consultations menés en 2015 et en 2021, nous présentons un projet de loi qui permettra d'améliorer le fonctionnement des sociétés à responsabilité limitée. Les modifications proposées faciliteront la création d'une société à responsabilité limitée grâce à des mesures législatives moins normatives en ce qui concerne les exigences liées à l'assurance responsabilité. Merci, Monsieur le président.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. So here is the agenda for opposition day tomorrow. We will continue the consideration of Bill 16. Then we will consider Bill 46 and Motion 8.

Nous poursuivrons l'étude du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi électorale*, suivi du projet de loi 46, *Loi sur les partenaires de vie et les soins de longue durée*. L'étude de ces projets de loi sera suivie de l'étude de la motion 8, qui traite de logement abordable.

Thank you, Mr. Speaker.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Les projets de loi déposés aujourd'hui feront l'objet d'une deuxième lecture demain.

11:20

Debate on Second Reading of Bill 65

Hon. Mr. Fitch, after the Speaker called for second reading of Bill 65, *An Act Respecting the Family Income Security Act*: Thank you very much. I am pleased to provide the members with additional information regarding this bill, which should not be contentious. I know that it puts funds into the hands of the people who need it the most here in New Brunswick, those receiving social assistance and especially single-parent families. I expect that this bill will receive swift passage here in the House. I have announced it publicly as well, so it should not be a surprise to anyone, unless this is someone's first time hearing about it. I expect that it will have favourable results. This is just the first phase, if you will, of some of the social assistance reforms that we are undertaking at the Department of Social Development.

Monsieur le président, les modifications proposées à la *Loi sur la sécurité du revenu familial* ont différents objectifs.

Mr. Speaker, the proposed amendments to the *Family Income Security Act* have a few objectives. Again, these are removing red tape and making it easier for folks to deal with some of the practices related to applications for support orders and the assignment of those support orders. It will also improve the protection of confidential information, which is always very important. It will also make language more inclusive—something that we have been supportive of for many, many years.

Monsieur le président, certains changements sont liés à la réforme de l'aide sociale.

Mr. Speaker, the proposed changes around applications for and the assignment of support orders are the result of that ongoing social assistance reform that I mentioned earlier.

Cela va donner plus de soutien aux familles.

The proposed amendments to the *Family Income Security Act* will help provide more support to the families in need here in our province. Mr. Speaker, I held a press conference on October 1, and I said that

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 65

L'hon. M. Fitch, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 65, *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial* : Merci beaucoup. Je suis heureux de donner aux parlementaires plus de renseignements sur le projet de loi, lequel ne devrait pas être controversé. Je sais qu'il permettra de verser de l'argent aux personnes qui en ont le plus besoin au Nouveau-Brunswick, celles qui touchent de l'aide sociale, en particulier les familles monoparentales. Je m'attends à ce que le projet de loi soit promptement adopté à la Chambre. Puisque je l'ai aussi annoncé publiquement, il ne devrait étonner personne, à moins que ce soit la première fois que quelqu'un en entend parler. Je m'attends à ce qu'il produise des résultats favorables. Ce n'est que la première étape, pour ainsi dire, de certaines des réformes de l'aide sociale que nous amorçons au ministère du Développement social.

Mr. Speaker, the proposed amendments to the *Family Income Security Act* have various objectives.

Monsieur le président, les modifications proposées de la *Loi sur la sécurité du revenu familial* ont quelques objectifs. D'ailleurs, elles visent à réduire les formalités administratives et à faciliter la tâche des personnes qui doivent avoir recours à certaines des pratiques concernant les requêtes en ordonnance alimentaire et leur cession. Elles amélioreront aussi la protection des renseignements confidentiels, ce qui est toujours très important. De plus, elles rendront le libellé plus inclusif ; il s'agit d'une démarche que nous appuyons depuis de très nombreuses années.

Mr. Speaker, some of the changes are related to social assistance reform.

Monsieur le président, les modifications proposées relativement aux requêtes en ordonnance alimentaire et à leur cession découlent de la réforme de l'aide sociale en cours, la réforme dont j'ai parlé plus tôt.

This will provide more support to families.

Les modifications proposées de la *Loi sur la sécurité du revenu familial* contribueront à offrir plus de soutien aux familles dans le besoin de notre province. Monsieur le président, j'ai tenu une conférence de

these changes to general regulations under the *Family Income Security Act* would come into effect as of October 1. I also announced including the creation of an exemption such that child support payments are no longer considered in determining the eligibility for or the rate of social assistance. That is a monumental change, and, again, it is going to put more money into the hands of the families that need it the most, those single-parent families, here in New Brunswick.

There were other changes that I announced on that day. I will just take a moment to mention them again in case people missed them. One is the wage clawback. By that, I mean that if people are recipients of social assistance, either the temporary assistance benefit or the enhanced assistance benefit, they are eligible to go to work. They can keep the first \$500 that they earn. Of the additional dollars above and beyond that \$500 per month that they can earn, they can keep 50¢ for every \$1. That is to a certain maximum. From that, again, it is a gateway back into the workforce, and we have supports from other departments, such as PETL, to help with that. We are also removing the shelter deduction, which, again, is putting more monies into the pockets of families that are in receipt of social assistance. I have heard back from folks, and they really appreciate that extra money in their pockets during the month in order to make ends meet and to contribute to their situation or living arrangements.

11:25

There are a number of consequential amendments that will be made to the *Family Law Act* and the *Support Enforcement Act* to align with repealing subsection 11(1) and section 11.1 of the *Family Income Security Act*. Again, this is a step that we are taking, and we are also reviewing additional items that have been up for discussion. Again, we hope to enhance the lives of people across the province.

Cela aidera à réduire la pauvreté des enfants.

The changes will support efforts to reduce childhood poverty in New Brunswick because this initiative

presse le 1^{er} octobre, et j'ai dit que les modifications du *Règlement général* en vertu de la *Loi sur la sécurité du revenu familial* entreraient en vigueur à compter du 1^{er} octobre. J'ai aussi annoncé la création d'une exemption pour que la pension alimentaire pour enfants ne soit plus prise en compte dans la détermination de l'admissibilité à l'aide sociale ni du taux accordé. Il s'agit d'un énorme changement qui, encore une fois, permettra de verser plus d'argent aux familles qui en ont le plus besoin, soit les familles monoparentales, ici au Nouveau-Brunswick.

J'ai aussi annoncé d'autres modifications lors de la journée en question. Je vais simplement prendre un instant pour les mentionner de nouveau, au cas où des gens ne les auraient pas entendues. L'une des modifications touche la politique de récupération du salaire. Ce que j'entends par là, c'est que si les gens sont des bénéficiaires d'aide sociale, qu'il s'agisse de l'assistance transitoire ou des prestations prolongées, ils sont admissibles à travailler. Ils peuvent garder les premiers 500 \$ du revenu gagné. Des revenus additionnels qu'ils gagnent au-delà du 500 \$ par mois qu'ils peuvent toucher, ils peuvent garder 0,50 \$ pour chaque dollar. C'est le cas, jusqu'à un certain maximum. Ainsi, encore une fois, la mesure favorise la réintégration dans le marché du travail, et, à cette fin, nous disposons de l'appui d'autres ministères, comme Éducation postsecondaire, Formation et Travail. Nous supprimons aussi la déduction pour les frais de logement, ce qui, encore une fois, permet de mettre plus d'argent dans les poches des familles qui reçoivent de l'aide sociale. Des gens m'ont dit qu'ils étaient vraiment reconnaissants d'avoir plus d'argent pendant le mois pour pouvoir joindre les deux bouts et contribuer à améliorer leur sort ou leurs conditions de logement.

Un certain nombre de modifications corrélatives seront apportées à la *Loi sur le droit de la famille* et à la *Loi sur l'exécution des ordonnances alimentaires* en raison de l'abrogation du paragraphe 11(1) et de l'article 11.1 de la *Loi sur la sécurité du revenu familial*. Encore une fois, il s'agit d'une étape que nous franchissons, et nous examinons aussi d'autres éléments qui ont fait l'objet de discussions. Nous espérons améliorer la vie des gens de la province.

This will help reduce child poverty.

Les modifications viendront appuyer les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté chez les enfants

specifically targets one of the most highly represented groups of children afflicted by poverty here in the province. The change to no longer consider child support payments as income will positively affect 17 000 families on social assistance here in the province.

Regarding the other changes proposed in the legislation today, this Act seeks to establish the authority of the Department of Social Development to enter into new information-sharing agreements with Employment and Social Development Canada and also with Statistics Canada to facilitate efficient program administration and evidence-based program evaluation. This Act includes several changes related to the protection of confidential information, including clarifying that written consent is required prior to the release of client information for any person.

The Act includes some changes to definitions in the general regulation under the *Family Income Security Act* to improve clarity, including defining the term “common-law partner”. Again, the modernization of the languages to make the Act more inclusive and to use gender-silent nouns and pronouns is a move forward that this government supports wholeheartedly. I do want to thank the staff throughout the province for their assistance in moving these agenda items forward. Also, I want to thank my colleagues on this side of the House for supporting the government in one of the most progressive social development budgets and reforms here in the province.

Monsieur le président, aider les familles est une des plus grandes priorités du gouvernement.

This is going to be one of those legacy pieces that I think people will look at. It is something that we are just quietly going ahead with, and we are making these changes in order, again, to make better the lives of families here in the province. I did suggest that this is a first start. We will continue to review a number of other areas, and I hope to have some positive news on those fronts in the months ahead. We are working with the federal government on some programming as well. Again, this is endeavouring to improve the lot of New Brunswickers in the province and to better respond to their needs. Overall, the department budget for social assistance is approximately \$235 million, which is a

au Nouveau-Brunswick, car l’initiative en question vise précisément l’un des groupes d’enfants touchés par la pauvreté les plus représentés dans la province. La modification visant à ne plus considérer comme un revenu la pension alimentaire pour enfants aura une incidence positive sur 17 000 familles qui reçoivent de l’aide sociale dans la province.

En ce qui concerne les autres modifications proposées de la loi aujourd’hui, elles visent à conférer au ministère du Développement social le pouvoir de conclure de nouveaux accords avec Emploi et Développement social Canada et Statistique Canada en vue de communiquer des renseignements, d’améliorer l’administration du programme et d’effectuer son évaluation en fonction de données probantes. Cette loi comprend plusieurs changements liés à la protection des renseignements confidentiels ; il y est notamment précisé qu’un consentement écrit est requis avant que soient divulgués à quiconque des renseignements sur une personne.

Le projet de loi comprend certaines modifications des définitions contenues dans le *Règlement général de la Loi sur la sécurité du revenu familial* afin d’en améliorer la clarté, y compris la définition du terme « conjoint de fait ». Encore une fois, la modernisation du libellé pour rendre la loi plus inclusive et utiliser des noms et des pronoms neutres dans la version anglaise constitue un pas vers l’avant qu’appuie sans réserve le gouvernement actuel. Je tiens à remercier le personnel de la province pour l’aide qu’il a apportée afin de faire avancer les éléments à cet égard. De plus, je tiens à remercier mes collègues de ce côté-ci de la Chambre d’avoir appuyé le gouvernement dans l’un des budgets et l’une des réformes les plus progressistes en matière de développement social dans la province.

Mr. Speaker, helping families is one of the top priorities of this government.

Je pense que le projet de loi deviendra un document historique que les gens examineront. Il s’agit d’une mesure avec laquelle nous allons simplement et discrètement de l’avant, et nous apportons les changements en question, encore une fois, pour améliorer la vie des familles ici dans la province. J’ai indiqué qu’il s’agissait d’un point de départ. Nous continuerons à examiner un certain nombre d’autres aspects, et j’espère avoir d’autres bonnes nouvelles à cet égard au cours des prochains mois. Nous travaillons aussi avec le gouvernement fédéral sur certains programmes. Encore une fois, le tout vise à améliorer le sort des gens du Nouveau-Brunswick et à

considerable percentage of the overall budget in the province.

I appreciate the support of my colleagues and staff in bringing this forward and, again, in making these changes. Of course, we will be bringing it to the committee in the not too distant future, and we will be able to answer additional questions and dig into some of the details wanted by the opposition parties and the public as well. I do not want to prolong the discussion, but, again, I will say that this is a positive change. I expect a swift passage here in the Legislature with the support of my colleagues and the opposition parties.

Merci beaucoup, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

11:30

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie, after requesting that the Speaker revert to the order of Government Motions for the Ordering of the Business of the House: I failed to say that all the bills that go for second reading today, should they pass, are referred to the Standing Committee on Economic Policy. Thank you.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 65

M. Gauvin : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais remercier le ministre pour sa déclaration. Ici, nous parlons du revenu familial. Nous recevons des appels de tous ces gens qui nous parlent. Je suis content que nous essayons d'entreprendre certaines étapes dans la bonne direction, mais ce n'est pas encore suffisant, surtout compte tenu de toutes les augmentations. Le prix de tout est en train d'augmenter. Il y a la nourriture, l'épicerie et les loyers. Ces gens-là étirent déjà au maximum ce qu'ils n'ont pas en quantité suffisante. C'est correct de parler de la sécurité du revenu familial, mais il faudra aussi avoir des gestes vraiment plus concrets. Pour l'instant,

mieux répondre à leurs besoins. Dans l'ensemble, le budget du ministère pour l'aide sociale s'élève à environ 235 millions de dollars, ce qui constitue un pourcentage considérable du budget global de la province.

Je suis reconnaissant à mes collègues et au personnel de leur aide concernant la présentation de la mesure législative et, encore une fois, les changements qu'il fallait apporter. Bien sûr, nous renverrons le projet de loi au comité dans un avenir assez rapproché, et nous pourrions répondre à d'autres questions et nous pencher sur certains détails que veulent obtenir les partis de l'opposition et le public. Je ne veux pas prolonger la discussion, mais je vais répéter qu'il s'agit d'un changement positif. Je m'attends à ce que le projet de loi soit adopté promptement grâce à l'appui de mes collègues et des partis de l'opposition.

Thank you very much, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie, après avoir demandé au président de revenir à l'appel des motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre : J'ai oublié de dire que tous les projets de loi qui franchiront aujourd'hui l'étape de la deuxième lecture, s'ils sont adoptés, seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Merci.

Debate on Second Reading of Bill 65

Mr. Gauvin: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like to thank the minister for his statement. We are talking about family income here. We are getting calls from all these people who are talking to us. I am glad we are trying to move in the right direction, but it is still not enough, especially given all the increases. The price of everything is going up. There is food, groceries, and rent. These people are already stretching insufficient resources to the limit. It is okay to talk about family income security, but more concrete measures are needed, too. For the time being, not enough is being done, Mr. Speaker. It is always important to have these conversations.

ce n'est pas suffisant, Monsieur le président. C'est toujours important d'avoir ces conversations.

D'après la déclaration faite en première lecture par le ministre, ce projet de loi contient des dispositions positives, notamment en ce qui concerne la non-déduction de l'aide sociale des paiements de pensions alimentaires pour enfants. Les dispositions visant à utiliser un langage plus inclusif et à protéger les renseignements personnels semblent également positives à première vue.

En ce qui concerne l'élaboration d'accords de partage d'information, ce sera important d'approfondir ces dispositions lors du débat sur le projet de loi. Comme, par exemple, il y a le fait que le RPC n'a pas été inclus comme un montant en exemption. Ce sont seulement des exemples que nous donnons lorsque nous entrons dans les menus détails. Nous nous apercevons alors vraiment de ce qui manque. Donc, c'est important de continuer le débat à ce sujet et de passer tout le sujet au peigne fin. Car, sincèrement, ce n'est pas suffisant.

Je pense que les parlementaires de tous les côtés de la Chambre doivent travailler ensemble, surtout compte tenu de l'excédent budgétaire. Nous devons travailler ensemble pour essayer de trouver une façon de couvrir le plus de personnes possible. Car, sinon, nous manquons à notre vocation en tant que personnes élues.

Vous savez, le gouvernement n'est pas une entreprise. Le gouvernement est aussi responsable du bonheur de la population. Le gouvernement est aussi responsable de ne pas oublier les plus faibles et les gens qui n'ont peut-être pas eu la même chance que nous tous dès le départ. Exactement, je parle des plus démunis. Il faut les aider. C'est sûr que nous allons toujours pousser de ce côté, parce que, tout de suite, nous sentons que ces gens n'ont parfois pas de voix. Je pense que c'est notre travail de ne pas arrêter.

Ce sont des sujets vraiment importants, parce que l'hiver s'en vient. Noël s'en vient. Au Canada et au Nouveau-Brunswick, nous avons tous le droit d'avoir la même chance. Nous avons tous le droit d'avoir un coup de pouce. Nous avons tous le droit d'aspirer aux mêmes rêves. Cependant, malheureusement, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce ne sont pas tous les gens qui commencent sur la même ligne de départ. Donc, je dirais à tout le monde qu'il faut regarder à l'intérieur de nous-mêmes et nous demander pourquoi nous faisons ce travail. Pourquoi avons-nous décidé de faire ce travail? S'il y a des mesures positives, vous pouvez compter sur notre pleine collaboration. Mais, si nous

According to the minister's statement at first reading, this bill contains positive provisions, particularly with regard to not deducting child support payments from social assistance. The provisions aimed at using more inclusive language and protecting personal information also seem positive at first glance.

With respect to the development of information-sharing agreements, it will be important to explore these provisions further during the debate on this bill. For example, there is the fact that CPP has not been included as an exemption. These examples come to light only when we dig into the details of the bill. That is when we really notice what is missing. So, it is important to continue the debate and to go through the whole document with a fine-tooth comb. Because, frankly, it is not enough.

I think members on all sides of the House need to work together, especially given the budget surplus. We need to work together to try to find a way to cover as many people as possible. Otherwise, we fail in our calling as elected members.

As you know, government is not a business. The government is also responsible for the happiness of people in this province. The government is also responsible for not forgetting the weakest and the people who may not have started out as fortunate as the rest of us. Exactly, I am talking about the most destitute. They need help. Of course, we are always going to push for that on this side, because right now, we feel that these people are not always being heard. I think it is our job to keep on.

These are really important issues, because winter is coming. Christmas is coming. In Canada and New Brunswick, we all have the right to the same opportunities. We all have the right to a helping hand. We all have the right to chase our dreams. However, unfortunately, as I said earlier, not everyone starts from the same place. So I would say to everyone that we need to do some soul-searching and ask ourselves why we are doing this work. Why have we chosen to do this work? If there are positive measures, you can count on our full cooperation. If, however, we have things that we think we can add to help people, we

avons des choses que nous pensons pouvoir ajouter pour aider la population, nous espérons que les parlementaires du côté du gouvernement seront prêts à écouter. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise on the second reading debate on Bill 65, *An Act Respecting the Family Income Security Act*. I want to start by pointing out once again that the title of this Act is a misnomer: *Family Income Security Act*. It is quite cruel, really, because the title promises income security for families but it provides incomes at levels that are impossible to live on, well below the market-basket measure reflecting the cost of essential goods and services that would represent a very modest, rudimentary, and basic standard of living. But that is not what the 33 000 social assistance recipients in New Brunswick receive—not at all. On top of that, there has been a host of clawbacks and rules that make living on income assistance additionally challenging.

11:35

It is true that Bill 65 reflects an incremental improvement. It follows through on the minister's commitment to eliminate the clawback of family support payments—child support payments, I should say—to single parents. It is something that our caucus has, for years, been pressing for, and I certainly have been doing so since I was first elected. This makes the necessary legislative changes to make that happen, but of course, it is not the only clawback. There are clawbacks on disability pensions, and there are clawbacks on survivor benefits. Basically, any money that comes in that is not within the rules gets clawed back. Essentially, even people donating groceries to you on a regular basis would claw back some of your social assistance. It is quite a cruel approach, and it does not really reflect a social safety net. It really is more like a hard floor that you hit, and it represents rock bottom.

The thing is, income assistance levels remain too low. That, at its core, is the problem. If you look at the current Schedule A on the Social Development website, it very quickly becomes clear to anyone who looks at it that this is the case. If you are a single

hope that government members will be willing to listen. Thank you very much, Mr. Speaker.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole pendant le débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 65, *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial*. J'aimerais commencer par souligner, encore une fois, que le titre de la loi est mal choisi : *Loi sur la sécurité du revenu familial*. À vrai dire, c'est plutôt cruel, car le titre promet aux familles la sécurité du revenu, mais la loi prévoit un revenu qui ne permet pas aux gens de subsister, lequel revenu étant bien plus bas que la mesure du panier de consommation qui correspond au coût des biens et services essentiels nécessaires pour un niveau de vie minimal, très modeste et élémentaire. Toutefois, ce n'est pas du tout ce que reçoivent les 33 000 bénéficiaires de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick. De plus, en raison d'une multitude de récupérations et de règlements, il est encore plus difficile de vivre de l'aide au revenu.

Il est vrai que le projet de loi 65 prévoit une amélioration progressive. Il donne suite à l'engagement du ministre visant à éliminer la récupération de la pension alimentaire pour familles — je devrais dire de la pension alimentaire pour enfants — auprès des parents uniques. Il s'agit d'une mesure que notre caucus réclame depuis des années, et je la réclame certainement depuis que j'ai été élu pour la première fois. Le projet de loi apporte les modifications législatives requises pour que cette élimination ait lieu, mais, bien sûr, la récupération en question n'est pas la seule. Il y a des récupérations touchant la pension d'invalidité et les prestations de survivant. En gros, tout argent qu'une personne gagne, mais qui n'est pas prévu dans les règlements, est récupéré. Essentiellement, si des gens font, de façon régulière, don de produits d'épicerie à une personne, une partie de son aide sociale sera récupérée. Il s'agit d'une approche assez cruelle, car elle ne représente pas vraiment un filet de sécurité sociale. En réalité, c'est plutôt un plancher dur auquel se heurte une personne, et il représente le fond du baril.

L'important, c'est que les niveaux d'aide au revenu sont toujours trop bas. Voilà le cœur du problème. Quiconque examine le barème A sur le site Web du ministère du Développement social constate très rapidement que c'est évidemment le cas. Une

person, you see \$571 per month—\$571 per month. But the Common Front for Social Justice finds that to have a basic living to meet your basic costs and needs in the Moncton area, you would need \$1 300 per month, not \$571. If we look at a family of four with two children, we see that it gets \$1 000 per month, and the Saint John Human Development Council suggests that just to get by, that family would need \$5 972 per month. It is hard to imagine how people . . . Well, they do not get by—the struggles that people must go through. If you have two people, with one of them being a youth or a child—so a single-parent family—they see \$890 per month. That represents an annual income of \$10 752 for a single parent and a child. We are seeing in the data that the reduction in the number of single parents and their children living in poverty, which was the trend in previous years, has reversed. We are starting to see those numbers go up again, so something clearly has to be done.

If you are disabled and you successfully run the gamut of the Medical Advisory Board that determines whether or not you are disabled enough to get the Extended Benefits Program under social assistance . . . To be disabled enough, you have to not be able to care for yourself. There are lots of people who have disabilities—physical or mental, or sometimes a combination of both, or intellectual—that prevent them from working, and they receive less than that. They receive less than what they would get if the Medical Advisory Board determined that they met its disabilities criteria.

11:40

Again, it is quite cruel, which is why my caucus and I have been pressing for some years now that the system be overhauled in the sense that its underlying philosophy needs to be replaced. We need to move toward a system of annual basic livable income. A basic livable income would ensure that people could meet their basic needs. We have proposed that government begin to get its toes wet in this basic livable income with those who are disabled—not only those who meet the criteria of the Medical Advisory Board's definition of disabled but those who actually are disabled or have disabilities that prevent them from

personne célibataire reçoit 571 \$ par mois — 571 \$ par mois. Toutefois, selon le Front commun pour la justice sociale, pour avoir un niveau de vie élémentaire qui satisfait aux besoins de base dans la région de Moncton, une personne aurait besoin de 1 300 \$ par mois au lieu de 571 \$. Une famille de quatre personnes dont deux sont des enfants reçoit 1 000 \$ par mois, mais, selon le Saint John Human Development Council, pour simplement joindre les deux bouts, cette famille aurait besoin de 5 972 \$ par mois. Il est difficile d'imaginer comment les gens... En fait, ils ont du mal à joindre les deux bouts — il est difficile d'imaginer les difficultés qu'ils éprouvent. Dans le cas de deux personnes où l'une d'entre elles est un jeune ou un enfant — donc, une famille monoparentale —, elles reçoivent 890 \$ par mois. Cela se traduit par un revenu annuel de 10 752 \$ pour un parent unique et son enfant. Selon les données, la tendance observée par le passé, à savoir la réduction du nombre de familles monoparentales vivant dans la pauvreté, s'est inversée. Ce nombre est encore une fois à la hausse ; ainsi, il est évident qu'il faut prendre des mesures.

Si une personne a un handicap et réussit à passer par toute la gamme de questions de la Commission consultative médicale, qui détermine si le handicap est suffisamment grave pour que la personne bénéficie du programme de prestations prolongées de l'aide sociale... Pour qu'on juge qu'un handicap est suffisamment grave, la personne ne doit pas être capable de prendre soin d'elle-même. De nombreuses personnes ont un handicap — qu'il soit physique, mental, parfois une combinaison des deux ou bien intellectuel — qui les empêche de travailler et elles reçoivent moins d'aide que ce qui est prévu. Elles reçoivent moins d'argent qu'elles recevraient si la Commission consultative médicale déterminait qu'elles répondent à ses critères d'invalidité.

Encore une fois, l'approche est assez cruelle, c'est pourquoi mon caucus et moi réclamons, depuis quelques années, une réforme du système en ce sens que son fondement doit être remplacé. Nous devons progresser vers un système qui assure annuellement un revenu de subsistance de base. Un revenu de subsistance de base garantirait que les gens puissent répondre à leurs besoins fondamentaux. Nous avons proposé au gouvernement de commencer, auprès des personnes ayant un handicap, à s'aventurer en ce qui concerne le revenu de subsistance de base — non seulement pour les personnes qui répondent aux critères d'invalidité de la Commission consultative

working, whether they have a mental, intellectual, or physical disability.

With the Medical Advisory Board, there is not even an appeals process. If the Medical Advisory Board says, Sorry, you do not have a level of disability that meets the test to receive a little bit extra—a little bit extra . . . A little bit extra would take you to \$8 460 per year as a single disabled person. But if you are disabled and you do not meet that test, then you receive \$6 852 per year. That is impossible to live on.

This needs to change. This is really why, Mr. Speaker, I tabled a bill, Bill 31, to significantly amend the *Family Income Security Act* back on December 17, 2019, almost two years ago. That was to try to address a number of these things, at least to the extent that a private member's bill can. Some of the things that I included, as in other Social Development legislation, were objectives that would be added into the legislation, objectives that would therefore help interpret the Act in a bit of a different way and also guide, overhaul, and transform unfair policies that currently exist in the Department of Social Development, such as the Household Income Policy. Kaitlyn Layden has done so much work to bring public attention to the injustice of the Household Income Policy.

The objectives of the *Family Income Security Act* in the bill that I presented to this House almost two years ago were to promote and provide income security to New Brunswickers—that is a good objective since that is what the bill is called—to combat poverty in the province, and to ensure that the applicants and recipients of income assistance are treated with dignity and respect. That would create the lens through which this legislation would be interpreted, and the policies adopted by the Department of Social Development would have to respect this.

Those policies, as I said, are terrible. For example, when seniors, or not quite seniors but people who are heading in that direction, hit the age of 60 and they are on income assistance, they are forced to collect their

médicale, mais aussi pour les personnes qui ont, en fait, un handicap les empêchant de travailler, peu importe que leur handicap soit mental, intellectuel ou physique.

La Commission consultative médicale n'offre même pas un processus d'appel. Si la Commission consultative médicale dit : Nous sommes désolés, mais, étant donné que votre handicap n'est pas suffisamment grave, vous ne répondez pas aux critères pour recevoir un peu plus d'argent — un peu plus d'argent. Un peu d'argent additionnel voudrait dire qu'une personne célibataire ayant un handicap recevrait 8 460 \$ par année. Toutefois, si une personne ayant un handicap ne répond pas aux critères, elle reçoit 6 852 \$ par année. Il est impossible de vivre d'un tel revenu.

La situation doit changer. Monsieur le président, voilà précisément pourquoi il y a presque deux ans, soit le 17 décembre 2019, j'ai déposé le projet de loi 31 afin de modifier considérablement la *Loi sur la sécurité du revenu familial*. Il était censé permettre de régler un certain nombre de questions, du moins dans la mesure où le permet un projet de loi d'initiative parlementaire. Certains éléments que j'avais inclus dans le projet de loi, comme c'est le cas dans d'autres lois de Développement social, sont des objectifs qui y sont intégrés, lesquels favoriseraient une interprétation un peu différente de la loi et feraient en sorte que les politiques injustes actuellement en place au ministère du Développement social, par exemple la Politique sur le revenu du ménage, soient réorientées, révisées et modifiées. Kaitlyn Layden a fait tant de travail pour attirer l'attention du public sur l'injustice de la Politique sur le revenu du ménage.

Les objectifs de la *Loi sur la sécurité du revenu familial* dans le projet de loi que j'ai présenté à la Chambre, il y a presque deux ans, étaient d'assurer une sécurité du revenu aux gens du Nouveau-Brunswick et d'en faire la promotion — il s'agit effectivement d'un bon objectif, car il correspond au nom de la loi —, de lutter contre la pauvreté dans la province et de veiller à ce que les demandeurs et les bénéficiaires d'aide au revenu soient traités avec dignité et respect. Cela fournirait l'optique selon laquelle serait interprétée la loi, et les politiques adoptées par le ministère du Développement social auraient à s'y conformer.

Comme je l'ai dit, les politiques en question sont terribles. Par exemple, lorsque des personnes âgées ou des personnes qui atteignent 60 ans bénéficient de l'aide au revenu, elles doivent toucher leur pension

federal pension so that they can be taken off the social assistance rolls that New Brunswick pays for. That means that these people are going to have a reduced pension in the future. I hope that someone has the means to take that one to court someday soon, Mr. Speaker. Really, how can government, through the Department of Social Development, force people to take their pensions early, at age 60, simply because it wants to get them off its rolls, so that it does not have to cover their social assistance anymore, and transfer them, early, to the federal level? When people take their pensions early, that seriously impacts the amount of pension that they can receive in the future. It is incredibly unjust, and perhaps a court will find it illegal.

As I said, the Household Income Policy is another one that has to go, along with the clawbacks of survivor benefits and disability pensions. All these things are terrible blows to people having to live on social assistance. The meagre amount of money that is provided makes it that much more difficult, Mr. Speaker. We will have plenty of questions—plenty of questions—at committee on this bill, both in terms of what it includes and why the decision was made to miss this opportunity to correct some of the injustices—the terrible injustices—that exist within the *Family Income Security Act* and the policies that it guides. Thank you, Mr. Speaker.

11:45

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the Minister of Social Development for bringing this bill forward. As all of us, as MLAs, know, we deal with issues relating to social assistance, people on social assistance, and what that entails. Social assistance, really, is supposed to be a safety net—I guess that is a term that has been used before—for people who are going through a difficult point in their lives, when other programs may not apply. Then, on the other hand, you do have people who have significant disabilities, and they are simply unable to obtain gainful employment. As a civilized society, we need to ensure that those people are looked after.

But I have always believed that one of the greatest opportunities for a province or for a society to get out

fédérale afin qu'on puisse les retirer de l'aide sociale, car celle-ci est versée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cela veut dire que ces personnes auront une pension réduite dans l'avenir. J'espère que quelqu'un aura les moyens de porter bientôt l'affaire devant les tribunaux, Monsieur le président. Vraiment, comment le gouvernement peut-il, par l'intermédiaire du ministère du Développement social, obliger des gens à toucher leur pension plus tôt qu'à l'habitude, à 60 ans, simplement parce qu'il veut réduire le nombre de bénéficiaires, ne plus avoir à payer leur aide sociale et les faire passer hâtivement sous la responsabilité du fédéral? Lorsqu'une personne touche sa pension plus tôt qu'à l'habitude, cela a une grave incidence sur les sommes qui lui seront versées dans l'avenir. C'est extrêmement injuste, et un tribunal jugera peut-être que c'est illégal.

Comme je l'ai dit, la Politique sur le revenu du ménage, ainsi que la récupération des prestations de survivant et de la pension d'invalidité, est une autre mesure qu'il faut annuler. Ce sont tous de durs coups pour les gens devant vivre de l'aide sociale. Le maigre montant d'argent fourni rend la situation d'autant plus difficile, Monsieur le président. Nous aurons beaucoup de questions à poser — beaucoup — à l'étape de l'étude du projet de loi en comité, c'est-à-dire concernant les éléments qu'il comprend et la raison pour laquelle il a été décidé de ne pas en profiter pour corriger certaines des injustices — de terribles injustices — présentes dans la *Loi sur la sécurité du revenu familial* et dans les politiques connexes. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre du Développement social d'avoir présenté le projet de loi. Comme nous le savons tous, en tant que parlementaires, nous nous occupons de questions relatives à l'aide sociale, aux bénéficiaires de l'aide sociale et à ce que cela comporte. L'aide sociale, en fait, est censée être un filet de sécurité — je suppose que c'est un terme qui a déjà été utilisé — pour les personnes qui traversent une période difficile de la vie, lorsqu'elles ne peuvent bénéficier d'aucun autre programme. Par ailleurs, on constate qu'il y a des personnes ayant de graves incapacités qui sont tout simplement incapables d'obtenir un emploi rémunéré. Dans une société civilisée, nous devons faire en sorte que nous nous occupions de ces personnes.

Toutefois, j'ai toujours cru que l'une des meilleures façons pour une province ou une société de se sortir de

of poverty is to have strong economic development. When you have good-paying jobs, fewer people rely on things such as social assistance. But when they do require social assistance . . . Again, I think you could put them in two categories. There are people who are disabled, and I have talked to people in my office who have come in. It is very clear visually that they are in pain. They have been in pain for a while, and they have some significant physical ailments that are significant barriers to employment. It is quite shocking to see how difficult it is to be labeled as having a disability by both the provincial and federal governments so that extra funding can be obtained for those folks. I do have a great deal of sympathy for people who have a legitimate disability and who have those barriers to gainful employment.

When I look at some of the recommendations in this bill, when you talk about clawbacks, again . . . I had an individual in my office whose daughter purchased a cell phone for them, just so they could have a means of communication in the event of an emergency or whatnot, a basic plan to help get them through the month. That created difficulty with social assistance in terms of clawbacks and all the other things.

I am pleased to see that there are going to be some changes. I do not know how far they go, but I think the details of the bill will be brought out in committee, as we are able to ask questions about some of these changes. I think there is a reasonable expectation that when people receive social assistance, they can have a certain buffer on income received or gifts given to help them get through the month. The member also mentioned grocery deliveries and whether those are clawed back. That gets a bit ridiculous in my mind, if that is the case. If those things are part of the change that is coming up in this bill, I certainly support them.

The other issue is in relation to child support payments. When we talk about children, we know that it is imperative that the government, as the extension of the taxpayer, go after the parent who is not

la pauvreté est d'avoir un développement économique fort. Lorsqu'il y a des emplois bien rémunérés, moins de gens dépendent de programmes comme l'aide sociale. Par contre, lorsqu'ils ont vraiment besoin de l'aide sociale- Encore une fois, je pense que les personnes en question peuvent être classées en deux catégories. Certaines personnes ont une incapacité ; d'ailleurs, j'ai parlé à des personnes qui sont venues dans mon bureau. On voit très manifestement qu'elles souffrent. Elles souffrent depuis un certain temps, et elles éprouvent des problèmes physiques graves qui constituent des obstacles majeurs à l'emploi. Il est assez choquant de constater à quel point il est difficile pour une personne qui se trouve dans une telle situation d'être étiquetée par les gouvernements provincial et fédéral comme une personne ayant une incapacité afin que des fonds supplémentaires soient obtenus pour cette dernière. J'éprouve beaucoup de sympathie pour les personnes qui ont une incapacité légitime et qui doivent surmonter des obstacles afin d'obtenir un emploi rémunéré.

Lorsque j'examine certaines des recommandations émanant du projet de loi à l'étude, lorsque vous parlez de récupération, encore une fois... J'ai reçu dans mon bureau une personne dont la fille a acheté un téléphone cellulaire, juste pour qu'elles puissent avoir un moyen de communication en cas d'urgence ou autre, et s'est abonnée à un forfait de base de sorte à pouvoir boucler leur budget. Une telle situation a donné lieu à des difficultés liées à l'aide sociale relativement aux récupérations, entre autres.

Je suis heureux de constater qu'il y aura quelques changements. Je ne sais pas quelle sera la portée des changements, mais, à mon avis, les détails du projet de loi seront présentés en comité, et nous pourrions poser des questions sur certains des changements en question. Je pense qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les bénéficiaires d'aide sociale puissent disposer d'une certaine marge de manoeuvre quant au revenu qu'ils ont reçu ou aux cadeaux qui leur sont offerts pour les aider à joindre les deux bouts. Le député a également mentionné les livraisons d'épicerie et la question de savoir si elles sont assujetties à la récupération. Si c'est le cas, cela devient un peu ridicule à mon avis. Si les mesures en question font partie des changements prévus dans le projet de loi, je les soutiens certainement.

L'autre question concerne la pension alimentaire pour enfants. Lorsque nous parlons d'enfants, nous savons qu'il est impératif que le gouvernement, agissant pour le compte du contribuable, s'en prenne au parent qui

supporting the child. As a father of three, I cannot imagine it, but it is a clear dysfunction of some parents in our society who, when they separate, do not support their kids. I think it is incumbent upon government and upon the Department of Social Development that before we go to the taxpayers, we first go to the parents of those children. When you look at the income received by these families—more often than not, single moms who have kids—I fully support the idea that there should not be clawbacks for the support payments that come in from the other parent. But I do think that enforcement is equally necessary, whether from the Department of Justice or the Department of Social Development, in cooperation, to ensure that the other parent is doing the responsible thing to ensure that the single mom gets money for their family.

11:50

There is one thing that I noted. I am assuming that it may be an error in print, or maybe the minister just made a little verbal error. A paragraph on the second page talks about child support payments that will affect 1 700 families on social assistance, but I think that the minister said “17 000”. I am not sure whether it is 17 000 or 1 700, but for people in that category, indeed, I think this is a good thing. I commend the minister for ensuring that families’ social assistance is not going to be clawed back in relation to child support payments.

We have had discussions with antipoverty groups that have been pushing for these types of things. This may not be everything that they were looking for, but I am sure they will welcome knowing that families in poverty can have a certain threshold of income on a weekly or a monthly basis where that clawback may not apply. The details will be in the bill so that we can know more and understand more about it, but I want to take this opportunity to push the fact again that the best way out of poverty is to have a province that is booming economically and that has some viability for good-paying jobs so that families can get out of that poverty situation and live productive, fruitful lives.

ne subvient pas aux besoins de l’enfant. En tant que père de trois enfants, j’ai du mal à imaginer une situation pareille ; pourtant c’est un signe notoire de dysfonctionnement social que l’on voit chez certains parents qui, en cas de séparation, ne subviennent pas aux besoins de leurs enfants. Je pense qu’il incombe au gouvernement et au ministère du Développement social de s’adresser d’abord aux parents des enfants en question avant de s’adresser aux contribuables. Si l’on considère le revenu perçu par les familles concernées — le plus souvent des mères de famille monoparentale et leurs enfants — je soutiens sans réserve l’idée selon laquelle il ne devrait pas y avoir de récupération sur la pension alimentaire versée par l’autre parent. Toutefois, je pense que l’application de la loi est tout aussi nécessaire, que ce soit de la part du ministère de la Justice ou du ministère du Développement social, en collaboration, pour s’assurer que l’autre parent fait ce qu’il faut pour que la mère de famille monoparentale reçoive de l’argent pour sa famille.

J’ai remarqué une chose. Je suppose qu’il s’agit peut-être d’une erreur d’impression ou peut-être d’une simple petite erreur du ministre à l’oral. Dans un paragraphe de la deuxième page, on parle de pension alimentaire pour enfants et d’un changement qui touchera 1 700 familles bénéficiaires de l’aide sociale, mais je pense que le ministre a dit « 17 000 ». Je ne sais pas s’il s’agit de 17 000 ou de 1 700, mais pour les personnes de la catégorie visée, effectivement, je pense que c’est une bonne chose. Je félicite le ministre d’avoir fait en sorte que l’aide sociale des familles bénéficiaires ne soit pas assujettie à la récupération en ce qui concerne la pension alimentaire pour enfants.

Nous avons eu des discussions avec des groupes de lutte contre la pauvreté qui ne ménagent aucun effort pour que des mesures de ce genre soient prises. Bien que leur travail ne se réduise pas à ce que de telles mesures soient prises, je suis sûr qu’ils seront heureux de savoir que des familles pauvres peuvent avoir un certain seuil de revenu chaque semaine ou chaque mois, lequel ne serait pas assujetti à la récupération. Des renseignements précis figureront dans le projet de loi pour nous permettre d’en savoir davantage et de mieux comprendre ; toutefois, je tiens à insister encore sur le fait que la meilleure façon de réduire la pauvreté est d’avoir une province prospère et qui assure une certaine viabilité en ce qui concerne des emplois bien rémunérés afin que les familles puissent sortir de la pauvreté pour vivre une vie productive et bien remplie.

When we talk about those with disabilities, I think that there has to be more leniency for the people who are truly disabled. I have talked to many people in my constituency who struggle with getting any sort of disability recognition, and I think that is unfair. As a civilized society, we have to look after people who struggle and who have those barriers of disability, and we have to do it to a greater degree, certainly, than we are doing now.

I thank the minister again for bringing this bill forward. I am sure that there will be lots of questions surrounding it to see exactly what it entails. Thank you, Mr. Speaker.

M. D'Amours : Merci, Monsieur le président. Je ne veux pas passer trop de temps à parler lors de la deuxième lecture du projet de loi 65, mais je veux quand même soulever quelques éléments. Ainsi, cela va peut-être permettre au ministre du Développement social de réfléchir un petit peu à l'évolution des prochaines étapes qu'il veut faire.

En deuxième lecture, lorsque nous regardons le projet de loi intitulé *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial*, c'est certain que l'un des éléments importants dans ce projet de loi est le partage de l'information. Si le ministre n'est pas au courant de cela, il est important qu'il le soit maintenant. Lorsqu'on parle de partage de l'information, on entend trop souvent ceci : Toutes les fois que des gens doivent faire une demande auprès du ministère du Développement social, ils doivent fournir et fournir de nouveau et de nouveau les mêmes informations personnelles.

J'espère que c'est dans cette ligne de pensée que le ministre veut se diriger, soit trouver un moyen que ces informations soient concentrées à un endroit et non pas demandées toutes les fois qu'une personne a un besoin ayant trait au développement social. C'est certain que nous serons en mesure de poser des questions lors des prochaines étapes de l'étude du projet de loi. À ce moment-là, le ministre aura certainement la chance de pouvoir y répondre.

De plus, le ministre a soulevé un élément qui m'est quand même apparu essentiel. Lors de son allocution, il a mentionné que, dernièrement, certaines

Lorsque nous parlons des personnes ayant des incapacités, je pense qu'il faut faire preuve de plus d'indulgence à l'égard des personnes qui sont vraiment handicapées. J'ai parlé à de nombreuses personnes de ma circonscription, lesquelles ont du mal à obtenir une quelconque reconnaissance de leur incapacité, et je pense que c'est injuste. Dans une société civilisée, nous devons nous occuper des personnes qui vivent des difficultés et qui doivent surmonter des obstacles en raison de leur incapacité, et nous devons le faire dans une plus grande mesure, certainement, que nous ne le faisons actuellement.

Je remercie encore une fois le ministre d'avoir présenté le projet de loi. Je suis sûr que son étude soulèvera beaucoup de questions afin de savoir ce qu'il comporte exactement. Merci, Monsieur le président.

Mr. D'Amours: Thank you, Mr. Speaker. I do not want to spend too much time talking at second reading of Bill 65, but I do want to raise a few points. This will perhaps allow the Minister of Social Development to reflect a little about what he wants to do next.

At second reading, when we look at this bill entitled *An Act Respecting the Family Income Security Act*, certainly one of the important items in the bill is the sharing of information. If the minister is not already aware of this, it is important that he be aware of it now. When we talk about information sharing, too often we hear this: Every time people have to apply to Social Development, they have to provide the same personal information over and over again.

I hope that this is where the minister is going with this, i.e., finding a way to gather this information in one place so that it does not need to be asked for every time someone has to go to Social Development for something. We will certainly be able to ask questions when the bill is considered at further stages. The minister will certainly have the opportunity to respond at that time.

Moreover, the minister raised a point that I thought was essential. When he was speaking, he mentioned some recent changes to the bill through regulations.

modifications avaient été apportées à ce projet de loi par l'entremise des règlements.

Je vais seulement vous faire part d'une partie du communiqué de presse du ministre, afin de résumer un peu ses commentaires. À ce moment-là, il avait parlé — et il l'a répété en partie ce matin — de changements au programme d'aide sociale afin d'augmenter le soutien financier aux bénéficiaires de cette aide. Une des choses que le ministre a mentionnées ce matin est ceci : Les bénéficiaires d'aide sociale ne verront plus leurs prestations réduites même s'ils reçoivent également des prestations alimentaires pour enfants, l'Allocation Canada – Nouveau-Brunswick pour le logement ou des montants compensatoires liés à des lésions corporelles.

11:55

J'avais l'impression, Monsieur le président, en lisant le communiqué de presse et en écoutant le ministre ce matin, qu'il avait peut-être oublié un article, qui, je pense, aurait dû être évalué par lui et par son gouvernement. Il s'agit aussi d'envisager d'inclure les gens qui reçoivent des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada. Lorsque nous parlons des personnes qui ont une lésion corporelle, nous nous entendons qu'il peut y avoir un lien de rapprochement avec des gens qui reçoivent des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada en raison de leur état de santé. J'ose espérer que le ministre, si cela a été fait dans le cadre d'un règlement, comme il l'a soulevé ce matin, envisagera soit de présenter un règlement au Cabinet pour l'ajouter à la liste qu'il a mentionnée, soit de voir de quelle manière il peut l'intégrer au sein de son projet de loi, s'il y a moyen de pouvoir le faire.

Un autre point est, comme je l'ai mentionné en première répartition, Monsieur le président, l'importante question des informations personnelles. C'est inquiétant. Je ne dis pas que les fonctionnaires qui travaillent au ministère ne sont pas vigilants. Toutefois, c'est inquiétant quand le processus — le processus — exige autant de demandes des mêmes informations de façon répétitive. Il y a quelque chose dans le système qui ne fonctionne pas. Ce ne peut être la faute des fonctionnaires sur le terrain. Que ce soit au niveau de la haute direction ou directement au sein du ministère, ce dernier n'a pas mis en place un processus ou une procédure pour faire en sorte de cesser cette accumulation d'informations. Imaginez, un document doit être fourni toutes les fois. Comme nous le savons, au ministère du Développement social, il faut souvent envoyer des télécopies. Il faut envoyer des

I am just going to share with you part of the minister's press release, to sum up his comments a bit. At the time, he had talked about—and he repeated part of it this morning—changes to the social assistance program to increase financial support for social assistance recipients. One of the things the minister mentioned this morning was this: Social assistance recipients will no longer have their benefits reduced if they are also receiving child support, the Canada-New Brunswick Housing Benefit, or compensation for physical injuries.

I was under the impression, Mr. Speaker, from reading the press release and listening to the minister this morning, that he may have forgotten a section, which I think should have been evaluated by him and his government. Consideration should also be given to including people receiving Canada Pension Plan disability benefits. When we talk about people with physical injuries, what we mean is that there may be a connection to people receiving Canada Pension Plan disability benefits because of their medical condition. I hope that the minister, if this has been done in a regulation as he indicated this morning, will consider either presenting a regulation to Cabinet to add it to the list that he mentioned, or see how he can incorporate it into his bill if possible.

Another point, as I mentioned in my first response, Mr. Speaker, is the important matter of personal information. This is worrisome. I am not saying that the civil servants who work in the department are not vigilant. However, it is worrisome when the process—the process—requires so many repeated requests for the same information. Something in the system is not working. We cannot pin the blame on civil servants working on the ground. Whether the problem is at the senior management level or directly within the department, the latter has not implemented a process or procedure to put an end to this accumulation of information. Imagine, a document must be provided every single time. As we know, faxes are often required when we are dealing with the Department of

informations. L'utilisation du courrier électronique est problématique.

Le ministère devrait donc s'assurer de trouver un mécanisme faisant en sorte que, puisque les personnes qui ont besoin de s'adresser au ministère du Développement social doivent fournir des informations personnelles, que ce soit en ce qui concerne leur déclaration d'impôts ou d'autres preuves, ces informations soient enregistrées dans un endroit protégé et que, tout simplement, lorsque la même personne fait une demande pour autre chose, ces informations puissent être vérifiées sans nécessairement circuler d'un bureau à l'autre. Je pense que c'est un élément qui pourrait être très avantageux et bénéfique pour les gens qui font une demande d'aide au revenu afin d'éviter que leurs informations soient égarées ou soient distribuées en trop grande quantité. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit quand même de renseignements confidentiels des gens qui font une demande d'aide au revenu ou auprès du ministère du Développement social.

À un moment donné, comme je l'ai mentionné récemment, Monsieur le président, à une personne de ma circonscription, nous voyons souvent les ministères du gouvernement provincial fonctionner en vase clos. C'est problématique, parce que cela veut dire que les ministères se parlent peu ou pas du tout. Toutefois, si nous examinons ce qui se passe au sein de certains ministères... Je prendrai l'exemple du ministère du Développement social. Des gens qui font une demande d'aide au revenu ou une demande en ce qui concerne l'habitation ou autres, nous avons l'impression que c'est toujours en vase clos. C'est comme si les services ne se parlaient pas entre eux.

Cela démontre une fois de plus l'importance de s'assurer que, lorsqu'on recueille des informations, ces informations personnelles recueillies sont utilisées de manière appropriée et que le système au sein du ministère est conçu de manière à ce que ces informations sont utilisées en toute sécurité sans devoir être circulées sur des feuilles de papier continuellement d'un bureau à l'autre.

Vous comprendrez que, comme je l'ai mentionné, il s'agit d'une longue discussion, mais nous aurons l'occasion de discuter de la question des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada, que le ministre avait mentionnée plus tôt, et aussi de la question concernant l'utilisation des informations personnelles. J'y reviendrai plus tard lorsque nous

Social Development. Information needs to be sent. Using e-mail is problematic.

So the department should make sure that it finds a mechanism whereby personal information that people need to provide to the Department of Social Development—such as a tax return or proof of something—is stored in a secure place, and that when those same people apply for something else, their information can be verified without it necessarily having to travel between offices. I think this is something that could be very advantageous and beneficial to people applying for income assistance to prevent their information from being misplaced or over-distributed. However, we are still talking about the confidential information of people applying for income assistance or to Social Development.

As I mentioned recently to someone in my riding, Mr. Speaker, we often see provincial departments operating in silos. It is a problem because it means that there is little or no talking going on between departments. However, if we look at some of the departments . . . I will use the Department of Social Development as an example. People applying for income assistance or housing or whatever sense that things are always being done in silos. It is as if the various offices are not talking to one other.

This again demonstrates the importance of ensuring that when personal information is collected, it is used appropriately, and that the department has a system in place to ensure that the information is used securely without documents having to travel continuously between offices.

You will understand that, as I mentioned, this is a lengthy discussion, but we will have an opportunity to discuss Canada Pension Plan disability benefits, which the minister mentioned earlier, and also the use of personal information. I will come back to this later when we consider the bill further. Thank you very much, Mr. Speaker.

étudierons plus avant le projet de loi. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Mr. Speaker: Members, I believe we have reached the hour of 12 p.m. We will break for lunch and reconvene at one o'clock.

(The House recessed at 11:59 a.m.)

The House resumed at 1:03 p.m.)

13:03

Mr. Speaker: Pray be seated.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising in the House today to speak to this new legislation being proposed, Bill 65, *An Act Respecting the Family Income Security Act*. Much has already been said about what is contained in this proposed legislation, and of course, there are some things that I would support—some things that the Green caucus and I have been pushing for.

However, unfortunately, I would argue that this bill does not go far enough in terms of where we need to be in addressing income security for New Brunswickers. People across the province—and I specifically hear from people in my riding of Memramcook-Tantramar—are struggling. Not everyone is in the same situation, but many are struggling to get by. Not all of them are on social assistance, of course, but the experiences of those who have had dealings with Social Development and who have been on or are applying for social assistance, especially if they have a disability, I would say, are overwhelmingly negative. I guess there is a bit of a bias, as those who come to me may need more help.

13:05

There are many struggles, I guess. One struggle is that the amount of social assistance that is provided is simply not enough. The Leader of the Green Party and leader of my caucus already outlined some of the figures that we are talking about. It is simply untenable to be able to pay rent, to buy food, and to cover basic necessities when receiving as little as \$571 or \$705 per month. Again, the onus is put on people, especially on

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, comme il est midi, nous allons nous arrêter pour manger et reprendre nos travaux à 13 h.

(La séance est suspendue à 11 h 59.)

La séance reprend à 13 h 3).

Le président : Veuillez vous asseoir.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends aujourd'hui la parole à la Chambre sur la nouvelle mesure législative proposée, soit le projet de loi 65 intitulé *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial*. Beaucoup a déjà été dit au sujet de ce que prévoit la mesure législative proposée, et il y a bien sûr des éléments que j'appuierais — des éléments que le caucus du Parti vert et moi réclamons.

Toutefois, je dirais malheureusement que le projet de loi ne va pas assez loin en ce qui concerne les objectifs que nous devons atteindre pour régler la question de la sécurité du revenu pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les gens de la province — et j'entends surtout parler les gens de ma circonscription de Memramcook-Tantramar — éprouvent des difficultés. Tout le monde ne vit pas la même situation, mais de nombreuses personnes ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Elles ne bénéficient pas toutes de l'aide sociale, bien sûr, mais les expériences vécues par les personnes qui ont fait appel aux services de Développement social et qui bénéficient de l'aide sociale ou en font la demande, surtout si elles ont un handicap, sont, je dirais, extrêmement négatives. Je suppose qu'il y a un certain parti pris, puisque les personnes qui communiquent avec moi peuvent avoir besoin de plus d'aide.

Il y a de nombreuses difficultés, je suppose. L'une des difficultés, c'est que les montants de l'aide sociale qui sont fournis ne sont tout simplement pas suffisants. Le chef du Parti vert et chef de mon caucus a déjà souligné certains des chiffres dont nous parlons. Il est simplement impossible de payer le loyer, d'acheter de la nourriture et de subvenir à ses besoins essentiels lorsque l'on ne reçoit que 571 \$ ou 705 \$ par mois.

people with disabilities, to prove that they have a disability and then to still be told they do not have enough of a disability to receive the extended benefit. I would urge the government to rethink its approach because this is an incremental approach and incrementalism is not getting us fast enough to where we need to go.

Frankly, we need to be moving toward a guaranteed livable income, and we have proposed to start with people who have disabilities and start with a basic income to ensure that their basic needs are met. What we are really talking about here are human rights, and a lot of people in our province are not having, for example, their human right to housing met, which is directly linked to this. People's experiences with Social Development and with having to constantly prove what is happening in terms of their incomes and in terms of their disabilities are very burdensome.

Again, when we are talking about people with this level of income, we know that many of them do not have access to the Internet. I do not know anyone who has access to a fax machine anymore. Internet, scanning documents, and constantly needing to provide these . . . I know that the workload for a lot of caseworkers is so overwhelming that they do not even meet with my constituents in person. They make phone calls. I have actually said before that I would recommend meeting with these people and making sure they are able to fill out the paperwork. Sometimes, literacy levels are an issue. I have been told, No, I only make phone calls with constituents as I have too many people in my caseload. That is a major issue. I would argue that there needs to be investment on that end as well in terms of the system, but there needs to be investment in making sure that people have enough to live on. Frankly, with the amounts that are there now, that is not the case.

There are also policies that could be changed. Some policies are in the regulations, so that could be done without even needing to change the legislation. One that is very important is the Household Income Policy and ensuring that people can live together and get married, for example, and not lose their income. This disproportionately impacts women with disabilities, and I have spoken to many of them. Many people have

Encore une fois, il incombe aux gens, surtout aux personnes handicapées, de prouver qu'ils ont un handicap, pour ensuite se faire quand même dire qu'ils ne sont pas suffisamment handicapés pour bénéficier des prestations prolongées. J'exhorterais le gouvernement à repenser son approche, car il s'agit d'une approche progressive, et la politique des petits pas ne nous permet pas de nous rendre assez rapidement là où nous devons nous rendre.

Honnêtement, nous devons nous diriger vers un revenu garanti de subsistance, et nous avons proposé de commencer par les personnes handicapées et par un revenu de base pour répondre à leurs besoins essentiels. Ce dont nous parlons vraiment ici, ce sont des droits de la personne, et les droits en matière de logement de nombreuses personnes dans notre province ne sont pas respectés, par exemple, ce qui est directement lié à l'enjeu en question. Les expériences que vivent les gens auprès de Développement social et le fait de devoir sans cesse prouver ce qui se passe quant à leur revenu et à leur handicap constituent un lourd fardeau.

D'ailleurs, lorsque nous parlons de gens à un tel niveau de revenu, nous savons que beaucoup d'entre eux n'ont pas accès à Internet. Je ne connais personne qui ait encore accès à un télécopieur. Avoir accès à Internet, numériser des documents et avoir sans cesse besoin de fournir les... Je sais que la charge de travail de nombreux travailleurs en service social individualisé est si accablante qu'ils ne rencontrent même pas les gens de ma circonscription en personne. Ils font des appels téléphoniques. J'ai déjà dit en fait que je recommandais de rencontrer les gens en question et de veiller à ce qu'ils puissent remplir la paperasse. Parfois, les taux d'alphabétisation posent problème. On m'a dit : Non, je ne fais que téléphoner aux gens de la circonscription puisque je gère trop de dossiers. Il s'agit d'un grave problème. Je dirais qu'il faut aussi investir dans le système à cet égard, mais il faut un investissement qui vise à ce que les gens aient suffisamment d'argent pour vivre. Franchement, compte tenu des sommes qui sont fournies en ce moment, ce n'est pas le cas.

Certaines politiques pourraient aussi être changées. Puisque certaines politiques figurent dans la réglementation, les changements ne nécessiteraient même pas de modifications législatives. Un élément qui est très important, c'est la Politique sur le revenu du ménage et la question de faire en sorte que les gens puissent vivre ensemble et se marier, par exemple, sans perdre leur revenu. Cette politique touche de

been calling for this to be changed. For example, the NB Coalition of Persons with Disabilities has spoken about this, and the accessibility committee just had hearings to look at what are the issues for those in our province who have disabilities. This is absolutely one of the things that needs to be changed.

13:10

Again, I would argue that this incrementalism is not moving fast enough to actually address the human rights that people should have access to, such as housing and being able to be with their loved ones. I know people who have decided not to get married due to this policy or who did move in with their significant other and then had their income and benefits taken away. It seems like a punitive approach to people on Social Assistance—going after them and not letting them be on the housing list if they owe a few hundred dollars. Really, it is actively going after people who basically do not have any money to pay back to Social Development and who owe Social Development. We do not see that level of pursuit in going after big corporations who may not pay their taxes and who default on things. We really see an imbalance of who has the power here.

The other thing is that we think about income security and a basic income or a guaranteed livable income, and we talk about the economy. One of the pieces of the economy is that people who have lower incomes actually spend the highest percentage of their income and they spend a lot of it locally. They spend their income in our local communities, and it circulates into the New Brunswick community. However, when you give tax breaks, write-offs, and whatever else to big corporations, they have lawyers, support, and loopholes to be able to take that capital offshore and put it into tax havens and it is not circulating in our economy. This whole idea of trickle-down economics does not work. We need the money circulating in our local economy. This is one of the arguments for a basic income. We need to be supporting people.

façon disproportionnée les femmes handicapées, et j'ai parlé à beaucoup d'entre elles. De nombreuses personnes demandent que la politique soit modifiée. Par exemple, la NB Coalition of Persons with Disabilities a parlé de la question, et le Comité sur l'accessibilité vient de tenir des audiences pour examiner les défis qui se posent aux personnes handicapées de notre province. Voilà un des éléments qui doit absolument être modifié.

Encore une fois, je dirais que la politique des petits pas ne permet pas de progresser assez rapidement pour bel et bien respecter les droits fondamentaux en matière de nécessités auxquels les gens devraient avoir accès, comme le logement et la possibilité d'être avec leurs proches. Je connais des personnes qui ont décidé de ne pas se marier en raison de la politique en question ou qui ont emménagé chez leur tendre moitié et ont ensuite perdu leur revenu et leurs prestations. L'approche semble punitive pour les bénéficiaires de l'aide sociale : s'en prendre à eux et ne pas leur permettre d'être inscrits sur la liste d'attente d'un logement s'ils doivent quelques centaines de dollars. En fait, c'est s'en prendre réellement à des personnes qui, essentiellement, n'ont pas les moyens de rembourser à Développement social l'argent qu'elles lui doivent. Nous ne voyons pas déployer autant d'efforts pour s'en prendre aux grandes sociétés qui ne paient peut-être pas leurs taxes et impôts et qui ne remboursent pas leurs dettes. Nous observons effectivement un déséquilibre entre les gens qui détiennent le pouvoir et les autres.

Par ailleurs, lorsque nous pensons à la sécurité du revenu et à un revenu de base ou à un revenu garanti de subsistance, nous parlons de l'économie. L'un des éléments de l'économie, c'est que les gens à faible revenu dépensent en fait le pourcentage le plus élevé de leur revenu, et ils le font en grande partie à l'échelle locale. Ils dépensent leur revenu dans nos collectivités locales, et le revenu circule dans la communauté du Nouveau-Brunswick. Toutefois, lorsque des allègements fiscaux, des déductions fiscales et tout le reste sont accordés aux grandes sociétés, celles-ci disposent d'avocats, reçoivent un soutien et profitent d'échappatoires pour pouvoir investir les capitaux à l'étranger et les placer dans des paradis fiscaux, et ces capitaux ne circulent pas dans notre économie. Tout le principe de la théorie économique du ruissellement ne fonctionne pas. Il faut que l'argent circule dans notre économie locale. Voilà l'un des arguments invoqués

There has also been a lot of discussion about clawbacks. One of the clawbacks is being addressed, but there are others. When people have even small things such as groceries given to them by a family member because they are struggling to get by on this inadequate—

Mr. Speaker: Excuse me, member. Members, could I ask you to quiet down a bit? I am trying to hear the speech. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. These are people who are struggling to get by. Their support levels from Social Assistance are not high enough. A family member might give them groceries or try to support them to supplement this assistance, and it ends up in clawbacks. They get in trouble. They get cut off. It is unacceptable. Again, it is this punitive way of functioning, and this needs to be addressed.

Going back to human rights, some of the people who are living in these households are children. When it comes to rights, there is the UN Convention on the Rights of the Child. Governments continually fail to implement and actually to fully address all the rights that children should have. There is some child-friendly language to explain some of the articles in the Convention on the Rights of the Child. One of them, I want to read into the record. It is the third article: “When adults make decisions, they should think about how their decisions will affect children.” This is speaking to children. “All adults should do what is best for children.” Governments should help the “people and places responsible for looking after children”. It talks about how governments have the responsibility to make sure that children’s rights are respected. That includes housing. That includes a decent standard of living. That includes many other things.

Unfortunately, government after government does not take this responsibility seriously enough and does not

en faveur du revenu de base. Nous devons apporter un soutien aux gens.

Il y a eu beaucoup de discussions au sujet des dispositions de récupération. On se penche sur l’un des cas de récupération, mais il y en a d’autres. Lorsque les gens se font donner même de petites choses comme des provisions par un membre de leur famille parce qu’ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts avec le revenu insuffisant...

Le président : Excusez-moi, Madame la députée. Mesdames et Messieurs les parlementaires, pourriez-vous vous calmer un peu? J’essaie d’écouter le discours. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Il s’agit de personnes qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Le niveau de soutien qu’elles reçoivent des programmes d’aide sociale n’est pas assez élevé. Un membre de leur famille pourrait leur donner des provisions ou tenter de leur donner un coup de pouce pour compléter l’aide en question, et le tout se termine par des cas de récupération. Les personnes en question s’attirent des ennuis. Leurs prestations sont supprimées. C’est inacceptable. Encore une fois, c’est une façon punitive de fonctionner, et il faut se pencher sur la situation.

Pour revenir aux droits de la personne, certaines des personnes qui vivent dans les ménages en question sont des enfants. En ce qui concerne les droits, il y a la Convention relative aux droits de l’enfant, de l’ONU. Les gouvernements ne réussissent jamais à mettre en oeuvre tous les droits que devraient avoir les enfants ni à en tenir pleinement compte. Il existe une version pour les enfants qui explique certains des articles de la Convention relative aux droits de l’enfant. Je veux lire l’un d’entre eux aux fins du compte rendu. Il s’agit du troisième article : « Lorsqu’ils prennent des décisions, les adultes doivent réfléchir aux effets que ces décisions auront sur les enfants. » Le texte s’adresse aux enfants. « Tous les adultes doivent faire ce qui est mieux pour les enfants. » Les gouvernements devraient aider « toutes les personnes et tous les endroits qui s’occupent des enfants ». La convention explique comment les gouvernements ont la responsabilité de veiller au respect des droits des enfants. Cela comprend le logement. Cela comprend un niveau de vie décent. Cela comprend bien d’autres choses.

Malheureusement, les gouvernements, à tour de rôle, ne prennent pas la responsabilité assez au sérieux et ne

go far enough. Again, we cannot have only small incremental changes. We need to go further to ensure that people are not living in poverty, that people have enough to eat, and that people have adequate and safe housing. While there are some positive things here, I have heard from people in the community that, yes, this is a step in the right direction but that it does not go far enough. There will be more questions when this goes to committee. I want to say on the record that this certainly does not go far enough in terms of what is needed for people who have been made the most vulnerable in our society. Thank you very much for the time, Mr. Speaker.

13:15

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, I would like to say just a few words about Bill 65. It is quite an important bill, and I commend the minister for bringing forth some of these changes that are coming down the pipe. One of the things that I will note is that in his comments yesterday, the minister mentioned that those changes would be made as of October 1, 2021. They are regulations mostly, but I am glad that he mentioned them to the House because they were a long time coming.

I know the minister quite well, and he is a very caring person. I would hope that he will continue to look at those regulations and see other areas that he could change to benefit some of our most vulnerable people in this province. I know that this is an opportune time. It will be fresh in our minds. I would hope that his Cabinet colleagues are also listening because it is budget-preparation time as well. We have not had our throne speech yet. But it is budget-preparation time, and it is a good time to make the pitch. I am sure that the minister would find a lot of support for that. I will support this, although it is always good to see the fine print. That is why it goes to committee, and I am sure that there will be other questions there.

I would also like to take this opportunity to say to the minister that he has good staff out in the field. They have a very difficult job to do.

vont pas assez loin à cet égard. Je le répète, nous ne pouvons pas accepter que de petits changements progressifs. Nous devons aller plus loin pour faire en sorte que les gens ne vivent pas dans la pauvreté, qu'ils aient suffisamment à manger ainsi qu'un logement convenable et sécuritaire. Même si le projet de loi contient de bons éléments, des gens de ma collectivité m'ont dit qu'il s'agissait bel et bien d'un pas dans la bonne direction, mais que le projet de loi n'allait pas assez loin. Plus de questions seront posées lorsque le projet de loi sera renvoyé au comité. Aux fins du compte rendu, je tiens à dire que la mesure législative proposée ne va pas assez loin en ce qui concerne les besoins des membres les plus vulnérables de notre société. Je vous remercie beaucoup pour le temps qui m'a été accordé, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, j'aimerais juste dire quelques mots au sujet du projet de loi 65. C'est vraiment un projet de loi important, et je félicite le ministre d'avoir proposé certains des changements à venir. L'une des choses que je veux faire remarquer, c'est que dans ses propos d'hier, le ministre a indiqué que les changements entreraient en vigueur le 1^{er} octobre 2021. Même s'il s'agit surtout de règles, je suis heureux que le ministre en ait parlé à la Chambre, car les changements étaient attendus depuis longtemps.

Je connais très bien le ministre, et c'est une personne très bienveillante. J'ose espérer qu'il continuera à examiner les règles en question et d'autres aspects qu'il pourrait changer dans l'intérêt de certaines des personnes les plus vulnérables de la province. Je sais qu'il s'agit d'un moment opportun pour le faire. Ce sera frais dans notre esprit. J'ose espérer que ses collègues du Cabinet écoutent aussi attentivement, étant donné que c'est la période de préparation du budget. Nous n'avons pas encore eu de discours du trône. C'est toutefois la période de préparation du budget, et il s'agit d'un bon moment pour en faire la demande. Je suis certain que le ministre obtiendra beaucoup d'appui en ce sens. J'appuierai le projet de loi, même s'il est toujours bon d'examiner les petits caractères. C'est la raison pour laquelle il sera renvoyé au comité, et je suis sûr que d'autres questions y seront posées.

J'aimerais aussi profiter de l'occasion pour dire au ministre qu'il a de bons employés sur le terrain. Ils ont un travail très difficile à accomplir.

C'est très difficile ce que font les gens qui travaillent dans le secteur de l'aide sociale et du développement social. On leur tire notre chapeau, parce que c'est une très grande responsabilité. Ces gens font du bon travail.

(**M^{me} Anderson-Mason** prend le fauteuil à titre de vice-présidente de la Chambre.)

It is not always easy to work in the social assistance areas, and I would like to commend those who do, for their devotion and dedication, because it is a calling. It is a calling in itself. I want to make note of that. I know that in our area, whenever we have cases that come into our office, the workers are very helpful to us. I would say, though, that I have a feeling . . . I have never heard it from the workers, but when you look at their caseloads . . . You look at the caseloads in our offices and the people who come in through social assistance and some of the questions that they have. They need more staff. There is no doubt about it.

I would not be doing my job if I did not also mention that at one time, at least two years ago, we had a director on-site in the Campbellton region. We have now lost our director. The same thing happened in Edmundston. They have unified those top three or four areas in northern New Brunswick. I do not know whether that is the most efficient way of doing things. It removes online directorship at the base level, because all the areas are so unique. They have different economies. They rely on different things. I would ask the minister whether he would look at that. I would make the pitch here that the director for social assistance should be returned to the location in Campbellton.

I had a case, and when you look at income assistance . . . You heard it today. I think that every member has said it—we have to do more. I know that the minister is aware of that. The levels of social assistance that people receive . . . Just this week, on Monday morning, I had a case of a single woman who, after her rent is paid, has about \$132. I think that is what she told me. She would have \$132 left after her rent is paid to buy food, to do other things, to pay for cable, or whatever. Really, that is \$132 left in a month—\$132 to do other things with and to get the necessities of life. I think that a letter was written to the previous Minister of Social Development asking

People who work in the social assistance and social development sector have very difficult jobs. Our hats off to them, because it is a huge responsibility. These people are doing a good job.

(**Mrs. Anderson-Mason** took the chair as Deputy Speaker.)

Il n'est pas toujours facile de travailler dans le secteur de l'aide sociale, et j'aimerais féliciter les personnes qui le font et les remercier de leur dévouement et de leur engagement, car il s'agit d'une vocation. C'est une vocation en soi. Je veux le souligner. Je sais que, dans notre région, lorsque notre bureau reçoit de telles demandes, le personnel nous aide beaucoup. Je dirais toutefois que j'ai l'impression- Je ne l'ai jamais entendu de la part du personnel, mais lorsqu'on regarde le nombre de cas qu'il doit traiter- On examine le nombre de cas au sein des bureaux de circonscription, le nombre de personnes qui nous arrivent par l'intermédiaire de l'aide sociale et certaines des questions qu'elles ont. Il est nécessaire d'avoir plus de personnel. Cela ne fait aucun doute.

Je n'accomplirais pas mon travail je ne mentionnais pas aussi que, à un moment donné, il y a environ deux ans, une personne assumait sur place la direction dans la région de Campbellton. Nous avons maintenant perdu ce poste. La même chose est survenue à Edmundston. Le gouvernement a regroupé les trois ou quatre principales régions dans le nord du Nouveau-Brunswick. Je ne suis pas certain si c'était le moyen le plus efficace de procéder. Cela enlève à la base un poste de direction ; il faut savoir que chacune des régions est si unique. Les régions ont des économies différentes. Elles dépendent d'éléments différents. Je demande au ministre de se pencher sur la question. Je réclame que la personne qui était à la direction de l'aide sociale soit retournée au bureau de Campbellton.

J'ai eu un cas, et, lorsqu'on examine l'aide au revenu- Vous l'avez entendu aujourd'hui. Je pense que chaque parlementaire l'a dit : nous devons faire plus. Je sais que le ministre en est conscient. Les montants d'aide sociale que reçoivent les gens- Pas plus tard que cette semaine, lundi matin, j'ai eu le cas d'une femme célibataire ; après avoir payé son loyer, il lui restait environ 132 \$. Je pense que c'est ce qu'elle m'a dit. Après avoir payé son loyer, il lui reste 132 \$ pour acheter de la nourriture, faire autre chose, payer le câble ou quoi que ce soit d'autre. Vraiment, il ne lui reste que 132 \$ pour le mois, 132 \$ pour les autres choses et les nécessités de la vie. Je pense qu'une lettre

that she look at that in a favourable light. I know that the minister is listening and is aware of that.

13:20

Another thing that was mentioned was the idea or the gist of this bill. I would reiterate some of the comments that I heard here today as well and say that we should look at the regulations and the clawbacks that are in the regulations. We should try our best to eliminate those or, at least, make them a little more flexible.

One thing we forget is that the people who live on social assistance are quite often not there by choice. They are vulnerable. They are not hoarding their money away because there is no money to hoard. It is all being spent right back into the system. All the money that is spent goes back into the system. It is not as though these people have tax-free savings allowances and things like that. They do not qualify. Income tax-wise, they would not need too many credits because they do not have income at the upper limit.

The other item that is close to my heart, Madam Deputy Speaker, is the one referring to the sharing of information with the federal government and with others. That has been an issue for many years when it comes to different government departments sharing and cross-sharing information—sharing all of that, even in terms of health care. I think of some of the meetings that I, as a school principal, had with Social Development, trying to help children and to do this and that. It is a one-way street. We can share our information. The school can share the information with social assistance and share the information with health care, but nothing comes back to us.

I will give an example. If social assistance and Social Development are following a student and are trying to help that student, we are there, on the same team. If Social Development knew that there was a situation where that student had tried to commit suicide, for instance, the department cannot tell us that. It will not tell us that because it is privileged information. If we knew, then we could properly respond in our situation

avait été envoyée à l'ancienne ministre du Développement social, lui demandant d'examiner la question sous un angle favorable. Je sais que le ministre m'écoute et en est conscient.

Une autre chose qui a été mentionnée, c'est l'objet ou l'essence du projet de loi. Je voudrais répéter certaines des observations que j'ai entendues ici aujourd'hui et dire que nous devrions examiner les règles et les récupérations qu'elles renferment. Nous devrions faire de notre mieux pour les éliminer ou, du moins, les rendre un peu plus souples.

Une chose que nous oublions, c'est que, très souvent, les personnes qui vivent de l'aide sociale ne sont pas dans cette situation par choix. Elles sont vulnérables. Elles n'amassent pas leur argent, car il n'y a pas d'argent à amasser. Tout est immédiatement dépensé dans le système. Tout l'argent qui est dépensé est remis dans le système. Ce n'est pas comme si les bénéficiaires avaient un compte d'épargne libre d'impôt et des indemnités du genre. Ils n'y sont pas admissibles. Du point de vue de l'impôt sur le revenu, ils n'auraient pas besoin de tellement de crédits, car leur revenu n'atteint pas la limite supérieure.

L'autre élément qui me tient à coeur, Madame la vice-présidente, c'est la disposition où il est question de la communication de renseignements avec le gouvernement fédéral et d'autres organismes. Depuis de nombreuses années, il est difficile de communiquer des renseignements à divers ministères ou d'en échanger avec eux — la communication de tous les renseignements, même au chapitre des soins de santé. J'ai en tête certaines des réunions que j'ai eues avec Développement social, à titre de directeur d'école, pour essayer d'aider des enfants et d'accomplir ceci ou cela. C'est une voie à sens unique. Nous pouvons communiquer nos renseignements. L'école peut communiquer des renseignements avec les responsables de l'aide sociale et les responsables des soins de santé, mais rien ne lui est communiqué en retour.

Je vais donner un exemple. Si l'aide sociale et Développement social surveillent un étudiant et cherchent à l'aider, nous sommes là, dans la même équipe. Si Développement social sait que l'étudiant a fait une tentative de suicide, par exemple, le ministère ne peut pas nous le dire. Il ne nous le dira pas, car il s'agit d'un renseignement confidentiel. Si nous le savions, nous pourrions alors intervenir

or look for signs or for any type of thing that might set that person off. I use that as a really tough example, but it does happen. There are other examples where the sharing of information could be very useful. What I am saying is that we should look at the benefits of sharing information on a two-way level. The same thing goes for health care and all the departments.

I know that government after government—I think that we have also done it when we have been in power—has talked about the sharing of information, saying, We are going to streamline and get rid of red tape. It is a slow process, and I agree with that. But I know that the minister is listening, and I know that he shares my concerns and the concerns of many others. I think it is an area that has to be dealt with and should be dealt with sooner rather than later. Maybe, through that area of the bill, there could be more information.

I am also concerned about where our information is stored. I am led to believe that it is all in Canadian data banks. That is something that I would hope, but sometimes, if we forget to ask, it can slip by us that some of our information belongs to the Americans or ends up stored in a foreign country, with another country then having access to our information.

Speaking of information, we have seen that a number of municipalities have been hit by ransomware attacks in the past year or so. We have seen the health care system in Newfoundland and Labrador be hit, we have seen other areas be hit, and we have seen the downtime and the cost of all of that. This is just a reminder that we should make sure that we have protection for that as well.

Madam Deputy Speaker, with that, I will sit. I look forward to the more detailed questions in committee, and I am sure that we will get the proper response. Thank you very much.

convenablement ou déceler des signes ou quoi que ce soit qui pourrait déclencher une crise chez cette personne. J'ai utilisé un exemple particulièrement difficile, mais une telle situation peut effectivement se produire. Il y a d'autres exemples où la communication de renseignements serait très utile. Ce que je dis, c'est que nous devrions examiner les avantages de la communication de renseignements dans les deux sens. Il en va de même pour les soins de santé et tous les ministères.

Je sais que les gouvernements successifs — je pense que nous l'avons aussi fait lorsque nous étions au gouvernement — ont parlé de la communication de renseignements, car ils ont déclaré qu'ils simplifieraient et supprimeraient les formalités administratives. Le processus est lent, j'en conviens. Toutefois, je sais que le ministre écoute et qu'il partage mes préoccupations et celles de beaucoup d'autres personnes. À mon avis, il s'agit d'un élément auquel il faut remédier et auquel il faudrait remédier le plus tôt possible. Par l'intermédiaire de la disposition du projet de loi, il pourrait peut-être y avoir plus de renseignements.

Je me soucie en outre de l'endroit où nos renseignements sont conservés. Je suis porté à croire qu'ils sont tous conservés dans des bases de données canadiennes. C'est ce que j'ose espérer, mais, parfois, si nous oublions de poser la question, il peut nous échapper que certains de nos renseignements appartiennent aux Américains ou finissent par être conservés à l'étranger, ce qui fait qu'un autre pays a alors accès à nos renseignements.

En parlant de renseignements, nous avons constaté depuis environ un an qu'un certain nombre de municipalités ont été victimes d'une cyberattaque, soit d'un logiciel de rançon. Cela a été le cas au sein du système de santé de Terre-Neuve-et-Labrador ; nous avons vu d'autres secteurs qui ont été la cible d'une telle attaque et avons constaté la période d'indisponibilité et les coûts que tout cela a engendrés. Je veux seulement rappeler que nous devrions veiller à ce que nous ayons des mécanismes de protection pour ce genre de choses.

Sur ce, Madame la vice-présidente, je vais me rasseoir. J'ai hâte d'entendre les questions plus détaillées qui seront posées en comité, et je suis certain que nous obtiendrons des réponses convenables. Merci beaucoup.

Merci.

Second Reading

(**Madam Deputy Speaker** put the question, and Bill 65, *An Act Respecting the Family Income Security Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

13:25

Debate on Second Reading of Bill 66

Hon. Mary Wilson, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 66, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*: Madam Deputy Speaker, I move that a bill entitled *An Act to Amend The Residential Tenancies Act* be now read a second time. A 90-day rental review was carried out by a cross-departmental team in response to the growing concern that rental rates within the province have unreasonably and unpredictably spiked during the pandemic. As a result, a total of 12 recommendations were made involving a number of government departments and Crown corporations.

These amendments to the *Residential Tenancies Act* will address a number of concerns that were raised by both tenants and landlords during the review process. These amendments will limit an increase in rent on a unit to once per 12-month period as is done in many other jurisdictions; prohibit a rent increase within the first 12-month period of a tenancy; increase the notice period for a rent increase to 6 months from 3 months, to give tenants more time to prepare; give tenants 30 days, instead of the current 15 days, to submit a request to the tribunal for a review of a rent increase; increase the authority of the tribunal by allowing it to review all rent increases, not just those that apply to long-term tenancies; and eliminate some duplication of paperwork for landlords where no action from the tribunal is required.

The rental review highlighted that there are no quick solutions, but by taking a broad view of the overall housing situation, there is a path forward. These

Thank you.

Deuxième lecture

(**La vice-présidente** met la question aux voix, et le projet de loi 65, *Loi concernant la Loi sur la sécurité du revenu familial*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 66

L'hon. Mary Wilson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation* : Madame la vice-présidente, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*. Un examen de 90 jours de la situation du logement locatif a été effectué par une équipe interministérielle en réponse à l'impression de plus en plus répandue selon laquelle les loyers dans la province avaient atteint des seuils déraisonnables et imprévisibles pendant la pandémie. En tout, il en a découlé 12 recommandations touchant plusieurs ministères et sociétés de la Couronne.

Les modifications de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* permettront de répondre à un certain nombre de préoccupations soulevées par les locataires et les propriétaires durant le processus d'examen. Les modifications permettront de limiter l'augmentation du loyer d'une unité à une fois par période de 12 mois, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres endroits, d'interdire l'augmentation d'un loyer dans les 12 premiers mois d'une location, d'allonger le délai d'avis lié à l'augmentation d'un loyer en le faisant passer de 3 à 6 mois, de sorte que les locataires aient plus de temps pour s'y préparer, de donner aux locataires 30 jours au lieu de 15 jours, comme c'est actuellement le cas, pour présenter au tribunal une demande de révision concernant l'augmentation d'un loyer, d'accroître le pouvoir du tribunal en l'autorisant à réviser toutes les augmentations de loyer, et pas seulement celles qui s'appliquent aux locations de longue durée, et d'éliminer le double emploi lié à des formalités administratives pour les propriétaires quand aucune intervention du tribunal n'est requise.

L'examen de la situation du logement locatif a permis de constater qu'il n'y avait pas de solution rapide, mais que l'adoption d'une vue d'ensemble de la situation globale du logement tracerait à la voie à suivre. Les

amendments are a positive step along that path. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Mallet : Merci, Madame la vice-présidente. Nous parlons ici de la *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*. Le rapport publié par ce gouvernement à la suite de l'examen des loyers a été largement critiqué comme étant inadéquat. Ce projet de loi vise à combler certaines des lacunes du rapport, mais, comme le dit le vieil adage, c'est aux fruits qu'on juge l'arbre. Nous aurons de nombreuses questions sur les dispositions spécifiques de ce projet de loi. Merci, Madame la vice-présidente.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a bit different, not having a desk, so thank you for your patience. I am rising to speak today to Bill 66, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*. As with the previous bill we discussed, Bill 65, I recognize some pieces that the Green caucus has actually been advocating for a long time, such as limiting rent increases to once per year. Of course, I am happy to see our ideas put forward and the ideas of renters listened to. However, similar to the previous bill discussed, this one does not go far enough.

Really, what we have seen and what the government's report said is that we do have a housing crisis and the government was slow to respond when there were calls around this. But it had a 90-day rental review. What it revealed—and I am reading from the *Review of the Rental Landscape in New Brunswick* report—was that

- *There is a gap between what New Brunswickers need and what there is available on the rental market*
- *Costs of building and maintaining units are rising*
- *Lower-cost housing units reported as inadequate*
- *Our housing market is not working for everyone*

modifications proposées constituent un pas dans la bonne direction. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Mallet: Thank you, Madam Deputy Speaker. We are talking here about *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*. The report issued by this government following the rent review has been widely criticized as inadequate. This bill addresses some of the shortcomings of the report, but as the saying goes, the proof of the pudding is in the eating. We will have many questions about the specific provisions of this bill. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la vice-présidente. Ne pas avoir de pupitre me met dans une situation un peu différente ; alors, je vous remercie de votre patience. Je prends aujourd'hui la parole au sujet du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*. Comme dans le cas du projet de loi précédent dont nous avons discuté, soit le projet de loi 65, je retrouve certains éléments que le caucus vert préconise depuis longtemps, tels que la limitation des augmentations de loyer à une fois par année. Bien sûr, je suis heureuse de constater que nos idées sont mises de l'avant et que les idées des locataires sont prises en compte. Toutefois, comme le projet de loi précédent dont nous avons discuté, le projet de loi à l'étude ne va pas assez loin.

En réalité, selon ce que nous avons constaté et d'après la conclusion du rapport du gouvernement, il y a une crise du logement dans notre province, mais l'intervention du gouvernement a été lente lorsqu'il y a eu des appels à ce sujet. Toutefois, le gouvernement a effectué un examen de 90 jours de la situation du logement locatif. Le rapport a révélé — et je lis le rapport intitulé *Examen de la situation du logement locatif au Nouveau-Brunswick* — ce qui suit :

- *Il y a un écart entre ce dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin et ce qui est disponible sur le marché locatif*
- *Les coûts de construction et d'entretien des logements augmentent*
- *Unités de logement à faible coût déclarées inadéquates*
- *Notre marché du logement ne fonctionne pas pour tout le monde*

- *New Brunswickers are making hard choices to stay housed*
- *New Brunswickers feel unprotected*
- *Developing affordable housing is not enticing and can be full of roadblocks*
- *Communities in rural areas have unique challenges*

13:30

Again, this takes us a step in the right direction with limiting the ability to raise rent. However, from what I can see, it does not prevent the types of spikes in rent that we have been seeing in our communities. This has been a major issue. There are people who have lost their housing.

I heard the minister say that this would give tenants more time to prepare. What came to mind immediately was more time to prepare to move, more time to prepare to be evicted, more time to prepare to find something more affordable. Hopefully, people would be able to find something affordable, but that is not the situation that people are experiencing right now.

This is something that comes up regularly. I hear MLAs from all sides of the House saying that people are coming to their constituency offices. People are saying that they do not have housing. People are really struggling. It is a major issue that is not going away. We need to have solutions around housing. We need to have investment in public housing. We need to have some creative solutions around housing as well. There are options out there, and I think that we have really only scratched the surface of what could be done. Do you know what? There used to be more involvement with government to ensure that people had housing. Over the decades, that has really gone down, but there are opportunities to ensure that there is adequate housing for everyone.

One of the things that is easy to lose sight of is that housing is a human right. We need to have a Housing First approach when we are talking about housing.

- *Les gens du Nouveau-Brunswick font des choix difficiles pour rester dans leur logement*
- *Les gens du Nouveau-Brunswick ne se sentent pas protégés*
- *La construction de logements abordables n'est pas attrayante et peut comporter de nombreux obstacles*
- *Les communautés des zones rurales sont confrontées à des défis uniques*

Encore une fois, l'examen nous fait faire un pas dans la bonne direction en limitant la possibilité d'augmenter les loyers. Cependant, d'après ce que je constate, il n'empêche pas les augmentations marquées de loyer que nous observons dans nos collectivités. La situation pose un problème majeur. Des gens ont perdu leur logement.

J'ai entendu la ministre dire que les locataires auraient ainsi plus de temps pour se préparer. Ce qui m'est venu à l'esprit immédiatement, c'est plus de temps pour se préparer à déménager, plus de temps pour se préparer à être expulsé, plus de temps pour se préparer à trouver un logement plus abordable. Avec un peu de chance, les gens seraient en mesure de trouver un logement abordable, mais ce n'est pas la situation que les gens vivent en ce moment.

C'est un sujet qui revient régulièrement. J'entends des parlementaires de tous les côtés de la Chambre dire que des gens viennent à leur bureau de circonscription. Les gens disent qu'ils n'ont pas de logement. Les gens ont vraiment des difficultés. C'est un problème majeur qui persiste. Nous devons trouver des solutions en matière de logement. Nous devons investir dans le logement public. Nous devons également trouver des solutions créatives en matière de logement. Il existe des options, et je pense que nous n'avons fait qu'effleurer la surface de ce qui pourrait être fait. Savez-vous quoi? Autrefois, le gouvernement s'engageait davantage pour que les gens aient un logement. Au fil des décennies, cet engagement s'est vraiment émoussé, mais il y a des possibilités pour faire en sorte que chaque personne dispose d'un logement adéquat.

L'un des faits que l'on perd facilement de vue est que le logement est un droit de la personne. Nous devons adopter une approche du type D'abord chez soi

That means that everyone has the right to housing and that people have housing. Even if people are struggling in a difficult situation, having housing helps them get their feet under them. We need to make sure that everyone has access to housing. I was just reading the Convention on the Rights of the Child from the United Nations. It talks about government being required to make sure that children have housing. This is true for adults as well. Everyone must have housing.

So, here we are again with an incremental approach to what needs to be done. There needs to be more action taken. We cannot have rent increases that are just astronomical and unsustainable, forcing people to move and, again, to move into a housing market in which there are no options.

There are other things in this report that I think are worth mentioning. One of them is addressing the real issue of the short-term rental market. We see that some other provinces are looking at this. An example would be the company Airbnb. We see the short-term rental market taking off. We see how that impacts the rental market. Basically, housing is being taken off the market and being used for tourism and for short-term rentals. It is not inherently bad to have short-term rentals, but in the absence of some regulation to make sure that it does not completely decimate the housing market, that is what we are seeing. It is one of the factors contributing to there being a lack of housing. This is true in urban areas. This is true in rural areas.

I cannot speak about housing and about this bill without referring to the previous bill. This has to do with people having an adequate income to be able to even afford housing. We know that this is not the case for so many New Brunswickers. One of the things even highlighted in this report is people having to make tough choices. People are choosing between buying the groceries that they need and paying for housing. We know that when people have adequate income and affordable housing, they are going to be able to purchase better groceries for themselves and their families and they are going to have a better quality of life. This is something that, frankly, is not

lorsque nous parlons de logement. Cela signifie que tout le monde a droit à un logement et que les gens ont un logement. Même si les gens se débattent dans une situation difficile, le fait d'avoir un logement les aide à se remettre sur pied. Nous devons faire en sorte que chaque personne ait accès à un logement. Je lisais la *Convention relative aux droits de l'enfant*, des Nations Unies. Elle stipule que les gouvernements sont tenus de veiller à ce que les enfants aient un logement. C'est également valable pour les adultes. Tout le monde doit avoir un logement.

Nous nous retrouvons donc à nouveau en présence d'une approche progressive de ce qui doit être fait. Il faut prendre davantage de mesures. Nous ne pouvons pas accepter des augmentations de loyer qui sont tout simplement astronomiques et insoutenables, ce qui force les gens à déménager et à se retrouver dans un marché du logement où il n'y a pas d'options.

Le rapport sur le logement comporte d'autres éléments qui, à mon avis, méritent d'être soulevés. L'un d'entre eux consiste à se pencher sur le véritable enjeu du marché locatif à court terme. Nous constatons que d'autres provinces se penchent sur la question. La compagnie Airbnb pourrait servir d'exemple. Nous constatons que le marché locatif à court terme est en plein essor. Nous voyons comment la situation affecte le marché locatif global. Essentiellement, des logements sont retirés du marché et utilisés pour le tourisme et la location à court terme. Il n'est pas mauvais en soi d'avoir des locations à court terme, mais, en l'absence d'une certaine réglementation, il faut s'assurer que cela ne compromet pas complètement la situation du marché locatif ; or, c'est ce que nous constatons. C'est l'un des facteurs qui contribuent à la pénurie de logements. C'est le cas dans les zones urbaines. C'est le cas dans les zones rurales.

Je ne peux pas parler de logement et du projet de loi à l'étude sans faire allusion au projet de loi précédent. Il s'agit de faire en sorte que les gens aient un revenu adéquat pour pouvoir se payer un logement. Nous savons que beaucoup de personnes au Nouveau-Brunswick n'ont pas de tels moyens. Un des enjeux qui est même souligné dans le rapport est le fait que les gens se retrouvent devant des choix difficiles. Les gens doivent choisir entre acheter des provisions et payer le loyer. Nous savons que, lorsque les gens ont un revenu adéquat et un logement abordable, ils sont en mesure d'acheter de meilleurs produits d'épicerie pour eux-mêmes et pour leur famille, ce qui leur permet d'avoir une meilleure qualité de vie.

happening for enough New Brunswickers. Again, this incremental approach does not go far enough.

13:35

My apologies, again. One of the challenges of not having a desk is not being able to lay out all my papers where I need them to be.

Two other things needed are for the funding that has come from the federal government to be used and for there to be good collaboration with the nonprofit sector to actually build and maintain housing that is safe. I think that “adequate” might not sound like a nice word, but we know that even just safe, adequate housing would be a good place to start for a lot of people because one of the findings in this report is that, I believe, almost half of the renters indicated that they did not feel that their rental units were being maintained properly. We have a lot of problems, and I think that one of the issues that we find as well is people going to the tribunal. People really struggle to navigate that. We need to make sure that renters have more protections and that they are really taken care of.

All of that is to say again that it is an incremental step in the right direction but there is more that needs to be done. This is a major crisis, and one of the things that I am starting to think of as we have colder nights and colder days, frankly, as we head toward winter, is that there will be people who will be unhoused. It is unacceptable for us to allow that to happen in our society. People who want to be housed need to be able to be housed. It is a human right. People are going to be choosing whether they are going to heat their houses, if they can afford their heating bill, or buy groceries. Once again, I think this is a small but incremental step and we need to have bolder action on housing. That is what I would urge from this government. I am sure we will have lots of questions in committee. I thank you, Madam Deputy Speaker, for this time. Thank you.

Mrs. Conroy: Madam Speaker, I am pleased to rise in the House today to speak on Bill 66, *An Act to Amend*

Franchement, ce n'est pas le cas chez suffisamment de gens du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, l'approche progressive adoptée ne va pas assez loin.

Encore une fois, je présente mes excuses. L'une des difficultés liées au fait de ne pas avoir de pupitre me met dans l'impossibilité de ranger tous mes dossiers à portée de la main.

Deux autres choses sont nécessaires : d'une part, l'utilisation du financement accordé par le gouvernement fédéral et, d'autre part, une bonne collaboration avec le secteur sans but lucratif pour bel et bien construire et entretenir des logements sécuritaires. Je pense que « adéquat » n'est peut-être pas un beau mot, mais nous savons que même un logement sécuritaire et adéquat serait un bon point de départ pour beaucoup de gens, car l'une des constatations qui émanent du rapport est le fait que près de la moitié des locataires, je crois, ont indiqué qu'ils n'estimaient pas que leur logement soit entretenu correctement. Nous rencontrons beaucoup de problèmes, et je pense que l'un des problèmes que nous constatons également concerne les recours que les gens intentent auprès du tribunal. Les gens ont vraiment du mal à s'y retrouver en pareille situation. Il faut s'assurer que les locataires sont mieux protégés et qu'on s'occupe vraiment d'eux.

Tout cela se résume à dire, encore une fois, que c'est un petit pas de plus dans la bonne direction, mais qu'il y a encore beaucoup à faire. Il s'agit d'une crise majeure, et l'une des choses auxquelles je commence à penser à mesure que les nuits et les jours se refroidissent, franchement, à l'approche de l'hiver, c'est que des gens se retrouveront sans logement. Il est inacceptable que nous permettions qu'une telle situation se présente dans notre société. Les personnes qui veulent être logées doivent pouvoir l'être. C'est un droit de la personne. Les gens devront choisir entre chauffer leur maison, payer leur facture de chauffage et acheter des produits alimentaires. Encore une fois, je pense qu'il s'agit d'un petit pas en avant et que nous devons prendre des mesures plus audacieuses en matière de logement. C'est ce que je demanderais instamment au gouvernement actuel de faire. Je suis sûre que nous poserons beaucoup de questions en comité. Madame la vice-présidente, je vous remercie de m'avoir accordé du temps. Merci.

M^{me} Conroy : Madame la présidente, je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui au sujet

The Residential Tenancies Act. This is one of the biggest concerns that I have in my office, and I know that a lot of the MLAs here are in the same situation. It really hits close to home. We have been helping a lot of people to get new homes in the last few months, or we have been trying to get these people homes and to furnish and heat them. It has become a huge issue, and it just seems to be growing. So many people are turning to the streets, turning to bridges, and turning to family and couch surfing. It just seems to be more and more.

When I got into this a few years ago, one of the first things that I did was to visit Social Development. I was told that there was a waiting list of 60, 70, or 80 people at the time. Now, we have well over 100 people. It is really heartbreaking when you meet with these people and you know they are desperate to find a place to stay.

Now we are seeing a lot of businesses that are coming in from other provinces. They are able to pay big bucks for housing units and apartment buildings. What is happening is that they are kicking out the people who live there. Just last week, a single mom with a 2-year-old came in. A business came from Ontario and kicked them out. They were looking for somewhere else to live. Another thing that is happening is that these businesses come in and jack up the prices and make it unaffordable and impossible for these people to live in these houses.

This bill has a lot of great amendments that will help, but I do not think that it goes far enough when it comes to increases in rent. People are seeing their rents double and triple. The owners will lay a piece of flooring down, and then they will charge people double or triple for the rent. There are a lot of things that it really does not touch on, and it does not go far enough to help them.

13:40

Government put in a lot of buildings over the years, but there are not any new buildings going up. The ones

du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur la location d'habitation*. C'est l'une des plus grandes préoccupations auxquelles mon bureau fait face, et je sais que beaucoup de parlementaires ici présents sont dans la même situation. C'est un sujet qui nous touche de près. Depuis des mois, nous aidons beaucoup de gens à obtenir un nouveau logement, ou nous essayons de leur trouver un logement, de le meubler et de le chauffer. Le problème a vraiment pris de l'ampleur et semble ne faire que croître. Un grand nombre de personnes se retrouvent dans la rue, sous les ponts ou chez des membres de la famille ou sont logées gratuitement chez des amis. La situation semble de plus en plus fréquente.

Lorsque j'ai commencé à m'investir dans le dossier il y a quelques années, l'une des premières choses que j'ai faites a été de me rendre au ministère du Développement social. On m'a dit qu'il y avait à l'époque une liste d'attente de 60, 70 ou 80 personnes. Aujourd'hui, la liste dépasse de loin 100 personnes. Il est vraiment bouleversant de rencontrer des personnes en étant conscient qu'elles cherchent désespérément un endroit où loger.

Actuellement, nous voyons arriver beaucoup d'entreprises en provenance d'autres provinces. Elles sont capables de payer très cher des unités de logement et des immeubles d'habitation. Par conséquent, elles expulsent les personnes qui y vivent. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai reçu une mère de famille monoparentale et son enfant de deux ans qui ont été expulsés de leur logement par une entreprise en provenance de l'Ontario. La famille cherchait un autre endroit où vivre. Il arrive également que les entreprises en question viennent s'installer et augmentent les prix des logements hors de la portée financière des personnes qui y vivent.

Le projet de loi à l'étude comporte beaucoup d'excellentes modifications qui aideront les gens, mais, à mon avis, il ne va pas assez loin en ce qui concerne les augmentations de loyer. Les gens voient leur loyer doubler et tripler. Il suffit aux propriétaires de poser un revêtement de sol pour se permettre de facturer aux gens le double ou le triple du loyer. Le projet de loi n'aborde pas beaucoup de questions, et il ne ratisse pas assez large pour atténuer les difficultés des locataires.

Le gouvernement a fait construire beaucoup d'immeubles au fil des ans, mais on ne voit plus de

that are going up are high-end; and the ones that we do have in existence, we do not have the money in the budget to renovate, so they are now sitting empty. It is another issue that a lot of people are seeing. The buildings that are being built by companies are high-end, so nobody can afford to live in them.

I do want to commend the minister on bringing this bill forward. I think it is a fantastic start for something that really needs to be addressed and that really needs to be touched on. I want to commend our city and our councillors. In Miramichi, there are a housing situation and a housing initiative that are being worked on, and that is a great help. Social Development worked tirelessly to help these people, and they are a fantastic bunch of people to work with. I really appreciate everything that they do for us, and I look forward to this very important bill being brought forward to committee so that we can ask lots of questions and get into the weeds and really help make a difference. Again, thank you to the minister and thank you for the time to be able to speak on this.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la vice-présidente, pour cette occasion de parler sur le projet de loi 66. C'est un projet de loi qui, en gros, est une énorme occasion manquée, Madame la vice-présidente. Il est tout à fait inadéquat. Il règle très, très peu de problèmes. Il règle très, très peu la situation. Sans aucun plafond, il n'y a aucune sécurité pour les gens qui voient leurs loyers augmenter à des prix faramineux. Ce n'est pas seulement un problème dans les régions urbaines. C'est aussi le cas dans les régions rurales. Nous le vivons très clairement chez nous. Toutes sortes de firmes d'investissement et de pension de partout sont en train d'acheter des loyers dans la province pour une simple et unique raison : la spéculation du marché. Cela a un effet extrêmement négatif sur la population de nos collectivités, Madame la vice-présidente.

Je répète que, sans aucun plafond, il n'y a aucune sécurité pour les gens. Nous avons reçu certaines recommandations. Une étude a été faite dans la province. Cependant, nous ne nous attaquons pas à l'élément même auquel il faut s'attaquer si nous voulons offrir une sécurité. Cela démontre encore une

nouveaux immeubles sortir de terre. Les immeubles en construction sont haut de gamme ; quant à ceux qui existent déjà, il n'y a pas de fonds prévus dans le budget pour les rénover, ce qui fait qu'ils sont maintenant inoccupés. C'est un autre problème que beaucoup de gens constatent. Les bâtiments construits par les compagnies sont haut de gamme ; donc, personne n'a les moyens d'y vivre.

Je tiens à féliciter la ministre d'avoir présenté le projet de loi. Je pense que c'est un début fantastique pour une question qui mérite vraiment d'être abordée et traitée. Je tiens à féliciter les gens de notre ville et nos conseillers municipaux. À Miramichi, nous travaillons sur une situation et une initiative en matière de logement, ce qui est d'un grand apport. Les responsables du ministère du Développement social ont travaillé sans relâche pour aider les gens touchés par le phénomène, et c'est un groupe formidable de collaborateurs. Je suis vraiment reconnaissante de tout ce qu'ils font pour nous, et j'ai hâte que le projet de loi très important dont nous sommes saisis soit renvoyé au comité pour que nous puissions poser beaucoup de questions et l'étudier en profondeur pour vraiment contribuer à changer les choses. Encore une fois, je remercie la ministre et je vous remercie de m'avoir permis de m'exprimer à ce sujet.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Deputy Speaker, for this opportunity to speak on Bill 66. This bill is basically a huge, missed opportunity, Madam Deputy Speaker. It is completely inadequate. It solves very, very few problems. It does very little to correct the situation. Without a cap, there is no security for people who are seeing their rents go through the roof. This is not just a problem in urban areas. It is also the case in rural areas. We are seeing this very clearly in my riding. All kinds of investment and pension firms from all over are buying up rental units in the province for one simple reason: market speculation. It is having extremely negative effects on people in our communities, Madam Deputy Speaker.

I repeat that, without a cap, there is no security for people. We have received some recommendations. A provincial study has been carried out. However, we are not addressing the very thing that needs to be addressed if we are to provide security. This again demonstrates the irresponsibility and incompetence of

fois l'irresponsabilité et l'incompétence d'agir de ce gouvernement, Madame la vice-présidente.

Je ne serai pas aussi tendre que certains de mes collègues. Je ne vais pas dire... J'ai fini d'applaudir les trains qui arrivent en retard, Madame la vice-présidente. Je suis vraiment extrêmement déçu que nous n'avons pas utilisé cette occasion pour faire un réel changement.

Ce genre de projet de loi doit être aussi accompagné d'une vision à court, moyen et long termes pour ce qui est de la situation de l'habitation au Nouveau-Brunswick. Ma collègue a fait une référence que je trouve très importante. Il n'y a aucune réglementation autour des compagnies comme Airbnb. Ce sont des compagnies qui, dans le fond, facilitent la location de certains lieux. Le but de... Je vais le dire entre parenthèses, et assurez-vous de bien comprendre la parenthèse ici.

13:45

On appelle cela l'économie du partage. Quand Airbnb a fait son lancement, l'objectif était ce que l'on appelle l'économie du partage, mais les dirigeants sont passés rapidement à côté du bateau. Airbnb, c'est correct, si vous avez une chambre de plus dans votre maison et que vous êtes prêts à la louer pendant quelques jours et partager votre demeure et votre vie avec un touriste qui cherche une expérience différente. Mais là, on a des sociétés qui se spécialisent à acheter des immeubles, acheter des logements, les enlever du marché et charger des prix assez incroyables, dans le fond, pour des touristes ou des gens qui sont là pour leur travail. Ce n'est pas parce qu'il y a un manque de place dans les hôtels, les motels ou d'autres endroits où se loger. Le gouvernement va-t-il avoir le culot de s'attaquer à ce problème-là? Absolument pas.

Nous avons un ministre — même plusieurs ministres — qui passe son temps à nous dire : Ne vous inquiétez pas, la licorne du marché libre va s'en occuper ; n'oubliez pas, la licorne va s'en occuper. Comme si cette licorne du marché libre avait vraiment à cœur les gens du Nouveau-Brunswick.

Il faut aussi mettre en place un registre des loyers. Les gens du Nouveau-Brunswick devraient avoir le droit de connaître le montant que payait la personne qui louait le logement avant eux. Cela serait quelque chose de concret qu'on pourrait mettre en place assez rapidement et qui pourrait avoir un effet positif. On ne peut pas non plus s'attaquer au problème du logement

this government when it comes to taking action, Madam Deputy Speaker.

I will not be as gentle as some of my colleagues. I am not going to say . . . I am done applauding trains that arrive late, Madam Deputy Speaker. I am truly extremely disappointed that we did not use this opportunity to make a real change.

This type of bill must also be accompanied by a short-, medium-, and long-term vision for housing in New Brunswick. My colleague made a reference that I think is very important. There are no regulations governing companies like Airbnb. These are companies that basically make it easier to rent certain places. The purpose of . . . I am going to digress, and I ask you to pay close attention.

This is what is called the sharing economy. When Airbnb launched, the goal was the so-called sharing economy, but executives quickly veered off course. Airbnb is okay if you have an extra room in your house and are willing to rent it for a few days and share your home and your life with a tourist who is looking for a different experience. Here, though, we are seeing companies that specialize in buying buildings, buying homes, taking them off the market, and charging rather incredible prices, basically, for tourists or people who are there for work. It is not because there is a lack of space in hotels, motels, and other places. Will the government find the courage to address this issue? Absolutely not.

We have a minister—several ministers even—who spend their time telling us: Do not worry, the free-market unicorn will take care of it; do not forget, the unicorn will take care of it. As if this free-market unicorn really cared about New Brunswickers.

We also need to set up a rent registry. New Brunswickers should have the right to know how much the person who rented the unit before them was paying. This would be something concrete that could be implemented fairly quickly and could have a positive effect. Also, the housing and rental issue

et des locataires sans s'assurer qu'il y ait du logement abordable dans nos collectivités.

Le ministre du Développement social a un énorme problème entre ses mains, et je pense que chaque parlementaire voit cela dans leur circonscription respective : Il y a un manque de logements abordables. Non seulement y a-t-il un manque de logements abordables mais il y a aussi de ces logements abordables appartenant au gouvernement qui sont abandonnés et dont on refuse de faire les rénovations nécessaires pour assurer qu'ils soient habitables. Donc, on est en train d'abandonner certains logements. J'ai au moins trois exemples de logements dans ma circonscription qui ne sont pas si loin que cela d'être habitables, mais on se fait dire qu'il n'y a pas d'argent pour les réparer. Donc, le gouvernement a des propriétés qu'il laisse à l'abandon. C'est tout à fait inacceptable, Madame la vice-présidente.

On doit faire de la place pour plus de logements abordables avec des modèles sans but lucratif. On doit faire de la place pour des modèles de coopérative d'habitation. On doit aussi, Madame la vice-présidente, aider la population, surtout les jeunes — les gens de ma génération et de la génération qui la suit —, à accéder à la propriété, car cela n'a jamais été aussi difficile d'accéder à la propriété.

J'ai souvent parlé de s'attaquer à certains de ces problèmes, et j'espère que cela va arriver. Je sais une chose : Juste dire le mot, et la ministre va se fâcher contre moi, mais on entend toujours le registre des entreprises. J'ai vent que cela s'en vient, mais j'en parle depuis que j'ai été élu, soit en 2018, et je me fais toujours dire que cela s'en vient.

13:50

Le registre des entreprises doit être beaucoup plus transparent et beaucoup moins opaque, Madame la vice-présidente, afin que nous sachions exactement qui possède les entreprises du Nouveau-Brunswick, notamment les sociétés d'investissement qui sont en train d'acheter de l'argent sur les marchés. Il y a des raisons très bien fondées de croire que de l'argent sale serait en train de se faire blanchir en achetant des propriétés immobilières, et cela, parce que nous avons un registre des entreprises qui est très opaque.

Quand on veut changer le registre des entreprises, que fait-on? Eh oui, c'est la bonne vieille méthode de notre gouvernement : Il va aller voir le monde qui profite du fait que le registre des entreprises est opaque. Ce qui

cannot be addressed without ensuring that there is affordable housing in our communities.

The Minister of Social Development has a huge problem on his hands, and I think all members are seeing this in their respective ridings: There is a lack of affordable housing. Not only is there a lack of affordable housing, but there is also government-owned affordable housing that is being abandoned and where the renovations required to ensure it is habitable are not being done. So, some of the housing is being abandoned. I can think of at least three examples of housing in my riding that is almost habitable, but where people are being told there is no money for repairs. So, the government has properties that it is abandoning. This is totally unacceptable, Madam Deputy Speaker.

Room must be made for more affordable housing with non-profit models. Room must be made for co-op housing models. Madam Deputy Speaker, New Brunswickers, especially young people—people of my generation and the generation after me—need help to access home ownership, because it has never been so difficult to become a homeowner.

I have often spoken about addressing some of these problems, and I hope it will get done. I know one thing: Just saying the word may make the minister mad at me, but we are always hearing about the Corporate Registry. I have heard rumours that it is coming, but I have been talking about it since I was elected in 2018, and I am still being told that it is on its way.

The Corporate Registry needs to be much more transparent and much less opaque, Madam Deputy Speaker, so that we know exactly who owns New Brunswick companies, including the investment companies that are buying money in the markets. There are very good reasons to believe that dirty money is being laundered through the purchase of real estate, and that is because we have a very opaque Corporate Registry.

When changes need to be made to the Corporate Registry, what does the government do? Well, of course, it does what it always does: It goes to see the people who are taking advantage of the fact that the

fait que qu'il va aller voir les avocats et les comptables. Il va aller voir ceux qui se font de l'argent grâce au fait que le registre est opaque. Il ne va pas aller voir les gens qui combattent le blanchissement d'argent. Il ne va pas non plus aller voir les gens qui combattent l'envoi d'argent dans les paradis fiscaux. Il ne va pas aller voir des organismes qui travaillent pour le logement. Non. Il va aller avoir les avocats et les comptables et leur demander ce qu'ils pensent. Eux, c'est sûr et clair qu'ils vont vous dire : Ne touchez pas à cela. N'y touchez pas, vous allez toucher à une partie de notre chiffre d'affaires. Ne changez pas grand-chose. Ne changez rien de substantiel, parce que, si vous changez trop le registre, nous allons perdre notre clientèle.

Donc, tout ceci est interrelié, Madame la vice-présidente. C'est important de voir cette façon d'être relié de cette manière, parce que le logement n'est pas un enjeu qui est simple. C'est tellement complexe.

Pour revenir au projet de loi 66 très spécifiquement, la seule et unique chose qui devait être dans ce projet de loi, à savoir un plafonnement des loyers, n'est pas là. C'est complètement absent, et il n'y aucune explication quant à la raison. Il n'y a aucune explication sur ce que nous faisons réellement pour protéger les gens. Pour qui exactement est ce projet de loi? Il n'est définitivement pas pour les locataires, Madame la vice-présidente. Il n'est définitivement pas pour les locataires, parce qu'ils ne sont pas protégés. C'est clair que je poserai des questions en comité à cet égard. Toutefois, ce que je peux vous dire, c'est que tout ce projet de loi est un gaspillage de papier et d'encre, Madame la vice-présidente.

Mr. Austin: Thank you, Madam Deputy Speaker, for the opportunity to speak on this bill. I want to thank the minister for bringing it forward. I do not think there is any question among those here in this room or those watching and those residing here in New Brunswick that there is an issue surrounding housing in New Brunswick. It is interesting that several years ago, the issue was there but it seemed to be focused more around urban areas—Moncton, Fredericton, Saint John, and Miramichi. But as COVID-19 hit and as we saw a large influx of people coming into New Brunswick, it is now really affecting housing everywhere, even in small communities in my riding. I see it in Chipman and Minto and in a lot of the rural areas as my riding gets into Fredericton. There is no doubt that there is a real issue here with available housing to begin with, and for those who can get housing and who rent, there is a lot of instability in

registry is opaque. In other words, it goes to see lawyers and accountants. It goes to see the people who are making money because the registry is opaque. It is not going to see the people who are fighting money laundering. It is not going to see the people who are fighting tax havens, either. It is not going to see the organizations that are working to promote housing. No. It is going to see the lawyers and accountants and asking them what they think. Of course these people are going to tell you: Hands off. Hands off; you will hurt our bottom line. Do not go making any big changes. Do not go changing anything substantial, because if you make too many changes to the registry, we will lose our clients.

So all of this is interrelated, Madam Deputy Speaker. It is important to see this interrelatedness because housing is not a simple issue. It is very complex.

Getting back to Bill 66 in particular, the one and only thing that was supposed to be in the bill—a rent cap—is not there. It is completely absent, and there is no explanation as to why. There is no explanation of what we are actually doing to protect people. Who exactly is this bill for? It is definitely not for tenants, Madam Deputy Speaker. It is definitely not for tenants, because there is no protection for them. I will certainly be asking questions in committee in this regard. What I can tell you, though, is that this entire bill is a waste of paper and ink, Madam Deputy Speaker.

M. Austin : Madame la vice-présidente, merci de me donner l'occasion de prendre la parole au sujet du projet de loi. Je tiens à remercier la ministre de l'avoir déposé. À mon avis, les personnes ici présentes, les personnes qui regardent les délibérations et les gens qui habitent au Nouveau-Brunswick savent bien qu'il y a un problème concernant le logement dans la province. Fait intéressant, le problème s'est posé il y a plusieurs années, mais il semblait toucher principalement les zones urbaines, à savoir Moncton, Fredericton, Saint John et Miramichi. Toutefois, la COVID-19 s'est propagée et de nombreuses personnes sont venues s'installer au Nouveau-Brunswick, et nous constatons que, en effet, le problème touche maintenant l'ensemble de la province, même de petites collectivités dans ma circonscription. Je le constate à Chipman, à Minto et dans bien des régions rurales de ma circonscription près de Fredericton. Il ne fait aucun

terms of how much rent they are paying and whether it is affordable and so on.

13:55

I think some of the points raised in the second reading statement, without getting too deep into the full scope of the bill . . . The inclusion of the amendment to limit an increase in rent on a unit to once per 12-month period seems reasonable. The increase in the notice period for a rent increase to 6 months from 3 months to give tenants more time to prepare, again, I think is reasonable. Some of the other ones, I think, may help with some of those issues that tenants face when they go to rent a place or when they are in a place and see their rent increase. But it is indeed a balance. I urge the government to be very cautious—and I have done so in the past—that we do not go too far one way or the other. In coming up with rent controls that are too heavy-handed, what can happen is that you get a lot of landlords who will simply get out of the industry and you will get people who are looking to invest in New Brunswick maybe second-guess that desire if the rent controls are too strict or some of these amendments make landlords shy away.

In my area, several buildings are derelict. They are run-down and in really poor shape and have been for years. With the influx of people that we are seeing coming into New Brunswick, what we are also seeing, on the good side, is a lot of investment coming into New Brunswick. People are buying these derelict buildings, putting money into them, and making them good and better places to live. There are newer constructions and renovations to give people more dignified living in their homes. Of course, with those renovations, it is only reasonable that landlords are going to have to charge a little bit more for a newly renovated building as opposed to a building that has not had those same types of renovations. All those things have to be considered, and this is what I mean by balance.

I certainly understand. We met with the tenants' organization that is fighting for more controls and more limits on some of the issues that this bill may address. I know that it does not go as far as they would like it to. But I also talked to landlords who are

doute qu'il y a d'entrée de jeu un véritable problème lié aux logements disponibles, mais, pour les gens qui peuvent se loger et qui louent un logement, il y a beaucoup d'instabilité notamment en ce qui concerne le montant de leur loyer et l'abordabilité du logement.

À mon avis, certains des éléments soulevés dans la déclaration à l'étape de la deuxième lecture, sans trop entrer dans les détails du projet de loi... La modification visant à limiter l'augmentation du loyer d'une unité à une fois tous les 12 mois semble raisonnable. Le prolongement du délai d'avis lié à l'augmentation d'un loyer, pour que celui-ci passe de 3 mois à 6 mois et que les locataires aient plus de temps pour se préparer, encore une fois, à mon avis, est raisonnable. Je pense que certaines des autres modifications pourraient alléger certaines difficultés qu'éprouvent les locataires lorsqu'ils veulent louer un logement ou qu'ils louent un logement et que leur loyer augmente. Toutefois, il s'agit effectivement d'un équilibre. J'exhorte le gouvernement à la prudence — et je l'ai déjà fait dans le passé — afin que nous n'allions pas trop loin dans un sens ni dans l'autre. Si les mesures de contrôle du loyer sont trop strictes ou que certaines des modifications découragent des propriétaires, il est possible que beaucoup de ceux-ci quittent simplement l'industrie ou que des personnes envisageant de faire des investissements au Nouveau-Brunswick les remettent en question.

Dans ma région, plusieurs bâtiments sont abandonnés. Ils sont délabrés et en piètre état depuis des années. En plus de l'afflux de gens qui viennent s'installer au Nouveau-Brunswick, nous constatons également qu'on investit beaucoup au Nouveau-Brunswick, ce qui est positif. Des gens achètent ces bâtiments abandonnés, y investissent de l'argent et en font de bons et de meilleurs endroits où vivre. On bâtit de nouvelles constructions et effectue des renovations pour donner aux gens une meilleure qualité de vie chez eux. Par conséquent, il est bien sûr tout à fait raisonnable que les propriétaires demandent un loyer un peu plus élevé dans des bâtiments récemment rénovés que dans des bâtiments qui ne le sont pas. Il faut tenir compte de tout cela, et c'est ce que je veux dire quand je parle d'équilibre.

Je comprends certainement le tout. Nous avons rencontré le regroupement des locataires qui lutte pour davantage de mesures de contrôle et davantage de limites liées à certains éléments dont pourrait traiter le projet de loi. Je sais que sa portée n'est pas aussi vaste

concerned on the other end about their costs going up. Especially in urban areas, you talk about utilities and things such as wastewater, water, and property taxes. I mean, we have all been hit by that. Landlords are doubly hit with it because, of course, they pay the double tax, which affects tenants here in New Brunswick.

I have said this before, and it is no secret: If we can begin to look at the issue of the double tax, I am convinced that we will see an expansion of the number of properties available in New Brunswick and more investment being brought into New Brunswick. I have always said that you cannot just eliminate the double tax and leave it there. If that is what government does—and I support it doing that—if that is all it does, then tenants are right that landlords will just pocket the money and it will not change their situations as tenants. Coupled with the elimination of the double tax, you would also have to have legislation to ensure that there are rent freezes in place so that the savings from that double tax that landlords are receiving trickle down to the tenants who are renting. It has to be a combination of things. My concern is that if we go too far one way or the other, we are going to make it worse and it is going to be harder for people in this province to find a place to rent and to be able to afford the rent that is offered in this province.

14:00

What I am reading here, based on the second reading statement, again, seems reasonable to me. We will dig into the details, I am sure, when it goes before the whole House, but some of these things, I certainly could support in terms of giving tenants a little more breathing room and some more reasonable expectations of what they can see coming down the road. But I do not want to miss this opportunity with this bill being presented. I know that it does not necessarily go with the minister's portfolio, but maybe the Minister of Finance is listening in on this. I would encourage him and the Premier to follow up on their commitment from the 2018 election to eliminate the double tax. Whether that is done over a four-year period or however that would be worked out . . . I am fiscally responsible and I am fiscally reasonable with

que l'organisme le souhaiterait. Toutefois, j'ai également discuté avec des propriétaires qui, d'un autre côté, sont préoccupés par l'augmentation des coûts. Surtout dans les zones urbaines, il est notamment question de services publics et des eaux usées, de l'approvisionnement en eau et de l'impôt foncier. Nous avons tous effectivement été touchés par de telles questions. C'est d'autant plus vrai pour les propriétaires, car, bien sûr, ils paient le montant de la double imposition, ce qui a une incidence sur les locataires ici au Nouveau-Brunswick.

Tout le monde le sait, et je l'ai déjà dit : Je suis convaincu que, si nous pouvons commencer à nous pencher sur la question de la double imposition, le nombre de logements disponibles au Nouveau-Brunswick augmentera et il y aura davantage d'investissements dans la province. J'ai toujours dit qu'il ne fallait pas simplement éliminer la double imposition et laisser la situation ainsi. Si le gouvernement l'élimine — et je l'appuie à cet égard —, mais qu'il ne prend pas de mesures additionnelles, les locataires auront raison de dire que les propriétaires empocheront simplement l'argent et que la situation des locataires restera la même. En plus d'éliminer la double imposition, il faudrait également une mesure législative pour assurer un gel des loyers afin que les économies ainsi réalisées par les propriétaires aient une incidence sur les locataires. Une variété de mesures s'impose. Ma préoccupation, c'est que, si nous allons trop loin dans un sens ou dans l'autre, nous aggraverons la situation, et il sera plus difficile pour les gens de la province de trouver un logement à louer et de pouvoir payer le loyer demandé dans la province.

Encore une fois, ce que je lis, en fonction de la déclaration à l'étape de la deuxième lecture, me semble raisonnable. Nous nous pencherons sur les détails, j'en suis sûr, à l'étape de l'étude en Comité plénier, mais je suis certainement disposé à appuyer certains aspects pour ce qui est de donner aux locataires un peu plus de marge de manoeuvre et des attentes plus raisonnables quant à ce que l'avenir leur réserve. Toutefois, je ne veux pas rater l'occasion qu'offre le projet de loi. Je sais que cela ne figure pas nécessairement dans le portefeuille du ministre des Finances, mais peut-être qu'il écoute en ce moment le débat. Je l'encourage, de même que le premier ministre, à donner suite à l'engagement d'éliminer la double imposition qu'ils ont pris lors des élections de 2018. Que ce soit fait sur une période de quatre ans ou

the province's finances to say that however we do it, it has to be done right and it has to be coupled with legislation in which the tenants receive a portion of that double tax removal.

I can tell you that, without question, on top of all the increased prices that tenants and landlords are facing, the double tax is one of the greatest. I talk to landlords across this province, and they tell me the same thing: If we were not paying that double tax, if we were paying the same taxes that owner-occupied residents are paying, we could take that money and reinvest in the properties that we have or we could expand to more properties. Again, if you have, coupled with that elimination of the double tax, a rental freeze, you could ensure that tenants benefit from that and know that their rent is not going to increase, whether that is for a two- or a three-year period or whatever is reasonable to ensure that they are not left out of the benefit of the elimination of the double tax.

Further, I understand that New Brunswick is the only province in this country or in North America, that I am aware of, that has this type of tax system with nonowner-occupied properties. When you look at the comparison that the Apartment Owners Association has put out in the past, with the double tax here in New Brunswick, taxes are incredibly higher than in, say, downtown Vancouver or downtown Toronto. The association lays that out quite correctly. The facts are there, and the association presents those facts to show New Brunswickers the way that this system is working and why we have the housing crisis that we have.

The housing crisis that we have today is not new, but it has been highlighted and made worse, again, with the influx of people that are coming in. That is both a good thing and a bad thing. It is very positive in the sense that we need people in New Brunswick, absolutely. But it does affect people who have lived here in terms of the housing market, what is available, and what people are paying for rent.

peu importe... Je suis raisonnable et responsable en ce qui concerne les finances de la province et je peux dire que, peu importe le moyen, il faut procéder correctement et il faut prendre des mesures législatives pour que l'élimination de la double imposition ait un effet favorable sur les locataires, entre autres.

Je peux vous dire que la double imposition est assurément l'une des plus importantes augmentations de coûts avec lesquelles les locataires et les propriétaires doivent composer. Je parle à des propriétaires d'un bout à l'autre de la province, et ils me disent la même chose : Si nous n'avions pas à payer le montant de la double imposition et que nous payions les mêmes impôts que les propriétaires-occupants, nous pourrions investir l'argent économisé dans nos biens immobiliers ou en acheter d'autres. Encore une fois, si, en plus de l'élimination de la double imposition, un gel des loyers est imposé, il serait possible de faire en sorte que les locataires en profitent et aient la certitude que leur loyer n'augmentera pas, que ce soit pour deux ou trois ans ou pour toute autre période raisonnable afin qu'ils profitent aussi de l'élimination de la double imposition.

De plus, je crois comprendre que le Nouveau-Brunswick est la seule province du pays, ou même le seul endroit en Amérique du Nord, d'après ce que je sais, qui a un tel système d'imposition concernant les biens immobiliers non occupés par le propriétaire. Un examen de la comparaison établie dans le passé par la Apartment Owners Association révèle que, au Nouveau-Brunswick, en raison de la double imposition, l'impôt est incroyablement élevé par rapport à celui que l'ont paie, disons, au centre-ville de Vancouver ou de Toronto. L'association décrit la situation tout à fait correctement. Ce sont des faits, et l'association les présente afin de montrer aux gens du Nouveau-Brunswick la façon dont fonctionne le système et la raison pour laquelle nous vivons une crise du logement.

La crise du logement que nous vivons actuellement ne date pas d'hier, mais elle a été mise en évidence et s'est aggravée, encore une fois, en raison de l'afflux de personnes qui viennent s'installer dans la province. Cela est à la fois bon et mauvais. Le tout est très positif, car il nous faut des gens au Nouveau-Brunswick, absolument. Toutefois, cela a effectivement une incidence sur les gens qui habitent ici, en ce qui concerne le marché du logement, la disponibilité des logements et le montant des loyers.

Long story short, I do want to thank the minister. Again, I think that some of these items are reasonable. I am really looking forward to some of the discussions around this bill to see that it does strike that balance and that it is not going too far one way or the other. It is a very delicate thing when we talk about rent control and what that means for the housing market. Some tenants say to me, You know, we need hard, hard rent controls. Opposition parties say, We need hard, hard rent controls. Think carefully about that and what that does in the future.

With the cost to upkeep a property, landlords are often as frustrated as tenants. Many that I have talked to have said that if it gets worse, they are out. What do you do if you have fewer property owners renting places? It gets worse. There has to be that delicate balance to ensure that everybody can have a reasonable expectation of what their rent is going to be, that landlords can operate a reasonable business without gouging, and that New Brunswick can be a place where when people come here, they are not forced to leave because they do not have a place to live.

Again, thank you, minister, and thank you, Madam Deputy Speaker. I look forward to reviewing this bill further.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am pleased to rise to discuss Bill 66, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*. Since I was first elected seven years ago, the number one issue that my constituents have brought to me, year in and year out, has to do with housing, has to do with rent increases, has to do with the poor quality of their apartments, has to do with evictions, and has to do with homelessness. Madam Deputy Speaker, it is that which has informed our work as the Green caucus here—because my colleagues were experiencing the same, and I am sure that other MLAs have been too—to bring forward bills on two separate occasions to try to amend the *Residential Tenancies Act*.

14:05

The first time, first reading was on December 13, 2018. In preparing that bill, we did a jurisdictional

Bref, je tiens effectivement à remercier la ministre. Encore une fois, je pense que certains des éléments du projet de loi sont raisonnables. J'attends vraiment avec impatience la tenue de certaines discussions au sujet du projet de loi pour veiller à ce qu'il permette d'assurer un équilibre et à ce qu'il n'aille pas trop loin dans un sens ni dans l'autre. Le contrôle des loyers et son incidence sur le marché du logement constituent un sujet très délicat. Certains locataires me disent : Vous savez, il nous faut des mesures de contrôle des loyers très, très rigoureuses. Des partis de l'opposition disent : Il nous faut des mesures de contrôle des loyers très, très rigoureuses. Pensez-y attentivement et tenez compte des effets que cela aura.

En raison des coûts liés à l'entretien d'un bien, les propriétaires sont souvent frustrés que les locataires. De nombreux propriétaires avec lesquels j'ai discuté ont dit que, si la situation s'aggrave, ils cesseront leurs activités. Qu'arrive-t-il lorsque moins de propriétaires louent des logements? La situation s'aggrave. Il faut assurer un équilibre délicat afin que les locataires puissent se faire une idée appropriée du montant de leur loyer, que les propriétaires puissent exploiter une entreprise de façon raisonnable sans imposer des prix excessifs et que les gens qui viennent s'installer au Nouveau-Brunswick ne soient pas ensuite obligés de s'en aller faute d'endroit où vivre.

Encore une fois, je remercie la ministre et je vous remercie, Madame la vice-présidente. J'ai hâte d'examiner le projet de loi davantage.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai le plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*. Depuis que j'ai été élu pour la première fois, il y a sept ans, la préoccupation principale dont les gens de ma circonscription me font part, d'une année à l'autre, a trait au logement, aux augmentations de loyer, à la mauvaise qualité de leur appartement, aux expulsions et à l'itinérance. Madame la vice-présidente, voilà la situation qui nous a motivés, au sein du caucus du Parti vert — étant donné que mes collègues constataient la même situation, et je suis sûr que c'était aussi le cas d'autres parlementaires —, à présenter des projets de loi à deux occasions distinctes afin de tenter de modifier la *Loi sur la location de locaux d'habitation*.

La première fois, la première lecture a eu lieu le 13 décembre 2018. Dans le cadre de l'élaboration du

scan across the country. We looked at comparable legislation in every province. What we learned was that in just about every province in Canada, the level of protection for tenants was superior to here, so we took the best ideas from the various pieces of legislation that other provinces had, from the Atlantic to the Pacific, and put them into a bill. Well, maybe it was overly ambitious because it struck terror into the hearts of some. There was too much change all at once, and maybe we bit off more than we could chew in the first go-around. I guess given the need, given the fact that housing is a right and that right was not being respected, and given how far behind we were compared to other provinces in protecting the rights of tenants, we thought that it was the reasonable thing to do.

Anyway, we introduced a stripped-down bill to amend the *Residential Tenancies Act* on November 3, 2021, to focus just on addressing the issue of unreasonable rent increases. We proposed a mechanism in that bill to avoid them and also to do the obvious thing, which is to prohibit raising the rent more than once per year, which this bill does, actually using language similar to what we used in our bill. You are welcome for that.

This bill that has now come out from the government side in response to the situation and the report that was done and coordinated by the Clerk of the Executive Council is terribly disappointing. In that report, she said that there has to be a way to protect people from unreasonable rent increases. Okay. Does this bill do that? No, it does not. It does not change anything in terms of the level of protection other than to extend the time, from 15 days to 30 days, in which you can go to the Residential Tenancies Tribunal to complain, if you dare. I say “if you dare” because so many of my constituents have told me that they fear raising that complaint for fear of being evicted altogether by complaining about the rent increase. That is no protection.

projet de loi, nous avons fait une analyse de la situation au pays. Nous avons examiné les dispositions législatives comparables de chaque province. Nous avons appris que, dans à peu près toutes les provinces du Canada, les locataires jouissaient d'un niveau de protection supérieur à celui des locataires de notre province ; nous avons donc recueilli les meilleures idées tirées des divers textes de loi des autres provinces, de l'Atlantique au Pacifique pour les intégrer dans un projet de loi. Eh bien, l'approche était peut-être trop ambitieuse, car elle a semé la terreur dans le coeur de certaines personnes. Il y avait trop de modifications d'un seul coup, et peut-être avons-nous eu d'emblée les yeux plus grands que le ventre. Je suppose que, compte tenu du besoin, du fait que le logement est un droit, du fait que ce droit n'était pas respecté et du retard que nous avions par rapport à d'autres provinces en matière de protection des droits des locataires, nous avons pensé que c'était la mesure raisonnable à prendre.

Quoi qu'il en soit, nous avons présenté le 3 novembre 2021 un projet de loi simplifié visant à modifier la *Loi sur la location de locaux habitation* afin de nous concentrer uniquement sur la question des augmentations de loyer déraisonnables. Nous avons proposé dans le projet de loi un mécanisme visant à les éviter ainsi qu'à instaurer la solution évidente, soit l'interdiction pour les propriétaires d'augmenter un loyer plus d'une fois par année, ce qui est prévu dans le projet de loi à l'étude dans des termes en fait semblables à ceux que nous avons utilisés dans notre projet de loi. Je vous en prie.

Le projet de loi ayant été présenté par le gouvernement en réponse à la situation et au rapport réalisé et coordonné par la greffière du Conseil exécutif est terriblement décevant. Dans le rapport, la greffière indique qu'il faut un moyen de protéger les gens contre les augmentations de loyer déraisonnables. D'accord. Le projet de loi prévoit-il de telles mesures de protection? Non, il n'en prévoit pas. Il ne donne lieu à aucun changement en ce qui concerne le niveau de protection, sauf la prolongation du délai dont dispose un locataire pour présenter une plainte au Tribunal sur la location de locaux d'habitation, s'ils osent le faire, lequel délai passerait de 15 jours à 30 jours. Je dis « s'ils osent le faire » parce qu'un grand nombre de gens de ma circonscription m'ont dit qu'ils avaient peur de déposer une telle plainte de peur d'être carrément expulsés s'ils se plaignent de l'augmentation du loyer. Cela ne constitue aucunement une protection.

Then this bill extends the ability to go to the Residential Tenancies Tribunal to more types of tenants, depending on their arrangement with the landlord. Then this bill takes the language out of the existing legislation under section 24, increases in rent, just to import it to a location earlier in the Act. There is no change there. I mean, right now, the way it stands is that if the Residential Tenancies Tribunal receives a complaint and if it follows the appropriate process and has the appropriate documentation around a rent increase, it is supposed to look at whether the rent is being increased just in that unit or whether it is being done in a comparable way for all units in that building. It is also supposed to look at whether the rent is reasonable in relation to that charge for comparable units in the same geographical area. It is already in the Act. It is already there. It is just being repeated earlier on. In reading that for the first time, one would think, Oh, this is something new, but it is actually not really new at all.

14:10

When you look at the three challenges faced by people, you see that one is living conditions. So many people find themselves in apartments with black mould, and they cannot get any action on it. It is unsafe. Kids have allergies. I am sure that many MLAs in this House have heard these stories over and over again. It is heartbreaking, yet for some reason, there is no mechanism to effectively ensure that the living conditions and the quality of the air and the environment in people's apartments are maintained properly. Something is falling down on that one, and that is the living conditions.

There are evictions without cause, Madam Deputy Speaker. So many people are evicted and do not know why. Why were they evicted? It is because their kids were too noisy. Well, they are kids. There are all kinds of things, but there is really no recourse for that and no protection against those evictions without cause. Hence the fear that people have of going to the Residential Tenancies Tribunal to complain about an unreasonable rent increase. It is the fear that they are going to be out on the street. The Residential Tenancies Tribunal does not solve anything with

Le projet de loi permet en outre à d'autres types de locataires de présenter une demande au Tribunal sur la location de locaux d'habitation, en fonction de leur arrangement avec le propriétaire. Le projet de loi prévoit aussi la suppression de dispositions figurant à l'article 24 de la loi, au sujet de l'augmentation de loyer, puis leur simple déplacement vers le début de la loi. Il n'y a aucun changement. Après tout, aux termes actuels de la loi, si le Tribunal sur la location de locaux d'habitation reçoit une plainte, que le tout est fait conformément au processus approprié et que sont présentés les documents nécessaires concernant l'augmentation de loyer, le tribunal est censé vérifier si l'augmentation concerne uniquement l'unité en question ou si elle est faite d'une manière semblable pour toutes les unités de l'immeuble. Le tribunal est également censé vérifier si le loyer est raisonnable par rapport à celui qui est exigé pour des unités comparables dans la même région géographique. Les dispositions figurent déjà dans la loi. Elles y figurent déjà. Elles sont simplement placées plus au début. En lisant les dispositions en question pour la première fois, on pourrait penser que cela est nouveau, mais en fait ce n'est pas vraiment nouveau du tout.

Un examen des trois défis avec lesquels les gens sont aux prises permet de constater que l'un de ceux-ci est lié aux conditions de vie. Beaucoup de gens se retrouvent dans des appartements où il y a de la moisissure noire et ils ne peuvent rien faire pour que la situation soit réglée. Les conditions ne sont pas sécuritaires. Les enfants contractent des allergies. Je suis sûr que de nombreux parlementaires ont entendu à maintes reprises des histoires pareilles. C'est bouleversant ; pourtant, pour une raison ou une autre, il n'y a aucun mécanisme permettant d'assurer efficacement des conditions de vie et une qualité de l'air et de l'environnement appropriées dans les appartements. Des éléments se détériorent, et ce sont les conditions de vie.

Des expulsions se font sans motif valable, Madame la vice-présidente. Il y a tellement de personnes qui sont expulsées sans savoir pourquoi. Pourquoi ont-elles été expulsées? Elles ont été expulsées parce que leurs enfants étaient trop bruyants. Eh bien, ce sont des enfants. Il y a toutes sortes d'aspects, mais il n'y a vraiment aucun recours à cet égard ni aucune protection contre les expulsions sans motif. Les gens ont donc peur de s'adresser au Tribunal sur la location de locaux d'habitation pour se plaindre d'une augmentation déraisonnable du loyer. Ils ont peur de

respect to unreasonable rent increases. That is why there needs to be some mechanism for rent controls.

The member who just spoke talked about extending the credit that goes to homeowners to the owners of buildings that are not owner-occupied. Of course, that is the origin of that whole system with property taxes. It was to encourage homeownership by giving you a break on property taxes if you lived in the home that you own. The member said, Well, this could be passed on to reduce the rent for a couple of years. How is that going to happen unless there is some mechanism that government can use to actually ensure that this happens and that government has a way of controlling rents?

What we have proposed is very straightforward. It is that an allowable rate be set, and if a landlord or property owner wants to raise the rent beyond the allowable rate, there is a clear process in our bill to make an application to illustrate that it is needed because costs have gone up, whether taxes or maintenance costs have gone up or whether renovations or improvements have been done. All of that would be considered in terms of the application from the landlord.

The onus is on the wrong party. We have a bill here that perpetuates what is in existing legislation. It puts the onus on the tenant to apply to the Residential Tenancies Tribunal when a residential rent increase is in the offing. Instead, it should require that the landlord or the property owner make an application, give a justification, and get permission to increase the rent beyond a reasonable amount. That just puts the onus on the right party. That is where it should go. It can be done.

One of the things that have been developing in New Brunswick is that the face of landlords is changing. In my riding, we still have plenty of small-sized and medium-sized landlords who are embedded in their community. They are part of our community. They

se retrouver à la rue. Le Tribunal sur la location de locaux d'habitation ne résout rien en ce qui concerne les augmentations de loyer déraisonnables. C'est pourquoi il faut instaurer un mécanisme de contrôle des loyers.

Le député qui vient de prendre la parole a soulevé la possibilité que le crédit lié aux biens occupés par le propriétaire s'étende aux biens non occupés par le propriétaire. Voilà bien sûr l'origine du système global en ce qui concerne l'impôt foncier. Le tout visait à favoriser l'accession à la propriété par le truchement d'un allègement de l'impôt foncier accordé aux propriétaires-occupants. Le député a dit : Eh bien, la mesure pourrait être étendue en vue de réduire le montant des loyers pour deux ou trois ans. Comment est-il possible d'assurer une telle réduction sans mécanisme que le gouvernement peut utiliser pour faire en sorte que celle-ci prenne effet et pour assurer un contrôle des loyers?

La mesure que nous avons proposée est très simple. Elle consiste à fixer un taux admissible et à instaurer un processus clair, lequel est prévu dans notre projet de loi, pour les bailleurs ou propriétaires qui veulent imposer une augmentation de loyer supérieure au taux admissible, en vue de leur permettre de présenter une demande afin de montrer sa nécessité en raison d'une augmentation des coûts, qu'il s'agisse d'une augmentation des taxes et impôts ou des coûts d'entretien, ou en raison de la réalisation de renovations ou d'améliorations. Tous les éléments présentés seraient pris en compte dans la demande du propriétaire.

La responsabilité incombe à la mauvaise partie. Nous sommes saisis d'un projet de loi qui perpétue ce qui est prévu dans les dispositions en vigueur. Le projet de loi impose au locataire la responsabilité de présenter une demande au Tribunal sur la location de locaux d'habitation lorsqu'une augmentation de loyer résidentiel est imminente. Il devrait plutôt exiger que, pour toute augmentation supérieure à une somme raisonnable, le bailleur ou propriétaire fasse une demande, présente une justification et obtienne une autorisation. Ainsi, la responsabilité incomberait à la bonne partie. C'est ce qu'il faudrait faire. C'est possible.

L'une des choses qui se passent au Nouveau-Brunswick, c'est que les propriétaires changent. Dans ma circonscription, il y a encore beaucoup de propriétaires d'immeuble de petite et moyenne taille qui sont ancrés dans leur collectivité. Ils font partie de

care about their community. They care about their tenants. I know many who have not raised their rents for years. They do not have shareholders or investors to worry about satisfying with dividends or anything like that. They are generating some income from it. What we are seeing are more and more landlords who are not in any way actual persons but are corporations based maybe in Toronto, Montreal, or who knows where. Those are your landlords in Moncton, Saint John, Miramichi, Fredericton, or wherever. Your landlord is some faceless corporation somewhere in the world that has invested on behalf of its shareholders—or its investors, if it is a trust—to generate profits. It is very different. It is very different. You cannot look that landlord in the eye. You cannot have a conversation with that landlord. You have a problem.

14:15

That is just to say that, once again, the *Residential Tenancies Act* has not caught up with reality. It has not caught up with reality that people are facing on the ground every day. It would be better or a little easier if there were alternatives or, in other words, if there were a significant supply of affordable housing that people could access when their rents go up. But that is not the case. We are losing at least 1 000 affordable units per year in this province and probably many more today, in 2021, than when those stats were generated. That is a huge problem—a huge problem.

Do you know what? The solution lies with the authority that the government already has in the *New Brunswick Housing Act*, which enables it to take profit out of shelter. That *New Brunswick Housing Act* has fallen into disuse, but it is fascinating when you read it. The tool is there. Let me just read a couple of the objects and purposes of the *New Brunswick Housing Act* and the New Brunswick Housing Corporation that it created. It says:

notre collectivité. Ils se soucient de leur collectivité. Ils se soucient de leurs locataires. J'en connais beaucoup qui n'ont pas augmenté les loyers depuis des années. Ils n'ont pas d'actionnaires ou d'investisseurs à satisfaire au moyen de dividendes ou quoi que ce soit. Ils tirent un certain revenu de leurs biens. Ce que nous voyons, c'est que de plus en plus de propriétaires ne sont pas vraiment des personnes, mais bien des sociétés établies à Toronto, à Montréal ou ailleurs. Les sociétés en question sont propriétaires d'immeubles à Moncton, à Saint John, à Miramichi, à Fredericton ou ailleurs. Les propriétaires sont des sociétés sans visage, qui sont établies quelque part dans le monde et qui ont réalisé des investissements au nom de leurs actionnaires — ou de leurs investisseurs, s'il s'agit d'une fiducie — pour générer des profits. C'est très différent. C'est très différent. Vous ne pouvez pas regarder ces propriétaires dans les yeux. Vous ne pouvez pas avoir une conversation avec eux. Vous avez un problème.

Je veux simplement dire que, une fois de plus, la *Loi sur la location de locaux d'habitation* est en retard sur la réalité. Elle est en retard sur la réalité quotidienne avec laquelle les gens sont aux prises sur le terrain. La situation serait meilleure ou un peu plus facile s'il y avait d'autres solutions ou, en d'autres termes, s'il y avait une offre importante de logements abordables auxquels les gens pourraient accéder lorsque leur loyer augmente. Or, ce n'est pas le cas. Nous perdons au moins 1 000 logements abordables par année dans la province, et ce nombre est probablement beaucoup plus élevé aujourd'hui, en 2021, qu'au moment où les statistiques ont été produites. Cela pose un énorme problème — un énorme problème.

Savez-vous quoi? La solution réside dans le pouvoir que confère déjà au gouvernement la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick*, laquelle l'habilite à éliminer l'aspect lucratif lié au logement. La *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* est tombée en désuétude, mais elle constitue une lecture fascinante. L'outil y figure. Permettez-moi de vous lire quelques-uns des objets et des buts de la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* et de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, que la loi a constituée. La loi prévoit les objets et les buts suivants :

(b) to cause steps to be taken toward the construction or provision of more adequate and improved housing accommodation,

(c) to make recommendations for the increase and improvement of housing accommodation,

(d) to recommend further legislation to encourage and facilitate increased and improved housing accommodation,

(e) to obtain the participation of municipalities in housing projects,

If you look at the powers that the New Brunswick Housing Corporation, which is now really just a paper tiger, can receive, it says:

(c) receive by donation and otherwise acquire, hold, sell, mortgage, hypothecate, convey or otherwise deal with any real or personal property or any interest therein;

(d) take or hold mortgages, hypothecs, liens and charges . . .

(e) engage persons to carry out construction or other work with respect to any project or development undertaken by the Corporation;

(f) make loans and accept security by way of mortgage, promissory notes or other security for such loans;

(g) subject to the regulations, provide financial or other assistance to a person or non-profit corporation seeking to purchase, construct, alter, add to or repair a residential housing unit . . .

So, Madam Deputy Speaker, there is tremendous ability within legislation now for government to be far more engaged in helping to remove profit from the affordable housing market by supporting the development of nonprofit housing and co-op housing. That is what happened when the *New Brunswick Housing Act* was being fully utilized and the New Brunswick Housing Corporation actually had staff who were devoted to their work. Having known some of them in the latter years, I felt they were passionate about their work with the New Brunswick Housing Corporation. They lived its mission to support the development of affordable housing, to support

b)de faire en sorte que des mesures soient prises pour construire ou assurer des habitations meilleures et plus appropriées,

c)de faire des recommandations pour l'amélioration des habitations et l'accroissement de leur nombre,

d)de recommander l'adoption de nouvelles lois pour encourager et faciliter l'amélioration des habitations et l'accroissement de leur nombre,

e)d'obtenir que les municipalités participent aux projets d'habitations,

Pour ce qui est des pouvoirs que peut exercer la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, qui n'est vraiment plus qu'un tigre de papier, la loi prévoit ceci :

c)recevoir par donation ou acquérir autrement, détenir, vendre, hypothéquer, céder tout bien réel ou personnel ou tout intérêt dans ce bien ou l'aliéner autrement;

d)prendre ou détenir des hypothèques, privilèges et charges [...]

e)embaucher des personnes pour exécuter des travaux de construction ou autres travaux à l'égard de tout projet ou aménagement entrepris par la Société;

f)accorder des prêts et accepter en garantie de ceux-ci des hypothèques, des billets promissoires ou d'autres garanties;

g)sous réserve des règlements, fournir de l'aide financière ou autre aide à une personne ou à une corporation sans but lucratif désireuse d'acheter, de construire, de modifier, d'agrandir ou de réparer un logement résidentiel [...]

Madame la vice-présidente, la loi habilite donc largement le gouvernement à participer beaucoup plus activement à l'élimination de l'aspect lucratif du marché du logement abordable en appuyant l'établissement d'organismes de logement sans but lucratif et de coopératives d'habitation. C'est ce qui se passait lorsque la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* était pleinement appliquée et que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick disposait d'un personnel dévoué. J'ai connu certaines personnes qui ont travaillé à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick au cours de ses dernières années et j'estime que leur travail au sein de celle-ci les enthousiasmait.

homeownership for those who find it difficult to own homes, and to enhance community life in New Brunswick. You can imagine why they were passionate about that mission. That was the core of what the New Brunswick Housing Corporation was about and why the *New Brunswick Housing Act* gave it the powers that it had.

Just to complete the circle, the *New Brunswick Housing Act* also says that the New Brunswick Housing Corporation may:

(a) *acquire, service and develop land for housing purposes . . .*

(b) *construct, acquire, renovate, manage and operate housing projects and student housing projects;*

What a concept. That is actually important. I do not know how many times local mayors that have community colleges in their communities told me, as I was touring around the province this summer, that they had no housing for the students. Here it is, right within the authority of government, under this Act, the *New Brunswick Housing Act*, to help ameliorate that problem. Also, it has the power to incorporate a nonprofit organization to carry out specific initiatives.

14:20

Back when this was active, when we had an incredible team of passionate people acting on the mission that the *New Brunswick Housing Act* gave the New Brunswick Housing Corporation, we had cooperatives being developed. The last cooperative in my riding occurred during that period back in the late 1970s or early 1980s. The New Brunswick Housing Corporation, as a functional entity with staff that was actually doing things, was dismantled by Frank McKenna in 1990 or so. We are suffering from it now because while there were, for a number of years, ministers responsible for housing, that did not last. They carried some of those responsibilities within a departmental context for a little while, but ultimately, housing vanished from the mandate of any minister other than the social housing that the Department of

Elles se sont montrées à la hauteur de sa mission pour soutenir le développement de logements abordables, favoriser l'accès à la propriété pour les personnes ayant de la difficulté à acquérir un bien et améliorer la vie communautaire au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez comprendre pourquoi cette mission les enthousiasmait. C'était l'essence même de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et la raison pour laquelle la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* lui conférait les pouvoirs dont elle disposait.

Pour boucler la boucle, je souligne que, aux termes de la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick peut en outre :

a) *acquérir, viabiliser et aménager des terrains à des fins d'habitations [...]*

b) *construire, acquérir, rénover, gérer et exploiter des projets d'habitations et des projets d'habitations pour étudiants;*

Quel concept. Cela est en fait important. Je ne sais pas combien de fois des maires dans des collectivités comptant un collège communautaire m'ont dit, alors que je faisais le tour de la province pendant l'été, qu'ils n'avaient pas de logements pour les étudiants. La solution figure dans la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick*, qui habilite le gouvernement participer à l'amélioration de la situation. De plus, la société a le pouvoir d'incorporer une corporation sans but lucratif pour mener à bien certaines initiatives.

Lorsque des activités étaient menées et que nous avions une équipe incroyable de personnes enthousiastes qui agissaient afin de réaliser la mission que la *Loi sur l'habitation au Nouveau-Brunswick* confère à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, des coopératives étaient mises sur pied. Dans ma circonscription, la dernière coopérative date de la même époque, soit la fin des années 1970 ou le début des années 1980. La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, en tant qu'entité fonctionnelle dotée d'un personnel qui faisait réellement bouger les choses, a été dissoute vers 1990, par Frank McKenna. Nous en souffrons aujourd'hui, car, bien qu'il y ait eu pendant un certain nombre d'années un ministre responsable du logement, cela n'a pas duré. Il a assumé certaines des responsabilités dans un contexte ministériel pendant un certain temps, mais en fin de compte, sauf la question du logement social, soit

Social Development is responsible for directly. That is it.

Madam Deputy Speaker, there is so much to do here. Certainly, among the public, there was a reasonable expectation, based on the report that the government commissioned from its own Clerk of the Executive Council Office. In her findings, in her admission, in her report, housing actually is a right, a human right, and there needs to be meaningful action to eliminate and protect tenants against unaffordable and unreasonable rent increases. This bill does not do that. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 66, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 67

Hon. Mary Wilson, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 67, *An Act to Amend the Procurement Act*: Madam Deputy Speaker, I rise today to speak on the second reading of *An Act to Amend the Procurement Act*. Public procurement can play an important role in economic development for our province by increasing the number of government contracts awarded to New Brunswick suppliers. Currently in New Brunswick, the procurement of goods and services is overseen by Service New Brunswick through the *Procurement Act*. The tendering and awarding of construction contracts are governed by the *Crown Construction Contracts Act*, which Finance and Treasury Board administers.

Following an extensive consultation process in October 2019, with feedback from various industry stakeholders, the New Brunswick First Procurement Strategy and action plan was initiated and later launched in November 2020. The strategy and action plan is a collaborative effort between Service New Brunswick, Opportunities New Brunswick, and the

dossier qui relève directement du ministère du Développement social, le logement a disparu du mandat de tout ministre. C'est tout.

Madame la vice-présidente, la question est bien plus vaste. La population avait certainement des attentes raisonnables, compte tenu du rapport que le gouvernement a demandé à la greffière du Bureau du Conseil exécutif de réaliser. D'après les constatations et les conclusions qui figurent dans son rapport, le logement est en fait un droit, un droit de la personne, et il faut non seulement prendre des mesures efficaces pour éliminer les augmentations de loyer insoutenables et déraisonnables, mais aussi protéger les locataires contre de telles augmentations. Le projet de loi à l'étude ne permet pas d'y arriver. Merci, Madame la vice-présidente.

Second Reading

(Bill 66, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 67

L'hon. Mary Wilson, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*: Madame la vice-présidente, je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*. Les marchés publics peuvent jouer un rôle important dans le développement économique de notre province en augmentant le nombre de contrats publics attribués aux fournisseurs du Nouveau-Brunswick. À l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, les démarches d'approvisionnement de biens et de services sont encadrées par Services Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la passation des marchés publics*. Le processus d'appel d'offres et l'attribution de contrats de construction sont régis par la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne*, laquelle est administrée par le ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Après un vaste processus de consultation tenu en octobre 2019 au cours duquel diverses parties prenantes de l'industrie ont fourni de la rétroaction, la Stratégie d'approvisionnement Le Nouveau-Brunswick d'abord et le plan d'action connexe ont été créés et ensuite lancés en novembre 2020. La stratégie et le plan d'action sont le fruit d'un effort concerté

Department of Transportation and Infrastructure as part of government's pro-growth agenda. It aims to support local businesses and to help them to compete and prosper.

The amendments that we are proposing today to consolidate the *Crown Construction Contracts Act* and the *Procurement Act* stem from this strategy and will simplify the procurement process by moving the oversight of all procurement under one entity, Service New Brunswick. These proposed amendments are administrative and will ensure that the rules for procuring construction services and goods and services are aligned under the *Procurement Act*. These proposed changes result from the feedback that we have received from our stakeholders. Energizing the private sector is one of our government's top priorities, and we are taking action to help New Brunswick companies successfully obtain government contracts. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. Mallet : Merci, Madame la vice-présidente. J'aimerais parler sur le projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*.

14:25

Madame la vice-présidente, bien que nous reconnaissons tous les avantages de la modernisation et de la simplification des règles d'approvisionnement, de nombreuses personnes sont, à juste titre, sceptiques chaque fois que le gouvernement parle de réformer l'approvisionnement. Les gens voient comment nous abusons des exemptions et comment les règles sont détournées pour favoriser les partisans du Parti conservateur. Et combien de projets vont de l'avant sans appel d'offres? Madame la vice-présidente, nous aurons plusieurs questions sur ces changements afin de savoir s'il s'agit d'améliorations réelles ou d'un autre coup politique. Merci, Madame la vice-présidente.

Ms. Mitton: Thank you, Madam Speaker. I am speaking today on second reading of *An Act to Amend the Procurement Act*. Of course, procurement is such an important part of what the government does. There is often talk about local procurement, and we will have to dig into exactly what this is going to mean in terms of ensuring that there is some fairness to what happens

entre Services Nouveau-Brunswick, Opportunités Nouveau-Brunswick et le ministère des Transports et de l'Infrastructure dans le cadre du programme axé sur la croissance que met en avant le gouvernement. La stratégie vise à soutenir les entreprises locales et à les aider à soutenir la concurrence et à prospérer.

Les modifications que nous proposons aujourd'hui visant la refonte de la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne* et de la *Loi sur la passation des marchés publics* découlent de la stratégie en question et permettront de simplifier le processus d'approvisionnement en confiant à une seule entité, soit Services Nouveau-Brunswick, la surveillance de toutes les démarches d'approvisionnement. Les modifications proposées sont d'ordre administratif et feront en sorte que les règles pour l'acquisition de services de construction, de biens et de services soient conformes à la *Loi sur la passation des marchés publics*. Les modifications découlent de la rétroaction que nous avons reçue des parties prenantes. La dynamisation du secteur privé constitue l'une des grandes priorités de notre gouvernement, et nous prenons des mesures pour aider les compagnies du Nouveau-Brunswick à obtenir des contrats publics. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. Mallet: Thank you, Madam Deputy Speaker. I would like to speak on Bill 67, *An Act to Amend the Procurement Act*.

Madam Deputy Speaker, while we all recognize the benefits of modernizing and simplifying procurement rules, many people are understandably skeptical whenever the government talks about procurement reform. People see how we abuse the exemptions and how the rules are bent to favour Conservative Party supporters. Furthermore, how many projects are going ahead without tenders? Madam Deputy Speaker, we will have a number of questions about these changes to see if they are actual improvements or simply another political stunt. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M^{me} Mitton : Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*. Bien sûr, la passation des marchés constitue un aspect vraiment important des activités du gouvernement. Il est souvent question d'approvisionnement local, et nous

when it comes to procurement. Of course, buying local is important.

When we are talking about procurement and construction in particular, big business versus small business comes to mind. When we are looking at small businesses, we see that sometimes they are undercut in terms of the pricing. This comes up especially with construction. I understand that DTI has been trying to implement fairer procurement processes, but I do have concerns about fairness and about how equitable it is when there are small businesses that are also trying to compete.

I will have some questions when we get to committee. I guess there are some new schedules referred to here. Without knowing what is in those, it is hard to understand exactly what the impact will be, so we will have to ask more about that when we go to committee. All of that is to say that this is such an important issue in my riding and across the province. It is important to have the best legislation possible to ensure that money is circulating in our economy and that there is fairness in terms of procurement. I look forward to asking the minister questions when we get to committee. Thank you, Madam Speaker.

(Ms. Sherry Wilson took the chair as Deputy Speaker.)

M. K. Arseneau : Merci, Madame la vice-présidente. Voici un autre projet de loi qui parle d'une autre différente façon de faire l'achat local. De prime abord, cela peut être intéressant. Cependant, le gouvernement a souvent eu de la difficulté à expliquer ce que cela voulait dire et à définir le mot « local ». Je sais que la ministre et l'ancien ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches ont eu beaucoup de misère à expliquer ce que veut dire l'achat local.

J'espère qu'il y aura une définition bien définie, avec la ministre, au sujet de ce projet de loi. Est-ce que cela veut dire aller acheter d'un fournisseur qui achète lui-même tout de l'extérieur? Est-ce que cela veut dire faire des affaires avec un fournisseur qui offrira un service mais qui emploiera de la main-d'œuvre locale

devrons étudier la question en profondeur afin de déterminer exactement ce que cela signifiera pour ce qui est d'assurer une certaine équité en matière de passation des marchés. Bien sûr, l'achat local, c'est important.

Lorsque nous parlons de passation des marchés et surtout de construction, la concurrence entre les grandes et les petites entreprises nous vient en tête. Lorsque nous examinons la situation des petites entreprises, nous constatons qu'elles sont parfois désavantagées en ce qui concerne les prix. La situation se produit surtout dans le secteur de la construction. Je crois comprendre que le MTI essaie de mettre en oeuvre des processus d'approvisionnement plus équitables, mais je suis effectivement préoccupée par la question de l'équité et par l'aspect équitable du processus lorsque de petites entreprises essaient aussi de supporter la concurrence.

J'aurai des questions à poser lorsque nous serons en comité. J'imagine qu'il y a de nouvelles annexes mentionnées ici. Sans savoir ce qui y figure, il est difficile de comprendre exactement quelles seront les répercussions ; nous devons donc poser d'autres questions à cet égard lorsque nous serons en comité. Bref, il s'agit d'une question tellement importante dans ma circonscription et dans la province. Il importe d'avoir les meilleures mesures législatives possibles pour assurer la circulation de l'argent au sein de notre économie et l'équité du processus de passation des marchés. J'ai hâte de poser des questions à la ministre lorsque nous serons en comité. Merci, Madame la vice-présidente.

(M^{me} Sherry Wilson prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Deputy Speaker. Here is another bill that talks about a different way to buy local. At first blush, it looks like something that might be interesting. However, the government has often had difficulty explaining what the concept means and defining the word "local". I know that the Minister and the former Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries have had a hard time explaining what buy local means.

I hope there will be a clear definition from the minister in this bill. Does it mean buying from suppliers who themselves buy everything from outside the province? Does it mean doing business with a supplier who will

et qui va aussi aller chercher de la main-d'œuvre à l'extérieur, et ainsi de suite?

Je pense que, quand nous disons... En français, cela se nomme la passation des marchés publics. Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Pour moi, c'est extrêmement important, Madame la vice-présidente. Sans définition, je pense que le commentaire fait par le député de l'opposition officielle peut être valide. Donc, est-ce tout simplement une autre façon de favoriser certaines personnes?

14:30

Je sais que, dans ma circonscription, il y a aussi plusieurs personnes qui aimeraient bien participer à l'économie. Je pense qu'une des choses que j'entends le plus souvent, c'est la question de la stabilité. Les gens ont aussi besoin d'une certaine stabilité. Quand le gouvernement décide de faire des appels d'offres en juillet ou en août pour l'élagage le long des routes qui se passera en septembre et en octobre, cela n'offre pas beaucoup de stabilité aux entreprises. S'il y avait un cycle de cinq ans, ce serait possible dans le fond d'offrir les services pour un de ces cycles. Mais, là, il y a certaines entreprises locales, qui emploient des gens locaux — des gens qui vivent dans nos collectivités —, qui pourraient investir dans une certaine sorte de machinerie en sachant qu'il y a du travail à faire pendant quelques années et non pas seulement pour une période très, très courte.

Donc, la stabilité est une chose importante si nous voulons nous lancer là-dedans. Car, l'autre chose que je vois aussi... Je pense que tous les parlementaires devraient voir cela. Certains grands joueurs qui entrent dans les petits marchés sont en train de faire... Nous avons beaucoup vu cela dans la collecte des déchets. De très grandes entreprises ayant d'autres contrats dans la province offriront des contrats substantiellement moins élevés dans une certaine collectivité ou dans une certaine commission de services régionaux. Elles vont soumissionner à perte sur certains contrats, en sachant qu'elles auront une perte pendant cinq ans. Dans le fond, c'est seulement pour tasser certains petits joueurs. Tranquillement, les prix vont augmenter encore et encore quand ces grandes compagnies seront seules à jouer dans l'espace ou quand il y aura seulement un ou deux gros joueurs. Alors, là, il pourra y avoir un partage des contrats entre les gros joueurs. Il n'y aura plus personne pour leur faire compétition et pour offrir des services semblables dans nos régions.

provide a service and employ local labour but will also go out and get labour from outside, and so on?

I think that when we say... In English, we call it procurement. What does that mean exactly? To me, this is extremely important, Madam Deputy Speaker. Without a definition, I think the comment made by the member of the official opposition may be valid. So, is this just another way to favour certain people?

I know that in my riding there are also a number of people who would quite like to participate in the economy. I think one of the things I hear most often is the question of stability. People also need a certain amount of stability. When the government decides to call for tenders in July or August for roadside trimming that will take place in September and October, this does not give businesses much stability. If there were a five-year cycle, it would be possible to basically provide services for one of those cycles. However, there are local businesses, employing local people—people who are living in our communities—that could invest in various types of equipment knowing that there is work for a few years and not just for a very brief period of time.

So, stability is an important thing if we want to get into that business. The other thing I am seeing, as well... I think all members are probably seeing this. Some of the big players that are entering the smaller markets are doing... We have seen this a lot in waste collection. Huge businesses with contracts elsewhere in the province will offer substantially lower bids in a given community or regional service commission. They will bid at a loss on some contracts, knowing that they will operate at a loss for five years. It is basically just to sideline some of the smaller players. Prices will quietly go up again and again once these big companies are the only players in the space or when there are only one or two big players. The big players may even share contracts amongst themselves. There will be no one left to compete with them and offer similar services in our regions.

C'est un autre énorme problème, et je suis certain que les parlementaires de partout dans la province voient certains de ces comportements agressifs de la part de certaines entreprises qui ont une capacité très, très, très, très grande d'offrir des services à perte. Je pense que cela n'aide pas du tout nos collectivités locales. Cela n'aide pas du tout à la structure même de nos collectivités.

Nous savons tous que les petites et moyennes entreprises sont la colonne de nos collectivités. Ce sont elles qui mettent leurs logos sur les chandails de hockey de nos jeunes. Ce sont elles qui vont faire des dons pour les festivals et pour les événements communautaires. Ce sont elles qui vont s'impliquer dans nos collectivités. Leurs enfants vont à l'école avec les nôtres, et ainsi de suite. Donc, il faut trouver une façon d'assurer que ces entreprises ont une chance de s'en tirer et d'avoir accès à ces contrats.

Donc, nous allons étudier ce projet de loi en posant plusieurs questions. C'est clair. En espérant que cela améliorera cet aspect. C'est difficile de dire tout de suite si je suis pour ou contre le projet de loi. Dans le fond, il y a des questions qui nécessitent des réponses. Ce genre de projet de loi peut aller des deux côtés. Donc, nous essaierons d'être diligents et de trouver exactement ce qu'essaie de faire le gouvernement. Merci.

Madam Deputy Speaker: Are there any other speakers?

14:35

Second Reading

(**Madam Deputy Speaker** put the question, and Bill 67, *An Act to Amend the Procurement Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 68

Hon. Mr. Flemming, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 68, *An Act to Amend the Construction Remedies Act*: Madam Deputy Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *An Act to Amend the Construction Remedies Act*. The *Construction Remedies Act* is a comprehensive modernization of the legislation relating to security of payment in the construction industry in New

That is another huge issue, and I am sure that MLAs across the province are seeing some of this aggressive behaviour from some businesses that have an excessively large capacity to offer services at a loss. I do not think this helps our local communities at all. It is detrimental to the very foundations of our communities.

We all know that small and medium-sized businesses are the backbone of our communities. They are the ones putting their logos on our young people's hockey jerseys. They are the ones donating to festivals and community events. They are the ones who are getting involved in our communities. Their children go to school with ours, and so on. So, we need to find a way to ensure that these businesses have a chance to be successful and can access these contracts.

So, we will be examining this bill and asking a number of questions. That is obvious. Hopefully, this aspect of the bill can be improved. It is hard to say right away whether I am for or against the bill. Basically, there are questions that need to be answered. This kind of bill can go either way. So we are going to try to be diligent and find out exactly what the government is up to. Thank you.

La vice-présidente : D'autres personnes prendront-elles la parole?

Deuxième lecture

(**La vice-présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 67, *Loi modifiant la Loi sur la passation des marchés publics*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 68

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction* : Madame la vice-présidente, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction*. La *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* vise à moderniser entièrement les

Brunswick. The Act received royal assent on December 18, 2020, and time was given to stakeholders to plan for changes and allow for regulations to be prepared and posted for public review. For the most part, the Act came into force on November 1, 2021.

Industry stakeholders suggested these changes following the posting of draft regulations, and the department reviewed the suggestions and found that they indeed had merit. To that end, government is making changes to the *Construction Remedies Act* to clarify the rules for holdback trust accounts and to allow for the electronic posting of certificates. These changes will allow stakeholders to meet their obligations more efficiently under the new *Construction Remedies Act*.

The first proposed amendment will allow for the establishment of a single holdback trust account where there are multiple improvements to an industrial facility or when it is ordered by the court. The second amendment will allow for the electronic posting of certificates and declarations of substantial performance of contracts and completion of subcontracts on a website in certain circumstances. Those posting electronically will be required to ensure that there is adequate notice of the location of the website where the documents will be posted to all persons who may be entitled to a lien under the Act. They will also need to provide access to those persons at no cost. I hope these amendments will meet with the support of everyone in this Chamber. Thank you.

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. This is with respect to the *Construction Remedies Act*, which was a comprehensive bill that was introduced earlier in the year, I believe. It went through and received royal proclamation.

(Interjections.)

M^{me} F. Landry: Madame la vice-présidente, l'interprétation ne fonctionne pas.

dispositions législatives en matière de sûreté de paiement dans l'industrie de la construction au Nouveau-Brunswick. La loi a reçu la sanction royale le 18 décembre 2020, et du temps a été prévu pour que les parties prenantes établissent des plans en vue des changements et pour permettre l'élaboration de règlements et leur affichage à des fins d'examen public. En grande partie, la loi est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2021.

Les parties prenantes de l'industrie ont proposé les changements en question après l'affichage des projets de règlements, et le ministère a examiné les suggestions et a trouvé qu'elles avaient du mérite. Par conséquent, le gouvernement apporte des changements à la *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* afin de clarifier les règles en matière de compte de retenue de garantie en fiducie et de permettre l'affichage électronique des certificats. Les changements proposés permettront aux parties prenantes de respecter plus efficacement leurs obligations en vertu de la nouvelle *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*.

La première modification proposée permettra l'établissement d'un seul compte de retenue de garantie en fiducie, si une installation industrielle fait l'objet de multiples améliorations ou sur ordonnance de la cour. La deuxième modification proposée permettra l'affichage électronique sur un site Web, dans certaines circonstances, des certificats et des déclarations d'exécution substantielle des contrats et des certificats d'achèvement de sous-contrat. Les personnes qui choisissent l'affichage électronique devront veiller à donner à tous les gens qui pourraient être titulaires de privilèges en vertu de la loi un préavis suffisant de l'adresse du site Web où seront affichés les documents. Elles devront aussi fournir gratuitement à ces gens l'accès aux documents affichés. J'espère que les modifications recevront l'appui de tout le monde à la Chambre. Merci, Madame la vice-présidente.

M. McKee: Merci, Madame la vice-présidente. Mon intervention a trait à la *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*, un projet de loi exhaustif présenté plus tôt cette année, je crois. Le projet de loi a été adopté et une proclamation a été faite à cet égard.

(Exclamations.)

Mrs. F. Landry: Madam Deputy Speaker, the interpretation is not working.

The interpretation is not working.

Mr. McKee: Testing, testing, one, two, three. I guess you could say that in both languages, and it would be the same thing.

I will start again, Madam Deputy Speaker. This is with respect to the *Construction Remedies Act*, which was a comprehensive bill that just came into royal proclamation a couple of days ago. The bill was welcomed by business communities and legal communities as an improvement on the previous *Mechanics' Lien Act*, which was outdated and was in need of significant upgrades. However, as was mentioned, the regulations came up for review. The government asked for feedback from the public, and a couple of issues came up. It is my understanding that the issues were with respect to the holdback as well as the certificates that can be posted electronically.

14:40

My understanding is that, with the provisions in the bill that was recently passed and that received proclamation, those sections are held back and government will address the issues through this bill to properly address what was received from the stakeholders. So, at the committee stage, we will ask questions around stakeholder engagement with respect to the feedback that they received here and whether it is satisfactory to them. As well, we would like to know more about whether there is going to be a Phase 2 with the prompt payment that industry is also looking for. Those will be our questions on the bill when it gets to the committee stage. Thank you very much, Madam Deputy Speaker.

Madam Deputy Speaker: Is there another speaker on this bill?

Second Reading

(Madam Deputy Speaker put the question, and Bill 68, *An Act to Amend the Construction Remedies Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

L'interprétation ne fonctionne pas.

M. McKee : Test, test, un, deux, trois. J'imagine qu'on pourrait dire cela dans les deux langues, et ce serait la même chose.

Je vais recommencer, Madame la vice-présidente. Mon intervention a trait à la *Loi sur les recours dans le secteur de la construction*, une mesure législative exhaustive qui a été proclamée il y a deux ou trois jours. Les gens du milieu des affaires et du milieu juridique ont estimé que le projet de loi constituait une amélioration par rapport à l'ancienne *Loi sur le privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux*, laquelle était dépassée et nécessitait d'importantes mises à jour. Toutefois, comme il a été dit, le temps était venu de réviser les règlements. Le gouvernement a demandé la rétroaction du public, et deux ou trois éléments ont été soulevés. Je crois comprendre que ceux-ci concernaient la retenue de garantie ainsi que les certificats qui peuvent être affichés par voie électronique.

En ce qui concerne les dispositions de la mesure législative qui a récemment été adoptée et a été proclamée, je crois comprendre que l'entrée en vigueur de certaines dispositions est retardée et que le gouvernement réglera les questions soulevées par le truchement du projet de loi pour répondre correctement à la rétroaction des parties prenantes. Par conséquent, à l'étape de l'étude en comité, nous poserons des questions sur la participation des parties prenantes relativement à la rétroaction que ces dernières ont reçue ici et sur leur satisfaction à cet égard. En outre, nous aimerions savoir s'il y aura une phase 2 qui traitera du paiement rapide que demande aussi l'industrie. Voilà quelles seront nos questions au sujet du projet de loi à l'étape de l'étude en comité. Merci beaucoup, Madame la vice-présidente.

La vice-présidente : Une autre personne veut-elle prendre la parole sur le projet de loi?

Deuxième lecture

(La vice-présidente met la question aux voix ; le projet de loi 68, *Loi modifiant la Loi sur les recours dans le secteur de la construction* est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Debate on Second Reading of Bill 69

Hon. Mr. Flemming, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 69, *Intimate Images Unlawful Distribution Act*: Madam Deputy Speaker, I rise to speak to the second reading of a bill entitled *Intimate Images Unlawful Distribution Act*. Recent statistics indicate that the sharing of intimate images without consent had increased by almost 60% by the start of 2021 compared to the nine-month period prior to April 1, 2020.

This kind of violation can cause significant and often irreversible psychological, economic, and reputational harm to the victim. Madam Deputy Speaker, this is why we need the *Intimate Images Unlawful Distribution Act*. This legislation will send the important message that, regardless of motive or method, there is no justification for sharing a private, intimate image of a person without their consent and there will be consequences for doing so.

The Act will provide that a person who distributes an intimate image or who threatens to distribute an intimate image commits a tort that will be actionable without proof of damage. The legislation will specifically provide two ways to obtain relief: (1) victims will be able to apply to the court on an expedited basis for an order to have the intimate image destroyed or taken down from Internet platforms, and (2) on finding fault, the court can also award a larger array of damages including general, special, aggravated, and punitive damages.

Some other key features of the Act are that an intimate image will be defined broadly to include visual recordings in which a person is or is depicted to be nude, nearly nude, or engaged in a sexual act. It will also include altered images such as so-called deepfakes as well as livestreamed images. Accordingly, this new legislation will allow that consent, once given, can be revoked, and it will provide for a publication ban on the identity of the victim when court proceedings commence.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 69

L'hon. M. Flemming, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 69, *Loi sur la communication illégale d'images intimes* : Madame la vice-présidente, je prends la parole à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi sur la communication illégale d'images intimes*. Des statistiques récentes indiquent que, au début de 2021, la communication non consentuelle d'images intimes avait augmenté de près de 60 %. Il s'agit là d'un taux établi en comparaison avec la période de neuf mois précédant le 1^{er} avril 2020.

Des violations du genre peuvent causer chez les victimes des préjudices psychologiques et économiques graves ainsi que nuire à leur réputation, et les torts sont souvent irréversibles. Madame la vice-présidente, voilà pourquoi nous devons adopter la *Loi sur la communication illégale d'images intimes*. La mesure législative enverra un message très important, c'est-à-dire que, peu importe les intentions ou la méthode, rien ne justifie la communication d'une image intime privée sans le consentement de la personne concernée, et de tels gestes entraîneront des conséquences.

La loi prévoit que quiconque communique une image intime — ou menace de communiquer une image intime — commet un délit juridiquement réparable sans qu'il soit nécessaire de prouver un préjudice. La mesure prévoit précisément deux façons d'obtenir un redressement. D'une part, les victimes pourront présenter une requête à la cour, de façon accélérée, pour que celle-ci ordonne la destruction de l'image intime et son retrait des plateformes exploitées par un intermédiaire Internet. D'autre part, si la cour statue que des torts ont été causés, elle peut aussi ordonner le versement d'un éventail plus large de dommages-intérêts, notamment des dommages-intérêts généraux, spéciaux, majorés et punitifs.

D'autres éléments clés de la loi incluent notamment la définition générale d'une image intime afin qu'elle comprenne les enregistrements visuels dans lesquels une personne est montrée — ou semble être montrée — alors qu'elle est nue ou presque ou se livre à un acte sexuel. La définition comprendra aussi les images modifiées, comme les images dites « hypertruquées », et les images diffusées en continu en direct. De plus, la nouvelle mesure législative permettra de révoquer le consentement — après qu'il a été donné — et prévoira une interdiction de publication de l'identité

Madam Deputy Speaker, the *Intimate Images Unlawful Distribution Act* will be an important legal tool available to New Brunswickers who have had their intimate images shared without their consent. Thank you, Madam Deputy Speaker.

14:45

Mr. McKee: Thank you, Madam Deputy Speaker. Having done a little bit of a review on this Act, it is my understanding that the proposed bill that is now before the Legislature is based on something that arose earlier this year from the Uniform Law Conference of Canada, which put together an Act that it calls the *Uniform Non-Consensual Disclosure of Intimate Images Act*. That Act, like the one presented, was to create a civil liability, as was explained, for the distribution or threatened distribution of intimate images without the consent of the person depicted in the image and provide remedies for the victims of such activity. That is exactly what is being presented here. There is a two-pronged test. It is not necessarily a test, but there are two separate courses of action. The first one is that it is for immediate and quick resolution to get the images taken down—an injunctive type of proceeding. The second one would be to seek damages. So those two sections are in this bill as well, and they are there to help people get quick, cheap access to justice.

It is becoming more prevalent now, even more so with younger people who are on smartphones and who can put themselves in these types of situations. I think that with the new age of technology, we need legislation like this. I am happy to see it come forward, and I look forward to diving deeper into it at the committee stage and hearing more about the bill. Thank you very much.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la vice-présidente. Je pense que nous allons dans la bonne direction. Juste le fait de mettre le devoir de prouver l'innocence sur la personne ayant commis l'acte d'avoir partagé une image ou quoi que ce soit est déjà extrêmement important dans ce cas-ci. C'est quelque chose qui est très bien.

de la victime lorsque celle-ci entame des procédures judiciaires.

Madame la vice-présidente, la *Loi sur la communication illégale d'images intimes* constituera un outil juridique important à la disposition des gens du Nouveau-Brunswick dont les images intimes ont été communiquées sans leur consentement. Merci, Madame la vice-présidente.

M. McKee : Merci, Madame la vice-présidente. Comme j'ai un peu examiné la loi, je crois comprendre que le projet de loi dont l'Assemblée législative est maintenant saisie découle d'une mesure prise plus tôt cette année par la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, qui a élaboré une loi qu'elle appelle la *Loi uniforme sur la communication sans consentement d'images intimes*. Cette loi, comme celle qui est présentée, consistait à instaurer une responsabilité civile, comme il a été expliqué, en cas de communication ou de menace de communication d'images intimes sans le consentement de la personne montrée sur l'image et à prévoir des recours pour les victimes. Voilà exactement ce qui est présenté ici. Une épreuve à deux volets est prévue. Il ne s'agit pas nécessairement d'une épreuve, mais deux démarches sont prévues. La première vise une solution immédiate et rapide pour faire retirer les images, soit un type d'injonction. La deuxième serait de réclamer des dommages-intérêts. Les deux éléments sont donc prévus dans le projet de loi également et servent à aider les gens à avoir un accès rapide et peu coûteux à la justice.

Le phénomène est plus courant aujourd'hui, d'autant plus que les jeunes utilisent des téléphones intelligents et peuvent se mettre dans de telles situations. Je pense que, en cette nouvelle ère technologique, nous avons besoin d'une mesure législative du genre. Je me réjouis de voir que la mesure est proposée, et j'ai hâte d'approfondir le sujet à l'étape de l'étude en comité et d'en apprendre davantage sur le projet de loi. Merci beaucoup.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Deputy Speaker. I think we are heading in the right direction. Just putting the onus on the people who have shared an image or whatever to prove their innocence is already extremely important in this case. It is a very good thing.

Par contre, je serais quand même intéressé de voir si de bonnes pratiques sont en vigueur dans certaines provinces, étant donné qu'elles essaient d'adopter quelque chose qui est semblable. Toutefois, y a-t-il des endroits qui ont fait mieux que cela? Comme je l'ai dit, c'est une première étape très importante ici. En deuxième lecture, je ne vois pas d'éléments sur lesquels je me poserais des questions. Toutefois, je me demande toujours ceci : Aurions-nous pu faire encore mieux que cela? Par le temps que le projet est étudié en comité, on aura eu la chance d'aller vérifier ce qui fait dans d'autres provinces ou endroits et de savoir si des composantes d'une telle loi pourraient aller encore plus loin afin de protéger les gens du Nouveau-Brunswick pour ce qui est du partage des images intimes. C'est tout pour moi, Madame la vice-présidente. Merci beaucoup.

Mr. Austin: Thank you, Madam Deputy Speaker. Just quickly, I want to say that in looking at the second reading statement and seeing the bill that was presented, I certainly see no problems with it at face value. There is no question that with the modern technology that is out there, there certainly needs to be some protection for people who are victims of this type of action.

(**Mr. Speaker** resumed the chair.)

I wanted to rise just briefly to say that I want to dig in a little more into the details of the bill and into how exactly it will unfold for those victims of this type of act, to ensure that they get the justice that is due to them, as well as into how quickly that justice can be given. Based on what I read here, it seems as though it is a good move to make it much quicker and easier. Thank you, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 69, *Intimate Images Unlawful Distribution Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

14:50

Speaker's Ruling

Mr. Speaker: Honourable members, the member for Kent North has once again asked leave to introduce a motion for an emergency debate on the ongoing labour

However, I would still be interested in seeing if there are any best practices in some of the other provinces, since they are trying to pass something similar. Are there places that have done better than this? As I said, this is a very important first step here. At second reading, I am not seeing anything I would question. However, I always wonder this: Could we have done even better? By the time the bill is considered in committee, there will have been an opportunity to check on what is being done in other provinces and places and find out if the components of such an Act could go even further to protect New Brunswickers when it comes to the sharing of intimate images. That is all for me, Madam Deputy Speaker. Thank you very much.

M. Austin : Merci, Madame la vice-présidente. Je tiens à dire rapidement que, après avoir pris connaissance de la déclaration à l'étape de la deuxième lecture et vu le projet de loi qui a été présenté, celui-ci ne me pose certainement aucun problème à première vue. Compte tenu de la technologie moderne, il ne fait aucun doute qu'il faut assurer une certaine protection aux personnes qui sont victimes d'actions du genre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Je voulais prendre la parole brièvement pour dire que je veux examiner d'un peu plus près le projet de loi, la façon exacte dont le tout se déroulera pour les victimes d'actions du genre, afin que justice leur soit faite, ainsi que la rapidité avec laquelle cette justice peut être rendue. D'après ce que je lis ici, le projet de loi semble être une bonne initiative pour accélérer et faciliter considérablement le processus. Merci, Monsieur le président.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 69, *Loi sur la communication illégale d'images intimes*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Décision du président de la Chambre

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, le député de Kent-Nord a encore une fois demandé à proposer une motion portant tenue

issues between public service workers and the government of New Brunswick. I received notice from the member last evening, satisfying the two hours' notice requirement.

Yesterday, I ruled that this matter could not go forward. However, I indicated that if after a reasonable period of time, the matter had still not been brought before the House, then I would reconsider my decision, if the member wished to make a further request for an emergency debate, which he has now done. When making his request today, the member submitted that due to notice requirements and the fact that next week's opposition day will fall on Remembrance Day, there will not be an opportunity to debate this matter within the next two weeks.

As you are all aware, this is a matter of extreme importance to the members of this House and to many of our fellow New Brunswickers. We are faced with a labour issue during a state of emergency and a global pandemic. These are unprecedented issues occurring at the same time that should be debated in this House in a timely manner.

That being said, this is only the second day that the House has sat. A reasonable period of time has not elapsed since my ruling yesterday. As well, I am still optimistic that this matter may be debated in the House by other means in the coming days, if it is the will of the House, or perhaps the labour issues will be resolved in the coming days for the benefit of all.

Accordingly, based on these reasons, I must again deny the member's request for an emergency debate at this time, but I reserve the right to reconsider my decision next week, depending on the circumstances present at that time. Thank you.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je propose l'ajournement de la Chambre

(La séance est levée à 14 h 52.)

d'un débat d'urgence sur le conflit de travail ayant cours entre les employés des services publics et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. J'ai reçu l'avis du député hier soir, ce qui a satisfait à l'exigence du préavis de deux heures.

Hier, j'ai statué que l'affaire ne serait pas abordée. Toutefois, j'ai indiqué que je reviendrais sur ma décision si, après un délai raisonnable, la Chambre n'avait toujours pas été saisie de l'affaire et que le député présentait de nouveau une demande en vue d'un débat d'urgence, ce qu'il a fait. Dans sa demande d'aujourd'hui, le député a fait valoir que, en raison des exigences de préavis et du fait que la semaine prochaine, le jour réservé à l'opposition coïncide avec le jour du Souvenir, il ne sera pas possible de débattre de l'affaire pendant les deux prochaines semaines.

Comme vous le savez tous, il s'agit d'une affaire qui est extrêmement importante pour les parlementaires et pour bon nombre de personnes du Nouveau-Brunswick. Nous sommes aux prises avec un conflit de travail qui a cours pendant l'état d'urgence et une pandémie mondiale. Il s'agit d'enjeux sans précédent qui se produisent en même temps et qui devraient être débattus à la Chambre sans délai.

Cela dit, ce n'est que le deuxième jour où la Chambre siège. Depuis ma décision d'hier, un délai raisonnable ne s'est pas encore écoulé. De plus, j'ai toujours espoir que l'affaire pourrait être débattue autrement à la Chambre dans les prochains jours, si c'est la volonté de la Chambre, à moins que le conflit de travail ne soit réglé dans les prochains jours dans l'intérêt de tous.

En conséquence, je dois encore rejeter la demande du député en vue de la tenue d'un débat d'urgence à ce stade-ci pour les raisons précitées, mais je me réserve le droit de revenir sur ma décision la semaine prochaine, selon les circonstances à ce moment-là. Merci.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I move that the House be now adjourned.

(The House adjourned at 2:52 p.m.)